Théorie des Ensembles et Arithmétique

0

Ce document présente quelques bases de théorie des ensembles et d'arithmétique.

Table des matières				1.3.2.	Ensemble de tous les ensembles	25
			1.4.	Constru	ıction de ℕ	25
1. Théorie des ensembles	3			1.4.1.	Définition	25
1.1. Logique du premier ordre	3			1.4.2.	Relation d'ordre : définition	26
1.1.1. Symboles logiques	3			1.4.3.	Principe de récurrence	27
1.1.2. Égalité	4			1.4.4.	Relation d'ordre : propriétés	28
1.1.3. Symboles non logiques	4			1.4.5.	Récurrence forte	30
1.1.4. Termes	5			1.4.6.	Suites; définition par récurrence	31
1.1.5. Formules	5			1.4.7.	Sous-ensembles de N, bornes, et	
1.1.6. Parenthèses, symboles (,), [,] et , .	5				éléments extrémaux	33
1.1.7. Formule à nombre non spécifié de				1.4.8.	Addition	34
paramètres	5				Multiplication	
1.1.8. Quantificateur d'unicité	6			1.4.10.	Puissance	39
1.1.9. Sémantique	6			1.4.11.	Puissances de fonctions	40
1.1.10. Relations binaires	7			1.4.12.	Puissances d'ensembles	41
1.1.11. Réciproque	7		1.5.	Constru	iction de \mathbb{Z}	41
1.1.12. Contraposée	7			1.5.1.	Définition	41
1.1.13. NAND et NOR	7			1.5.2.	Relation d'ordre	41
1.1.14. XOR	8			1.5.3.	Addition	43
1.1.15. Tables de vérité	8			1.5.4.	Opposé	44
1.1.16. Quelques propriétés	8			1.5.5.	Soustraction	45
1.1.17. Valeur de vérité Indéfinie	9			1.5.6.	Multiplication	45
1.1.18. Quelques schémas de raisonnement	10			1.5.7.	Puissance	47
1.1.19. Un exemple : arc-en-ciel à minuit ?	10			1.5.8.	Factoriel	47
1.1.20. Théorème d'incomplétude de Gödel	10		1.6.	Cardina	il	47
1.2. Théorie ZF(C)	11			1.6.1.	Cardinal fini	47
1.2.1. La théorie de Zermelo	11			1.6.2.	Cas de l'ensemble des entiers naturels	51
1.2.2. Intersection	13			1.6.3.	Ensemble dénombrable	52
1.2.3. Schéma d'axiomes de remplacement	13			1.6.4.	Théorème de Cantor-Bernstein	52
1.2.4. Axiome de fondation	15			1.6.5.	Ensemble défini par une liste d'élé-	
1.2.5. Couples	15				ments	54
1.2.6. Produit Cartésien	16		1.7.	Élémen	its de théorie des groupes	54
1.2.7. Graphe de relation binaire	16			1.7.1.	Définitions	54
1.2.8. Relation d'ordre	16			1.7.2.	Quelques résultats	57
1.2.9. Partition	19					
1.2.10. Relation d'équivalence	19	2.		hmétiqu		58
1.2.11. Fonctions	20		2.1.		n euclidienne	
1.2.12. Axiome du choix	24				Modulo	
1.2.13. Lemme de Zorn (en théorie ZFC) .	24				e en base b	
1.2.14. Ensembles et séquences ordonnées .	24		2.3.		es premiers	
1.3. Quelques notations et résultats	24				Définition	
1.3.1. Résumé des notations	24			2.3.2.	Théorème de Bachet-Bézout	60

	2.3.3.	Théorème du reste chinois	61	A. Codes Haskell, C/C++ et Rust	64
	2.3.4.	Décomposition en facteurs premiers	62	A.1. Écriture d'un entier naturel en base <i>b</i>	64
	2.3.5.	Petit théorème de Fermat	62	A.2. Test de primalité	64
2.4.	Les gro	oupes $\mathbb{Z} / (n\mathbb{N})$ et $(\mathbb{Z} / (n\mathbb{N}))^*$	63	A.3. PGCD	65
	2.4.1.	Définition	63	A.4. Crible d'Érastosthène	66
	2.4.2.	Cyclicité pour $(\mathbb{Z} / (p\mathbb{N}))^*$ pour p			
		premier	63	B. Liste des 1000 premiers nombres premiers	69
	2.4.3.	Cyclicité pour $(\mathbb{Z}/(p^m\mathbb{N}))^*$ pour			
		<i>p</i> premier	63		

1. Théorie des ensembles

1.1. Logique du premier ordre

La logique du premier ordre, aussi appelée *logique des prédicats* ou *calcul des prédicats du premier ordre*, est un cadre semi-formel permettant de définir des théories. On peut la voir comme un langage, ou comme un ensemble d'éléments de langage. Elle est utilisée tant en mathématiques qu'en philosophie, linguistique et informatique. Nous l'aborderons ici principalement d'un point de vue mathématique.

On considère ici une notion très basique du terme langage, que l'on considère formé de deux éléments :

- Un ensemble (au sens intuitif du terme) de *symboles*.
- Des règles de formations de *phrases* à partir des symboles.

Dans cette vision, les symboles constituent les fondations du langage, premettant de contruire les phrases, porteuses de sens.² On sépare parfois les symboles en deux catégories : *fondamentaux* s'ils forment un ensemble unsécable, ou *composites* s'ils sont formés d'autres symboles.

Intuitivement, la logique du premier ordre a pour symboles des variables (décrivant un domaine d'objets non logiques, c'est-à-dire non définis par la logique du premier ordre elle-même) quantifiées (par les quantificateurs « pour tout » et « il existe ») ou non, des symboles non logiques, ainsi que des connecteurs, utilisés pour construire des phrases, appelées *formules*. Ces dernières sont aussi appelées *propositions*, *énoncés* ou *prédicats*.

Elle est une extension de la *logique propositionelle*, qui exprime des énoncés, ou *propositions*, aussi appelés *prédicats*, auxquels on attribue une valeur dite de *vérité*: vrai ou faux. Chaque proposition est soit vraie soit fausse, et ne peut être les deux simultanément. Ces énoncés peuvent être liés par conjonction, disjonction, implication, équivalence, ou modifés par négation. La logique du premier ordre contient, en outre, des variables et quantificateurs, ce qui la rend plus expressive. On peut dire qu'elle contient la logique propositionelle, au sens où cette dernière est équivalente à la logique du premier ordre élaguée des variables et quantificateurs.

Une théorie définie dans le cadre de la logique du premier ordre porte sur un domaine de discours spécifié que les variables quantifiées décrivent, permettant de définir des prédicats sur ce domaine, auxquels un ensemble d'axiomes tenus pour vrais permet d'associer une valeur de vérité. Un prédicat ne peut avoir pour arguments que des variables sur ce domaine, et seules les variables peuvent être quantifiés. Cela distingue la logique du premier ordre des logiques d'ordre supérieur, où un prédicat peut avoir un prédicat plus général comme argument ou des quantificateurs de prédicats peuvent être autorisés.

Plus formellement, une théorie définie dans le cadre de la logique du premier ordre se compose des éléments suivants :

- Un *alphabet*, c'est-à-dire un ensemble (au sens intuitif du terme) de symboles, dont certaines chaînes forment des *termes*. On divise généralement les symboles et deux catégories : les *symboles logiques*, dont la signification est fixée, et les *symboles non logiques*, dont le sens n'est pas univoquement défini par la théorie et doit être défini au cas par cas. Certains de ces symboles sont définis par la logique du premier ordre ; d'autres peuvent être propres à la théorie.
- Un *domaine de discours* non vide que les variables décrivent (si x désigne une variable, la formule $\exists x V$ est toujours vraie (voir ci-dessous pour sa signification)).
- Des *règles de formation*, exprimant comment construire les termes et formules. Là encore, certaines sont définies par la logique du premier ordre et d'autres peuvent être propres à la théorie.
- Des *formules* (aussi appelées *propositions*) obtenues à partir de ces règles, exprimant des prédicats. (Le terme *prédicat* est aussi utilisé pour désigner une formule elle-même.) Une proposition est toujours vraie ou fausse³, et ne peut être simultanément vraie et fausse. Deux formules seront dites *équivalentes* si elles prennent toujours la même valeur de vérité.
- Un ensemble d'*axiomes*, ou propositions tenues pour vraies. Ces axiomes permettent en général de déterminer la valeur de vérité d'autres prédicats.

1.1.1. Symboles logiques

Les symboles logiques incluent :

• Le symbole de quantification universelle ∀ (« pour tout »).

^{1.} On adopte ici le point de vue que la logique du premier ordre ne repose pas sur une théorie vue comme plus fondamentale. Ses concepts fondamentaux sont ainsi définis intuitivement (puisque nous n'avons aucun concept plus fondamental qui permettrait de les définir formellement), d'où le qualificatif de « semi-formel », et non « formel ».

^{2.} Ce sens étant défini, in fine, par un élément extérieur au langage, par exemple l'intuition de qui l'utilise.

^{3.} À moins d'inclure la valeur de vérité indéfinie, voir section 1.1.17.

- Le symbole de quantification existentielle ∃ (« il existe »).
- Le connecteur de conjonction \land (« et ») : si P et Q sont deux formules, $P \land Q$ est vraie si P et Q sont vraies et fausse sinon.
- Le connecteur de disjonction \vee (« ou ») : si P et Q sont deux formules, $P \vee Q$ est vraie si P est vraie ou si Q est vraie et fausse sinon.
- Le connecteur de négation \neg (« non ») : si P est une formule, $\neg P$ est vraie si P est fausse et fausse si P est vraie.
- Le connecteur d'implication \Rightarrow (« implique ») : si P et Q sont deux formules, $P \Rightarrow Q$ est fausse si P est vraie et Q est fausse et vraie sinon. La formule $P \Rightarrow Q$ est ainsi équivalente à $Q \lor \neg P$ (voir ci-dessous pour la signification des parenthèses et les règles d'évaluation).
- Le connecteur \Leftarrow : si P et Q sont deux formules, $P \Leftarrow Q$ est fausse si P est fausse et Q est vraie et vraie sinon. La formule $P \Leftarrow Q$ est ainsi équivalente à $P \lor \neg Q$.
- Le connecteur biconditionnel \Leftrightarrow (« est équivalent à ») : si P et Q sont deux formules, $P \Leftrightarrow Q$ est vraie si P et Q sont soit toutes deux vraies soit toutes deux fausses, et fausse sinon. La formule $P \Leftrightarrow Q$ est ainsi équivalente à $(P \land Q) \lor (\neg P \land \neg Q)$.
- Un ensemble infini de *variables*, souvent notées par des lettres grecques ou latines, éventuellement avec des indices ou exposants. Les variables sont interprétées comme décrivant un domaine d'objets de base, qui ne peut être vide. Elles sont aussi parfois appelées *paramètres*.

On définit également les constantes de vérité V pour « vraie » et F pour « fausse ». Si f est une formule, ces deux constantes de vérité sont équivalentes, respectivements, aux formules $f \lor (\neg f)$ et $f \land (\neg f)$. Enfin, on peut définir le connecteur (non standard) de vérité \sharp : si f est une formule, $\sharp f$ est vraie et fausse sinon. (Avec ces notations, $\sharp f$ a toujours la même valeur de vérité que f. On introduit ce nouveau connecteur uniquement pour pouvoir exprimer la véracité d'une formule dans le cadre de la théorie ; il sera très peu employé dans la suite.) Ce dernier connecteur ne rendant pas la théorie plus expressive, on l'omettra dans la suite sauf mention contraire.

Pour être plus formel, on peut ne définir dans un premiers temps que les variables et constantes de vérité, puis les symboles non logiques, les termes, et enfin les autres symboles logiques avec les formules qu'ils permettent de construire et l'égalité (voir ci-dessous). On adoptera ce point de vue dans la suite. Pour le moment, les symboles logiques (y compris l'égalité définie ci-dessous) ne sont donnés que comme une liste de symboles utilisés, qui prendront leur sens lorsque les formules et la sémantique seront définies.

1.1.2. Égalité

La *logique du premier ordre avec égalité* inclut un autre symbole logique, =, définissant une relation binaire, dite *égalité*, satisfaisant les axiomes suivants :

- Axiome de réciprocité : $\forall x (x = x)$.
- Réflexivité : $\forall x \, \forall y \, [(x = y) \Rightarrow (y = x)].$
- Transitivité: $\forall x \forall y \forall z [((x = y) \land (y = z)) \Rightarrow (x = z)].$
- Schéma d'axiomes de Leibniz : Soit P un prédicat à une variable. On a : $\forall x \forall y [(x = y) \Rightarrow (P(x) \Leftrightarrow P(y))]$.

Deux objets x et y définis par une théorie sont dits égaux si x = y. On considèrera alors qu'il s'agit du même objet. En particulier, changer l'un pour l'autre dans une formule ne modifie pas sa valeur de vérité.

Si x, y et z sont trois objets, on notera parfois par x = y = z la formule $(x = y) \land (y = z)$.

1.1.3. Symboles non logiques

Un symbole non logique est un symbole n'ayant pas de signification donnée par la logique du premier ordre. Il représentent généralement un prédicat, pouvant dépendre de variables placées à sa droite, éventuellement entre parenthèses.

1.1.4. Termes

Les termes sont définis comme suit :

- Toute variable est un terme.
- Si Pest un prédicat ne dépendant d'aucune variable, alors Pest un terme.
- Si P est un prédicat dépendant des variables $a_1 \dots a_N$, alors $Pa_1 \dots a_N$, aussi noté $P(a_1 \dots a_N)$, est un terme.
- En présence de l'égalité, si x et y sont deux variables, alors x = y est un terme.

1.1.5. Formules

Les formules sont définies de la manière suivante :

- Tout terme est une formule.
- Si x est une variable et f une formule, alors $\exists x \ f$ et $\forall x \ f$ sont des formules.
- D'autres formules sont construites à l'aide des autres symboles logiques :
 - Si f est une formule, alors $\neg f$ (et $\sharp f$, si on l'admet dans la théorie) sont des formules.
 - Si f et g sont deux formules n'ayant aucune variable liée en commun, alors f ∨ g, f ∧ g, f ⇒ g, f ← g et f ⇔ g sont des formules.

Une variable apparaissant dans une formule (aussi dite *paramètre* de la formule) est dite *liée* si elle est quantifiée (*i.e.*, si l'une de ses occurrences est immédiatement précédée d'un quantificateur) et *libre* si elle ne l'est pas. On impose parfois (et on le fera par la suite sauf mention contraire) qu'une même variable ne puisse être quantfiée plus d'une fois dans une même formule. Si une formule F contient des variables libres $a_1a_2...$, et si $\alpha_1\alpha_2...$ sont autant d'éléments définis par une théorie, on note parfois $F\alpha_1\alpha_2...$ ou $F(\alpha_1\alpha_2...)$ la formule obtenue à partir de F en remplaçant $a_1a_2...$ par $\alpha_1\alpha_2...$. Comme annoncé ci-dessus, à chaque formule correspond une unique valeur de vérité, vraie ou fausse. Ainsi, une formule non vraie est fausse, une formule vraie est non fausse, une formule fausse est non vraie et une formule non fausse est vraie.

Une formule peut être représentée par un symbole non logique. Ce lien peut être noté par le dit symbole suivi de « : » puis de la dite formule ; on dira de ce lien qu'il *définit* le symbole non logique, qui peut alors être employé comme un terme, avec la valeur de vérité associée à la formule qui lui est liée. Une formule ne peut contenir de symbole non logique qui ne soit précédemment défini.

Parfois, une virgule « , » est utilisée pour séparer deux parties d'une formule et la rendre plus lisible, sans en modifier le sens. Chaque partie d'une formule ainsi définie doit être une formule à part entière.

1.1.6. Parenthèses, symboles (,), [,] et ,

Une formule peut contenir des parenthèses ouvrantes (ou [et fermantes) ou], pour peu qu'à chaque parenthèse ouvrante corresponde une parenthèse fermante («)» pour «(» ou «]» pour «[») placée à sa droite et réciproquement, et que ce qui se trouve entre une parenthèse ouvrante et la parenthèse fermante correspondante constitue une formule. Dans la suite, nous incluerons parfois des parenthèses qui ne sont pas strictement nécessaires (au sens où les enlever donnerait lieu à une formule équivalente, voir ci-dessous) par soucis de lisibilité.

1.1.7. Formule à nombre non spécifié de paramètres

Il est parfois utile de considérer des formules avec un nombre non spécifié de variables. Celles-ci peuvent alors être collectivement désignés par une suite de symboles séparés de points de suspensions, par exemple $a_1 \cdots a_p$. Notons formellement S cette séquence. Les notations $\forall S$ et $\exists S$ désignent, respectivement, les séquences de quantification universelles et existentielles pour chacune des variables. Ainsi,

- Si la séquence S est vide, *i.e.* ne contient aucune variable, alors $\forall S$ et $\exists S$ ne représentent rien : si f est une formule, $\forall S$ f et \exists f représentent simplement f.
- Si S = a où a est une variable, $\forall S$ représente $\forall a$ et $\exists S$ représente $\exists a$.
- Si S = ab où a et b sont deux variables, $\forall S$ représente $\forall a \forall b$ et $\exists S$ représente $\exists a \exists b$.
- Si $S = a_1 a_2 \cdots a_n$ où $a_1, a_2, ..., a_n$ sont des variables, $\forall S$ représente $\forall a_1 \forall a_2 ... \forall a_n$ et $\exists S$ représente $\exists a_1 \exists a_2 ... \exists a_n$.

^{4.} Afin de simplifier les tournures de phrases, on parlera parfois, quand il n'y a pas de confusion possible, simplement de « variables » ou « paramètres » d'une formule pour désigner ses variables libres.

1.1.8. Quantificateur d'unicité

En logique du premier ordre avec égalité, on définit le quantificateur \exists ! de la manière suivante : si P est un prédicat à un paramètre libre x et d'éventuels autres paramètres dénotés par $a_1 \dots a_p$, la formule \exists ! $x Pxa_1 \dots a_p$ est équivalente à $(\exists x Pxa_1 \dots a_p) \wedge (\forall x \forall y (Pxa_1 \dots a_p \wedge Pya_1 \dots a_p) \Rightarrow (x = y))$.

Moins formellement, on définit l'unicité de la manière suivante : dans le cadre d'une théorie définie en logique du premier ordre avec égalité, si *P* est un prédicat à un paramètre libre, on dira qu'*il existe au plus un unique objet satisfaisant P* si et seulement si le prédicat suivant est vrai :

$$\forall x \, \forall y \, (P(x) \land P(y)) \Rightarrow (x = y).$$

On dira qu'il existe exactement un objet satisfaisant P si et seulement si le prédicat suivant est vrai :

$$(\forall x \, \forall y \, (P(x) \land P(y)) \Rightarrow (x = y)) \land (\exists x \, P(x)).$$

Ce dernier pourra être abrégé en :

 $\exists ! x P(x).$

1.1.9. Sémantique

Les règles énoncées ci-dessus, complétées par des règles propres à chaque théorie, permettent (au moins dans certains cas) d'attribuer une valeur de vérité (vraie ou fausse) à une formule. Les parenthèses (et) (ou [et]), indiquent que, pour évaluer la valeur d'une formule (vraie ou fausse), la formule délimitée par la premiere (à gauche) et la seconde (à droite) est évaluée en tant que formule indépendante. Si une formule est construite à partir d'autres formules, sa valeur peut dépendre des leurs, et peut être explicitée par une table de vérité (voir ci-dessous).

Trois autres règles sont :

- Les variables n'ont pas de sens intrinsèque. Ainsi, si f est une formule faisant intervenir une variable x, et si y est une variable n'apparaissant pas dans f, alors remplacer toutes les occurrences de x par y dans f ne peut modifier sa valeur de vérité. On considèrera que la formule obtenue est la même (ou que les deux séquences de symboles représentent la même formule).
- Si f est une formule et x et y deux variables qui ne sont pas quantifiées dans f, alors les formules $\forall x \forall y f$ et $\forall y \forall x f$ sont équivalentes.
- Si f est une formule et x et y deux variables qui ne sont pas quantifiées dans f, alors les formules $\exists x \exists y f$ et $\exists y \exists x f$ sont équivalentes.

Si f est une formule et x une variable n'apparaissant pas comme variable liée dans f, la formule $\exists x f$ est vraie s'il existe au moins une valeur possible pour x telle que la formule obtenue en remplaçant x par cette valeur dans f est vraie, et fausse si toutes les formules obtenues en remplaçant x par chacune de ses valeurs possible sont fausses. Sous les mêmes conditions, la formule $\forall x f$ est fausse s'il existe au moins une valeur possible pour x telle que la formule obtenue en remplaçant x par cette valeur dans f est fausse, et vraie si toutes les formules obtenues en remplaçant x par chacune de ses valeurs possible sont vraies. Ainsi, pour toute variable x et toute formule f, la formule f est équivalente à f (f est f and f est f est

Stricto sensu, il est donc possible de se passer d'un de ces deux quantificateurs, ou de voir l'un d'eux comme fondamental et l'autre comme dérivé. Par exemple, on peut voir le quantificateur \exists comme le seul quantificateur fondamental, et définir \forall *via* l'équivalence de $\forall x$ f et $\neg(\exists x \neg f)$ pour toute variable x et toute formule f.

L'ordre d'évaluation des differents termes d'une formule est déterminé par les règles suivantes :

- L'évaluation s'effectue de gauche à droite sauf si cela est contraire à une des règles ci-dessous.
- Les prédicats sont évalués en premier.
- Ordre d'évaluation des connecteurs et quantificateurs : d'abords les quantificateurs ∃ et ∀, puis ¬, puis (en présence de l'égalité) =, puis ∧ et ∨ (avec la même priorité), puis ⇒, ← et ⇔ (avec la même priorité).
- Lorsqu'une parenthèse ouvrante est atteinte, la formule se trouvant entre elle et la parenthèse fermante correspondante est évaluée en priorité.

1.1.10. Relations binaires

Une théorie définie dans le cadre de la logique du premier ordre peut inclure des relations binaires entre les objets de son domaine de discours, chacune étant représentée par un symbole. Si x et y sont deux variables, et R le symbole dénotant une relation binaire, alors x R y est un terme. L'égalité est un exemple de reation binaire, avec pour symbole =.

Soit P un prédicat dépendant de deux variables. On peut définir une relation binaire R par la formule : $\forall x \forall y ((x R y) \Leftrightarrow Pxy)$. Cela signifie que, pour chaque x et chaque y, x R y est vrai si et seulement si Pxy est vrai.

Lors de l'évaluation d'une formule, et sauf mention contraire, les relations binaires autres que l'égalité sont prioritaires sur cette dernière, mais pas sur le connecteur ≠.

1.1.11. Réciproque

Soit f et g deux formules n'ayant pas de quantificateur et P: $f \Rightarrow g$. On suppose que le connecteur reliant f et g peut être évalué en dernier. La réciproque de P est la formule $g \Rightarrow f$.

Plus généralement, on définit la réciproque d'une formule formée de variables quantifiées et d'une formule de cette forme par celle obtenue en prenant la contraposée de cette dernière : si Q est une séquence de variables quantifiées (de la forme $\forall a_1 \dots \forall a_n \exists b_1 \dots \exists b_m \dots$, où les formules $\forall a_1 \dots \forall a_n$ et $\forall b_1 \dots \forall b_m$ sont comprises comme pouvant contenir chacune, et indépendamment, aucune, une seule, ou plusieurs variables quantifiées), la réciproque de la formule Q $f \rightarrow q$ est Q $g \Rightarrow f$.

1.1.12. Contraposée

Soit f et g deux formules n'ayant pas de quantificateur et $P: f \Rightarrow g$. On suppose que le connecteur reliant f et g peut être évalué en dernier. La *contraposée* de P est la formule $\neg g \Rightarrow \neg f$. La formule P et sa contraposée ont toujours la même valeur de vérité (elles sont vraies si f est fausse ou g est vraie et fausses sinon).

Plus généralement, on définit la contraposée d'une formule formée de variables quantifiées et d'une formule de cette forme par celle obtenue en prenant la contraposée de cette dernière : si Q est une séquence de variables quantifiées (de la forme $\forall a_1 \dots \forall a_n \exists b_1 \dots \exists b_m \dots$, où les formules $\forall a_1 \dots \forall a_n$ et $\forall b_1 \dots \forall b_m$ sont comprises comme pouvant contenir chacune, et indépendamment, aucune, une seule, ou plusieurs variables quantifiées), la contraposée de la formule $Qf \rightarrow q$ est $Q(\neg g \Rightarrow \neg f)$. La contraposée d'une formule a toujours la même valeur de vérité que la formule initiale.

1.1.13. NAND et NOR

Notons que chacun des connecteurs peut être construit à l'aide d'un unique connecteur, que l'on note ici \circ , appelé NAND, définit de la manière suivante : si f et g sont deux formules, alors $f \circ g$ est une formule, vraie si et seulement si f et g ne sont pas toutes deux vraies. En effet, si f et g sont deux formules, et en considérant que deux formules sont équivalentes si elles prennent toujours la même valeur,

- $\neg f$ est équivalente à $f \circ f$,
- $f \wedge g$ est équivalente à $\neg (f \circ g)$,
- $f \lor g$ est équivalente à $(\neg f) \circ (\neg g)$,
- $f \Rightarrow g$ est équivalente à $(\neg f) \lor g$,
- $f \Leftarrow g$ est équivalente à $f \lor (\neg g)$,
- $f \Leftrightarrow g$ est équivalente à $(f \land g) \lor ((\neg f) \land (\neg g))$.

Un tel connecteur, permettant de construire tous les autres, est dit universel.

Il existe un autre connecteur universel, appelé *NOR*, que l'on note dans ce paragraphe \times , défini par : si f et g sont deux formules, alors $f \circ g$ est une formule, vraie si et seulement si f et g sont toutes deux fausses. En effet, si f et g sont deux formules, $\neg f$ est équivalente à $f \times f$ et $f \wedge g$ à $(\neg f) \times (\neg g)$, donc $f \circ g$ est équivalente à $[(f \times f) \times (g \times g)] \times [(f \times f) \times (g \times g)]$. Puisque le connecteur \circ est universel, le connecteur \times l'est donc aussi.

1.1.14. XOR

On définit le connecteur XOR, noté \oplus , de la manière suivante : si f et g sont deux formules, alors $f \oplus g$ est une formule vraie si f est vraie et g est fausse ou si f est fausse et g est vraie, et fausse sinon. Si f et g sont deux formules, alors $f \oplus g$ est équivalente à $f \Leftrightarrow (\neg g)$.

L'utilité du connecteur XOR découle des trois propriétés suivantes :

- Il est symmétrique : si f et g sont deux formules, $f \oplus g$ est équivalente à $g \oplus f$ (en effet, toutes deux sont vraies si une des formules f et g est vraie et l'autre est fausse, et fausse sinon).
- Il est transitif: si f, g et h sont trois formules, $(f \oplus g) \oplus h$ est équivalente à $f \oplus (g \oplus h)$ (en effet, toutes deux sont vraies soit si les trois formules f, g et h sont vraies ou si une d'entre elles est vraie et les deux autres sont fausses, et fausses sinon).
- Soit f une formule, $f \oplus f$ est toujours fausse.

Notons aussi que, si f est une formule, $f \oplus F$ est équivalente à f et $f \oplus V$ à $\neg f$.

1.1.15. Tables de vérité

Les valeurs de formules construites à partir d'autres formules peuvent être consignées dans des tableaux appelés *tables de vérité*, contenant sur la première ligne plusieurs formules et sur les autres leurs valeurs (un tiret indiquant qu'elle peut prendre la valeur vraie ou fausse). En voici un exemple, pour deux formules f et g:

f	g	$\neg f$	$f \wedge g$	$f \vee g$	$f \Rightarrow g$	$f \Leftarrow g$	$f \Leftrightarrow g$
F	F	V	F	F	V	V	V
F	V	V	F	V	V	F	F
V	F	F	F	V	F	V	F
V	V	F	V	V	V	V	V

On peut utiliser des tables de vérités pour montrer l'équivalence entre plusieurs formules. Montrons par exemple les trois propriétés énoncées section 1.1.14. Pour trois formules f, g et h, on a :

f	g	h	$f \oplus g$	$g \oplus f$	$(f \oplus g) \oplus h$	$f \oplus (g \oplus h)$	$f \oplus f$
F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	V	F	F	V	V	F
F	V	F	V	V	V	V	F
F	V	V	V	V	F	F	F
V	F	F	V	V	V	V	F
V	F	V	V	V	F	F	F
V	V	F	F	F	F	F	F
V	V	V	F	F	V	V	F

On remarque, comme attendu, que

- Les formules $f \oplus g$ et $g \oplus f$ prennent toujours la même valeur.
- Les formules $(f \oplus g) \oplus h$ et $f \oplus (g \oplus h)$ prennent toujours la même valeur.
- La formule $f \oplus f$ est toujours fausse.

1.1.16. Quelques propriétés

Les propriétés suivantes peuvent être facilement démontrées en écrivant les tables de vérités correspondantes :

- Soit f une formule. La formule $f \land F$ est toujours fausse et $f \lor V$ est toujours vraie.
- Soit f une formule. Les formule $f \wedge V$, $f \vee F$, $f \wedge f$, $f \vee f$ et $f \Leftrightarrow V$ ont la même valeur de vérité que f.
- Le connecteur ∧ est symmétrique : Soit f et g deux formules ; si f ∧ g est vraie, alors f et g sont toutes deux vraies, donc g ∧ f l'est également.
- Le connecteur \land est transitif : Soit f, g et h trois formules, $f \land (g \land h)$ a la même valeur de vérité que $(f \land g) \land h$. En effet, toute deux sont vraies si et seulement si f, g et h sont toutes trois vraies.
- Soit f, g et h trois formules; si $f \land g$ et $g \land h$ sont vraies, alors $f \land h$ l'est également.

- Le connecteur \vee est symmétrique : Soit f et g deux formules ; si $f \vee g$ est vraie, alors au moins une des deux formules f et g est vraie, donc $g \vee f$ l'est également.
- Le connecteur \vee est transitif : Soit f, g et h trois formules, $f \vee (g \vee h)$ a la même valeur de vérité que $(f \vee g) \vee h$. En effet, toutes deux son vraies si et seulement si au moins une des deux formules f, g et h est vraie.
- Le connecteur \Leftrightarrow est symmétrique : Soit f et g deux formules ; si $f \Leftrightarrow g$ est vraie, alors $g \Leftrightarrow f$ l'est également.
- Le connecteur \Leftrightarrow est transitif : Soit f, g et h trois formules ; si $f \Leftrightarrow g$ et $g \Leftrightarrow h$ sont vraies, alors $f \Leftrightarrow h$ l'est également. Les connecteurs \Leftarrow et \Rightarrow sont également transitifs.
- Soit f et g deux formules. Alors, $\neg(f \land g)$ a la même valeur de vérité que $(\neg f) \lor (\neg g)$. En effet, toutes deux sont vraies si au moins une des formules f et g est fausse, et fausses sinon.
- Soit f et g deux formules. Alors, $\neg(f \lor g)$ a la même valeur de vérité que $(\neg f) \land (\neg g)$. En effet, toutes deux sont vraies si les deux formules f et g sont fausses, et fausses sinon.
- Soit f et g deux formules. Si $f \Leftrightarrow g$ est vraie, alors $\neg f \Leftrightarrow \neg g$ l'est aussi.
- Soit f et g deux formules; la formule $f \Leftrightarrow g$ est équivalente à $(f \Rightarrow g) \land (g \rightarrow f)$.
- Le connecteur \land est distributif sur \lor : si f, g et h sont trois formules, les deux formules $f \land (g \lor h)$ et $(f \land g) \lor (f \land h)$ ont la même valeur de vérité (toutes deux sont vraies si et seulement si f ainsi qu'au moins une des deux formules g et h sont vraies).
- Le connecteur \vee est distributif sur \wedge : si f, g et h sont trois formules, les deux formules $f \vee (g \wedge h)$ et $(f \vee g) \wedge (f \vee h)$ ont la même valeur de vérité (toutes deux sont vraies si f est vraie ou si g et h sont toutes deux vraies et fausses sinon).
- Soit f et g deux formules. Si $f \Rightarrow g$, alors $f \land g$ est équivalente à f et $f \lor g$ est équivalente à g.

Attention : Si f, g et h sont trois formules, savoir que $f \lor g$ et $g \lor h$ sont vraies n'implique pas que $f \lor h$ l'est également. (En effet, si f et h sont fausse alors que g est vraie, les deux premières sont vraies mais la troisième est fausse.)

1.1.17. Valeur de vérité Indéfinie

On peut étendre la logique du premier ordre en posant une troisième valeur de vérité, dite *indéfinie*. La constante de vérité correspondante est notée l. Toute formule est alors associée à une (et une seule) des trois valeurs de vérité vraie, fausse ou indéfinie.

La table de vérité suivante donne les valeurs de formules obtenues à partir de deux formules f et g ainsi que d'un connecteur :

f	g	$\neg f$	$f \wedge g$	$f \vee g$	$f \Rightarrow g$	$f \Leftarrow g$	$f \Leftrightarrow g$
F	F	V	F	F	V	V	V
F	- 1	V	F	I	V	1	1
F	V	V	F	V	V	F	F
- 1	F	- 1	F	I	1	V	1
- 1	- 1	- 1	1	I	1	1	1
- 1	V	- 1	1	V	V	1	1
V	F	F	F	V	F	V	F
V	- 1	F	1	1	1	V	1
V	V	F	V	V	V	V	V

On a alors les équivalences :

- $f \Rightarrow g$ est équivalente à $(\neg f) \lor g$,
- $f \Leftarrow g$ est équivalente à $f \lor (\neg g)$,
- $f \Leftrightarrow g$ est équivalente à $(f \land g) \lor ((\neg f) \land (\neg g))$.

Dans la suite, sauf mention contraire explicite, on considèrera que les deux seules valeurs de vérité possibles sont « vraie » et « fausse ». Un point de vue intermédiaire est de considérer que seules les formules ayant au moins une variable libre peuvent prendre la valeur indéfinie. L'essentiel de ce qui suit reste valable sous ce point de vue.

1.1.18. Quelques schémas de raisonnement

Pour démontrer qu'une formule est vraie, on remplacera souvent certains quantificateurs et connecteurs par des mots ayant la même signification afin de les rendre plus faciles à suivre, en suivant les règles énoncées ci-dessus. Nous présentons ici brièvement quelques idées souvent utilisées pour démontrer des formules, de manière informelle. On se place dans le cadre d'une théorie comprenant la logique du premier ordre et portant sur un certain domaine de discours définissant des objets.

Raisonnement par l'absurde : Un type de raisonnement revenant souvent est le raisonnement par l'absurde : si f et g sont deux formules, si $f \Rightarrow g$ est vraie et g est fausse, alors f est nécessairement fausse. En pratique, pour montrer qu'une formule f est fausse, on peut donc trouver une formule g telle que g est fausse et $f \Rightarrow g$.

Prouver une propriété de la forme $\forall x \ P(x) \Rightarrow Q(x)$: Soit P et Q deux prédicats à un paramètre libre. Pour prouver que la formule $\forall x \ P(x) \Rightarrow Q(x)$ est vraie, on pourra prendre un objet x pouvant être n'importe-quel objet du domaine de discours de la théorie et montrer que, si P(x) est vrai, alore Q(x) l'est également.

Prouver l'unicité d'un objet satisfaisant une propriété en montrant que deux objets la satisfaisant sont égaux : On se place ici dans le cadre de la logique du premier ordre avec égalité. Soit P un prédicat à un paramètre libre. Pour montrer qu'il existe au plus un unique objet x tel que P(x) est satisfait, on pourra montrer que si x et y sont deux objets tels que P(x) et P(y) sont vrais, alors x = y. Pour montrer qu'il en existe exactement un, on montrera en outre qu'il existe un objet x tel que P(x) est vrai.

Équivalence : Soit f et g deux formules. Si on peut montrer qur $f \Rightarrow g$ et $g \Rightarrow f$ sont vraies, alors $f \Leftrightarrow g$ est vraie.

1.1.19. Un exemple : arc-en-ciel à minuit?

Pour rendre cela un peu plus concret, éxaminons un exemple d'application. On se restreint ici à la logique propositionelle, sans variables ni quantificateurs. Considérons les prédicats suivants :

- P_1 : «Le soleil brille.»
- P_2 : «Il pleut.»
- P_3 : «Il y a un arc-en-ciel.»
- P_4 : «Il fait jour.»
- P_5 : «Il est minuit.»
- P_6 : «Si le soleil brille, il fait jour.»
- P_7 : «À minuit, il ne fait pas jour.»
- P_8 : «Il y a un arc-en-ciel si et seulement si le soleil brille et il pleut.»

Alors,

- P_6 est équivalent à : $P_1 \Rightarrow P_4$.
- P_7 est équivalent à : $P_5 \Rightarrow \neg P_4$.
- P_8 est équivalent à : $P_3 \Rightarrow (P_1 \land P_2)$.

Posons-nous la question : en admettant P_6 , P_7 et P_8 , peut-il y avoir un arc-en-ciel à minuit ? Évidemment, non! En effet, la contraposée de P_6 est $\neg P_4 \Rightarrow \neg P_1$. Si P_7 et P_6 (et donc sa contraposée) sont vrais, alors $(P_5 \Rightarrow \neg P_4) \land (\neg P_4 \Rightarrow \neg P_1)$ est vrai. Puisque le connecteur \Rightarrow est transitif, cela implique $P_5 \Rightarrow \neg P_1$. Or, la contraposée de P_8 est $\neg (P_1 \land P_2) \Rightarrow \neg P_3$. Si P_8 est vrai, sa contraposée l'est aussi. Si, de plus, P_1 est faux, alors $\neg (P_1 \land P_2)$ est vrai, et donc $\neg P_3$ est vrai. Donc, si P_8 est vrai, $\neg P_1 \Rightarrow \neg P_3$. En utilisant une dernière fois la transitivité du connecteur \Rightarrow , on obtient donc $P_5 \Rightarrow \neg P_1$ si P_6 , P_7 et P_8 sont vrais. Cela peut se récrire formellement :

$$P_6 \wedge P_7 \wedge P_8 \Rightarrow (P_5 \Rightarrow \neg P_1).$$

1.1.20. Théorème d'incomplétude de Gödel

1.2. Théorie ZF(C)

1.2.1. La théorie de Zermelo

On définit la relation d'inclusion ⊂ par :

$$\forall a \forall b ((a \subset b) \Leftrightarrow (\forall x (x \in a) \Rightarrow (x \in b))).$$

Si $a \subset b$, on dira que *a est un sous-ensemble de b*, ou que *a est inclus dans b*. Notons que, pour tout ensemble *a*, $a \subset a$ est vrai. On définit aussi la relation \supset par :

$$\forall a \, \forall b \, ((a \supset b) \Leftrightarrow (\forall x \, (x \in a) \Leftarrow (x \in b))).$$

La théorie Z comporte six axiomes (l'axiome d'extensionnalité et les cinq axiomes de construction) ainsi qu'un schéma d'axiomes, correspondant à un axiome par formule à un paramètre libre.

Axiome d'extensionnalité : Si deux ensembles possèdent les mêmes éléments, alors ils sont égaux.

$$\forall a \, \forall b \, (\forall x \, ((x \in a) \Leftrightarrow (x \in b)) \Rightarrow (a = b)).$$

La réciproque est une conséquence directe des propriétés de l'égalité en logique du premier ordre. On définit la relation \neq par : $\forall a \forall b \ (a \neq b) \Leftrightarrow \neg (a = b)$.

Lemme : On définit la relation R sur les ensembles par : $\forall a \forall b (a \ R \ b) \Leftrightarrow (\forall x (x \in a) \Leftrightarrow (x \in b))$. Alors, les trois prédicats suivants sont vrais :

- $\forall x (x R x)$ (réciprocité)
- $\forall x \, \forall y \, (x \, R \, y) \Rightarrow (y \, x) \, (\text{r\'eflexivit\'e})$
- $\forall x \forall y \forall z ((x R y) \land (y R z)) \Rightarrow (x = z).$

Cela suggère que l'axiome d'extensionalité est compatible avec la définition de l'égalité en logique du premier ordre (même s'il manque le schéma d'axiomes de Leibniz pour assurer la cohérence).

Démonstration :

- Soit x un ensemble. Pour tout $y, y \in x$ a la même valeur de vérité que $y \in x$ (trivialement, puisqu'il s'agit de la même formule). Donc, $\forall y (y \in x) \Leftrightarrow (y \in x)$. Donc, $x \in X$.
- Soit x et y deux ensembles tels que x R y. Puisque x = y, on a : $\forall z \ z \in x \Leftrightarrow z \in y$. Puisque le connecteur \Leftrightarrow est symmétrique, on a donc : $\forall z \ z \in y \Leftrightarrow z \in y$. Donc, y R x.
- Soit x, y et z trois ensembles tels que x R y et y R z. Pour tout ensemble a, on a a ∈ x ⇔ a ∈ y et a ∈ y ⇔ a ∈ z.
 Donc, par transitivité du connecteur ⇔, a ∈ x ⇔ a ∈ z. Cela étant valable pour tout ensemble a, on en déduit que x R z.

Lemme : La relation ⊂ satisfait les trois propriétés suivantes :

- *Réflexivité* : $\forall x \ x \subset x$.
- Antisymétrie : $\forall x \, \forall y \, (x \subset y) \land (y \subset x) \Rightarrow (x = y)$.
- Transitivité: $\forall x \forall y \forall z (x \subset y) \land (y \subset z) \Rightarrow (x \subset z)$.

Démonstration:

- Soit x un ensemble. Pour tout élément e de x, on a (par définition), $e \in x$. Donc, le prédicat $\forall e (e \in x) \Rightarrow (e \in x)$ est vrai. Donc, $x \in x$.
- Soit x et y deux ensembles tels que x ⊂ y et y ⊂ x. Soit e un ensemble. Si e ∈ x est vrai, alors e ∈ y est vrai aussi puisque x ⊂ y. Si e ∈ x est faux, alors e ∈ y est faux aussi, sans quoi on aurait e ∈ y et donc e ∈ x puisque y ⊂ x. Cela montre que ∀e (e ∈ x) ⇔ (e ∈ y) est vrai. Donc, d'après l'axiome d'extensionnalité, x = y est vrai.

^{5.} En effet, soit x un ensemble, $x \in a$ a toujours la même valeur de vérité que lui-même, donc $(x \in a) \Rightarrow (x \in a)$ est vrai.

^{6.} En effet, soit deux ensembles a et b tels que a = b, et soit x un ensemble, et P le prédicat à un paramètre libre définit par Py: $x \in y$, puisque a = b, on doit avoir $P(a) \Leftrightarrow P(b)$, et donc $(x \in a) \Leftrightarrow (x \in b)$.

• Soit x, y et z trois ensembles tels que $x \subset y$ et $y \subset z$. Soit e un ensemble. Si $e \in x$, alors $e \in y$ puisque $x \subset y$, et donc $e \in z$ puisque $y \subset z$. Cela motre que le prédicat $\forall e \ (e \in x) \Rightarrow (e \in z)$ est vrai. Donc, $x \subset z$.

Lemme : La proposition $\forall a \forall b \, (a = b) \Leftrightarrow [(a \subset b) \land (b \subset a)]$ est vraie. Autrement dit, pour tous ensembles a et b, la formule a = b est équivalente à $(a \subset b) \land (b \subset a)$.

Démonstration : Soit a et b deux ensembles.

- Supposons d'abord que a = b. Soit x tel que x ∈ a. Puisque a = b, on a x ∈ b. Donc, ∀x (x ∈ a) ⇒ (x ∈ b). Donc, a ⊂ b. Puisque l'égalité est symmétrique, on montre de même en échangeant les rôles de a et b que b ⊂ a. Donc, (a ⊂ b) ∧ (b ⊂ a).
- Supposons maintenant que $(a \subset b) \land (b \subset a)$. Soit x un ensemble. Si $x \in a$, et puisque $a \subset b$, alors $x \in b$. De même, si $x \in b$, et puisque $b \subset a$, alors $x \in a$. Donc, $\forall x (x \in a) \Leftrightarrow (x \in b)$. Donc, a = b.

On a donc montré que les formules a = b et $(a \subset b) \land (b \subset a)$ son équivalentes, au sens où chacune est vraie qi l'autre l'est (et donc, également, fausse si l'autre l'est).

Axiome de la paire : La paire formée par deux ensembles est un ensemble :

$$\forall a \, \forall b \, \exists c \, \forall x \, ((x \in c) \Leftrightarrow ((x = a) \vee (x = b))).$$

Si a et b sont deux ensembles, on note $\{a, b\}$ leur paire. Il s'agit de l'ensemble contenant a et b mais aucun autre (au sens de « non égal à a ni à b ») ensemble. Cet ensemble est unique d'après l'axiome d'extensionnalité. Si de plus b = a, alors $\{a, b\}$ ne contient qu'un seul élément. Il peut alors être abrégé en $\{a\}$. Puisque, pour tout x, la formule $(x = a) \lor (x = a)$ est équivalente à x = a, on a :

$$\forall x (x \in \{a\}) \Leftrightarrow (x = a).$$

Axiome de la réunion : Pour tout ensemble a, il existe un ensemble qui est l'union des éléments de a :

$$\forall a \,\exists b \,\forall x \,((x \in b) \Leftrightarrow (\exists y \,((y \in a) \lor (x \in y)))).$$

La réunion d'un ensemble a est notée $\cup a$. Cet ensemble est unique d'après l'axiome d'extensionnalité. Si a et b sont deux ensembles, $\{a,b\}$ est aussi un ensemble d'après l'axiome de paire. La réunion de cet ensemble est notée $a \cup b$. Soit a, b et c trois ensembles. On note $\{a,b,c\}$ l'ensemble $\{a,b\} \cup \{c\}$.

Axiome de l'ensemble des parties : La collection des parties d'un ensemble est un ensemble :

$$\forall a \, \exists b \, \forall x \, ((x \in b) \Leftrightarrow (x \subset a)).$$

Cet ensemble est unique d'après l'axiome d'extensionnalité.

Schéma d'axiomes de compréhension : Pour tout prédicat P à une variable libre x et chaque ensemble a, il existe un ensemble qui a pour éléments l'ensemble des éléments de a vérifiant la propriété P, c'est-à-dire :

$$\forall a \exists b \forall x [(x \in b) \Leftrightarrow ((x \in a) \land Px)].$$

Avec les mêmes notations, cet ensemble est noté $\{x \in a | Px\}$. Il est unique d'après l'axiome d'extensionnalité. (En effet, si deux ensembles satisfont l'énoncé de l'axiome obtenu pour un même ensemble et une même propriété, alors tout élémen de l'un appartient à l'autre.) Ce schéma d'axiomes implique qu'il existe un ensemble vide, noté \emptyset , pourvu qu'au moins un ensemble a existe—ce qui est nécessairement le cas puisque, en logique du premier ordre, les domaines d'interprétation des variables d'objets de base, ici les ensembles, sont non vides. On peut en effet le définir par : $\emptyset = \{x \in a | x \neq x\}$. Puisque tout ensemble x satisfait x = x, il n'existe aucun x tel que $x \in \emptyset$; autrement dit, la formule suivant est vraie : $\forall x x \notin \emptyset$. Cet ensemble est unique d'après l'axiome d'extensionnalité.

Lemme : Le prédicat suivant est vrai : $\forall x \varnothing \subset x$.

Démonstration : Soit x un ensemble. La formule $\emptyset \subset x$ est équivalente à : $\forall e \ (e \in \emptyset) \Rightarrow (e \in x)$. Or, pour tout ensemble $e, e \in \emptyset$ est faux, donc $(e \in \emptyset) \Rightarrow (e \in x)$ est vrai. Donc, $\forall e \ (e \in \emptyset) \Rightarrow (e \in x)$ est vrai. Donc, $\emptyset \subset x$ est vrai.

Lemme : Le prédicat suivant est vrai : $\forall x \ x \subset \emptyset \Rightarrow x = \emptyset$.

Démonstration: Soit x un ensemble satisfaisant $x \subset \emptyset$. Pour tout ensemble y, on a $y \notin \emptyset$, donc $y \notin x$.

L'axiome de compréhension peut aussi être utilisé pour définir la différence de deux ensembles. Soit A et B deux ensembles. On note $A \setminus B$ l'ensemble $\{x \in A | x \notin B\}$.

Lemme : Soit A et B deux ensembles tels que $B \in A$. Alors, $(A \setminus B) \cup B = A$.

Démonstration : Soit x un élément de A. Si $x \in B$, alors $x \in (A \setminus B) \cup B$. Sinon, $x \in A \setminus B$, donc $x \in (A \setminus B) \cup B$. Donc, dans tous les cas, $x \in (A \setminus B) \cup B$.

Soit x un élément de $x \in (A \setminus B) \cup B$. Alors, $x \in A \setminus B$ ou $x \in B$. Si $x \in A \setminus B$, alors $x \in A$ puisque $A \setminus B \subset A$. Si $x \in B$, alors $x \in A$ puisque $A \setminus A$. Donc, dans tous les cas, $x \in A$.

On a donc montré que : $\forall x (x \in A) \Leftrightarrow (x \in (A \setminus B) \cup B)$, et donc que $(A \setminus B) \cup B = A$.

Notons qu'il s'agit bien d'un schéma d'axiomes, c'est-à-dire une méthode permettant de construire des axiomes, et non d'un seul axiome : puisqu'on ne peut pas quantifier les prédicats en logique du premier ordre, ce shéma définit un axiome pour chaque prédicat à un paramètre libre. En théorie Z, on considère le prédicat obtenu à partir de tout prédicat P à une variable libre comme vrai.

Ce schéma peut être reformulé en notant que, si P est un prédicat à une variable libre x et d'autres variables libres éventuelles $a_1 \cdots a_p$, et si $\alpha 1 \ldots \alpha_p$ est une collection d'ensembles pouvant remplacer $a_1 \ldots a_p$, alors le prédicat Q défini par $Q: Px\alpha 1 \cdots \alpha_p$ a une unique variable libre x. Le schéma d'axiomes de compréhension peut ainsi être reformulé de la manière suivante : Pour tout prédicat P à une variable libre x et d'éventuels autres variables libres collectivement notées $a_1 \ldots a_p$, pour chaque valeur des variables $a_1 \cdots a_p$ et chaque ensemble b, il existe un ensemble qui a pour éléments l'ensemble des éléments de b vérifiant la propriété b b b0 existe un ensemble qui b1 existe un ensemble qui b2 existe b3 existe une ensemble b4 existe une ensemble b5 existe b6 existe b7 existe b8 existe b9 exist

$$\forall a_1 \dots a_p \, \forall b \, \exists c \, \forall x \, [(x \in c) \Leftrightarrow ((x \in b) \land Pxa_1 \dots a_p)].$$

(Dans cette formule, il est entendu que le premier quantificateur est absent si P n'a qu'une seule variable libre.)

Axiome de l'infini : Il existe un ensemble contenant l'ensemble vide et clos par application du successeur $x \mapsto x \cup \{x\}$. Formellement, cet axiome s'écrit :

$$\exists Y (\emptyset \in Y) \land (\forall y ((y \in Y) \Rightarrow (y \cup \{y\} \in Y))).$$

L'ensemble ainsi défini contient \emptyset , $\{\emptyset\}$, $\{\emptyset, \{\emptyset\}\}$, $\{\emptyset, \{\emptyset\}\}$, ...

1.2.2. Intersection

Soit a et b deux ensembles. On appelle *intersection* de a et b, notée $a \cap b$, l'ensemble

$$a \cap b = \{x \in a | x \in b\}.$$

Cet ensemble existe d'après le schéma d'axiomes de compréhension, en considérant la formule à un paramètre $Px: x \in b$. Il est unique d'après l'axiome d'extensionnalité. On $a: \forall x x \in a \cap b \Leftrightarrow (x \in a \land x \in b)$. Notons que cette définition est symmétrique : $\forall a \forall b (a \cap b) = (b \cap a)$. Elle est aussi transitive : si a, b et c sont trois ensembles, on a $(a \cap b) \cap c = a \cap (b \cap c)$. (Ces deux propriétés sont des conséquence de la symmétrie et de la transitivité du connecteur \land .) On pourra noter ce l'ensemble $a \cap (b \cap c)$ par $a \cap b \cap c$.

De même, on $a: \forall x \ x \in a \cup b \Leftrightarrow (x \in a \lor x \in b)$. On en déduit aisément que $a \cup b = b \cup a$ et, si c est un ensemble, $(a \cup b) \cup c = a \cup (b \cup c)$. On pourra noter ce l'ensemble $a \cup (b \cup c)$ par $a \cup b \cup c$.

1.2.3. Schéma d'axiomes de remplacement

La théorie de Zermelo plus cet axiome donne la théorie ZF.

Énoncé: Soit F une formule à deux variables libres (notées en première et second position) et d'éventuels paramètres notés $a_1 \dots a_p$. Alors,

$$\forall a_1 \dots a_p \ \big(\forall x \, \forall y \, \forall z \ \big[(Fxya_1 \dots a_p \wedge Fxza_1 \dots a_p) \Rightarrow (z = y) \big] \big) \Rightarrow \big(\forall b \, \exists c \, \forall z \ \big[(z \in c) \Leftrightarrow (\exists x \, [(x \in b) \wedge (Fxza_1 \dots a_p)]) \big] \big) \, .$$

Lemme : Pour un choix donné des paramètres tel que le membre de gauche de l'implication est satisfait et pour tout b, l'ensemble c définit par $\forall z \ [(z \in c) \Leftrightarrow (\exists x \ [(x \in b) \land (Fxza_1 \dots a_p)])]$ est unique d'après l'axiome d'extensionnalité.

La démonstration de ce lemme est relativement triviale. Écrivons-mà cependant explicitement par soucis de clarté.

Démonstration : Soit *F* une formule à deux variables libres notées en première et seconde position et d'éventuels paramètres, collectivement notés *a*. Fixons les paramètres *a* tels que la formule

$$\forall x \, \forall y \, \forall z \, [(Fxya \land Fxza) \Rightarrow (z = y)]$$

est vraie.

Soit b un ensemble. Soit c_1 et c_2 deux ensembles satisfaisant :

$$(z \in c_1) \Leftrightarrow (\exists x [(x \in b) \land (Fxza)])$$

et

$$(z \in c_2) \Leftrightarrow (\exists x [(x \in b) \land (Fxza)]).$$

Alors,,

- Soit z un ensemble. Si $z \in c_1$, il existe un élément x de b tel que Fxza est vrai. Donc, $z \in c_2$.
- Soit z un ensemble. Si $z \in c_2$, il existe un élément x de b tel que Fxza est vrai. Donc, $z \in c_1$.

Les deux ensembles c_1 et c_2 sont donc égaux d'après l'axiome d'extensionnalité.

Si F est une formule à deux variables libres sans autres paramètres, le schéma d'axiomes de remplacement donne :

П

$$(\forall x\,\forall y\,\forall z\;[(Fxy\wedge Fxz)\Rightarrow (z=y)])\Rightarrow (\forall b\,\exists c\,\forall z\;[(z\in c)\Leftrightarrow (\exists x\,[(x\in b)\wedge (Fxz)])])\,.$$

Lemme : Le schéma d'axiomes de compréhension est une conséquence du schéma d'axiomes de remplacement, obtenue en prenant Fxy: $(x = y) \land P(x)$.

Démonstration : (On peut aisément étendre cette démonstration au cas où le prédicat P a d'autres paramètres que x en ajoutant les mêmes paramètres à F.) On admet le schéma d'axiomes de remplacement. Soit P un prédicat à un paramètre libre. Soit F la formule à deux paramètres libres définie par Fxy: $(x = y) \land P(x)$. Pour tous y et z, si Fxy et Fxz, alors x = y et x = z, donc y = z par réflexivité et transitivité de l'égalité. Soit b un ensemble. D'après l'axiome obtenu par le schéma d'axiomes de copréhension pour la formule F, on peut choisir un ensemble c tel que :

$$\forall z \, (z \in c) \Leftrightarrow (\exists x \, ((x \in b) \land (Fxz))) \, .$$

Cette formule est équivalente à :

$$\forall z (z \in c) \Leftrightarrow (\exists x ((x \in b) \land (x = z) \land P(x))).$$

Puisque la relation \wedge est symmétrique et transitive, la formule $\exists x \, ((x \in b) \wedge (x = z) \wedge P(x))$ est équivalente à $\exists x \, ((x = z) \wedge ((x \in b) \wedge P(x)))$. Or, pour tout z, la formule $\exists x \, ((x = z) \wedge ((x \in b) \wedge P(x)))$ est équivalente à $(z \in b) \wedge P(z)$. En effet.

- Si cette dernière est vraie, alors, puisque z=z est toujours vrai par réciprocité de l'égalité, $(z=z) \land ((z \in b) \land P(z))$ est vraie, et donc il existe une valeur de x (z) telle que (z) x0 (z0) est vraie.
- Si elle est fausse, alors il n'existe aucune valeur de x telle que $(x = z) \land ((x \in b) \land P(x))$ est vraie puisque, si x = z est vrai, $(x \in b) \land P(x)$ a la même valeur de vérité que $(z \in b) \land P(z)$ et est donc fausse.

Ainsi, l'ensemble *c* satisfait :

$$\forall z (z \in c) \Leftrightarrow ((z \in b) \land P(z)).$$

On a donc montré que :

$$\forall b\,\exists c\,\forall z\,(z\in c)\Leftrightarrow ((z\in b)\wedge P(z))\,.$$

Lemme : En présence du schéma d'axiomes de remplacement, l'axiome de la paire est une conséquence des autres.

Démonstration : Tout d'abord, d'après le schéma d'axiomes de compréhension, l'ensemble vide \varnothing existe. Son seul sous-ensemble est lui-même. En effet, on a $\varnothing \subset \varnothing$ (puisque chaque ensemble est un sous-ensemble de lui-même ; une autre façon de voir cela est que $(x \in \varnothing) \Rightarrow (x \in \varnothing)$ est vraie pour tout x puisque le membre de gauche est toujours faux) et, si $a \subset \varnothing$, alors $\forall x x \notin a$ (sans quoi on aurait $x \in a$ et donc $x \in \varnothing$, ce qui est impossible par définition de l'ensemble vide), et donc $a = \varnothing$. Donc, l'ensemble des parties de \varnothing est l'ensemble ne contenant que \varnothing . Cet ensemble est noté $\{\varnothing\}$. Ce nouvel ensemble contient deux sous-ensembles : \varnothing et $\{\varnothing\}$. (Ce sont bien des sous-ensembles car tout élément d'un de ces ensembles doit être \varnothing , qui est un élément de $\{\varnothing\}$ et, si $a \subset \{\varnothing\}$, a ne peut contenir d'autre élément que \varnothing ; il doit

donc être égal soit à \emptyset (s'il ne contient pas \emptyset) soit à $\{\emptyset\}$ (s'il le contient).) D'après l'axiome de l'ensemble des parties, l'ensemble $\{\emptyset, \{\emptyset\}\}$ contenant uniquement \emptyset et $\{\emptyset\}$ existe donc.

Soit A et B deux ensembles. Considérons la formule à deux variables libres F définie par :

$$Fxy$$
: $[(x = \emptyset) \land (y = A)] \lor [(x = \{\emptyset\}) \land (y = B)].$

Notons que $\{\emptyset\} \neq \emptyset$ puisque $\emptyset \in \{\emptyset\}$ et $\emptyset \notin \emptyset$. F satisfait :

$$\forall x \, \forall y \, \forall z \, ([(Fxy) \land (Fxz)] \Rightarrow [y = z]).$$

(Car, si le membre de gauche est vrai, soit $x = \emptyset$, y = A, z = A, soit $x = \{\emptyset\}$, y = B, z = B.) Soit C l'ensemble défini par l'axiome de remplacement pour F, en prenant pour l'ensemble noté b dans la définition l'ensemble $\{\emptyset, \{\emptyset\}\}$. Alors, pour tout d, $d \in C$ si et seulement si il existe x tel que $x \in \{\emptyset, \{\emptyset\}\}$ et Fxd. On a donc deux (et seulement deux) possibilités : $x = \emptyset$ et d = A, ou $x = \{\emptyset\}$ et d = B. Donc, $[d \in C] \Leftrightarrow [(d = A) \lor (d = B)]$. L'ensemble C est donc la paire $\{A, B\}$.

En admettant le schéma d'axiomes de remplacement, on peut donc s'affranchir du schéma d'axiomes de compréhension et de l'axiome de la paire. La théorie ZF est ainsi définie par quatre axiomes et un schéma d'axiomes.

1.2.4. Axiome de fondation

Cet axiome peut être inclus ou non dans la théorie ZFC, selon les auteurs. Dans la suite, on ne l'inclura pas sauf mention contraire explicite.

Énoncé: Tout ensemble x non vide possède un élément y n'ayant aucun élément commun avec x : $\forall x, [x \neq \emptyset \Rightarrow (\exists y y \in x \land y \cap x = \emptyset)].$

Corrolaire 1 : Aucun ensemble ne peut être un élément de lui-même.

Démonstration : Soit y un ensemble quelconque, et considérons l'ensemble $x = \{y\}$. (Cet ensemble existe d'après l'axiome de la paire : il s'agit de la paire formée par y et lui-même.) Alors, x est non vide et ne contient qu'un élément (y). D'après l'axiome de fondation, on a donc $y \cap x = \emptyset$. Puisque $y \in x$, cela implique $y \notin y$ (sans quoi on aurait $y \in y \cap x$).

Corrolaire 2 : Soit deux ensembles x et y. Si $x \in y$, alors $y \notin x$.

Démonstration : Soit x et y deux ensembles tels que $x \in y$. Considérons l'ensemble $z = \{x, y\}$ (qui existe d'après l'axiome de la paire). L'ensemble z est non vide et ne contient que les éléments x et y. Donc, d'après l'axiome de fondation, $x \cap z = \emptyset$ ou $y \cap z = \emptyset$. Mais $x \in y$, donc $x \in (y \cap z)$, donc la formule $y \cap z = \emptyset$ est fausse. On a donc $x \cap z = \emptyset$, et donc, puisque $y \in z$, $y \notin x$.

1.2.5. Couples

Définition : Soit deux ensembles x et y. D'après l'axiome de la paire, $\{x\}$ et $\{x,y\}$ existent. En utilisant à nouveau l'axiome de la paire, l'ensemble $\{\{x\},\{x,y\}\}$ existe. On l'appelle le couple de x et y, noté (x,y).

Lemme : Soit a, b, c et d quatre ensembles tels que (a, b) = (c, d). Alors a = c et b = d.

Démonstration : On distingue deux cas selon que a et b sont égaux ou non. Supposons d'abord que a = b. Alors, $(a, b) = \{\{a\}\}$. Puisque $\{c\} \in (c, d)$ et (c, d) = (a, b), on en déduit que $\{c\} \in \{'lbracea\}\}$ et donc $\{c\} = \{a\}$. Donc, $c \in \{a\}$, et donc c = a. Par ailleurs, $\{c, d\} \in (c, d)$, donc $\{c, d\} = \{a\}$, et donc d = a. Puisque b = a, on a donc bien c = a et d = b.

Supposons maintenant $a \neq b$. Puisque $\{c\} \in (c,d)$, et (c,d) = (a,b), on a $\{c\} = \{a\}$ ou $\{c\} = \{a,b\}$. Montrons que la seconde égalité est impossible. Si elle était vraie, puisque $a \in \{a,b\}$, on aurait $a \in \{c\}$, donc a = c, et, puisque

^{7.} Montrons cela plus rigoureusement. Tout d'abords, A et B appartiennent à C. En effet, on a $\emptyset \in \{\emptyset, \{\emptyset\}\}$ et $F\emptyset A$, donc $A \in C$, et $\{\emptyset\} \in \{\emptyset, \{\emptyset\}\}\}$ et $F\{\emptyset\} B$, donc $B \in C$.

Soit X un élément de C. On peut choisir un élément x de $\{\emptyset, \{\emptyset\}\}$ tel que FxX. Cela laisse deux possibilités : $x = \emptyset$ ou $x = \{\emptyset\}$. Si $x = \emptyset$, FxX implique X = A. Si $x = \{\emptyset\}$, FxX implique X = B. Dans les deux cas, on a bien $(X = A) \land (X = B)$. Ainsi, $(X \in C) \Leftrightarrow ((X = A) \lor (X = B))$ est vrai.

 $b \in \{a, b\}$, on aurait $b \in \{c\}$, donc b = c, et donc (par symmétrie et transitivité de l'égalité) b = a, ce qui est impossible $a \neq b$. Ainsi, $\{c\} = \{a, b\}$ est nécessairement fausse, et donc $\{c\} = \{a\}$. Donc, $c \in \{a\}$, et donc c = a.

Puisque $\{a,b\} \in (a,b)$ et (a,b) = (c,d), on a $\{a,b\} \in (c,d)$. Donc, $\{a,b\} = \{c\}$ ou $\{a,b\} = \{c,d\}$. On vient de voir que la première égalité est fausse, donc $\{a,b\} = \{c,d\}$. Donc, $b \in \{c,d\}$. Donc, b = c ou b = d. Puisque a = c et $b \neq a$, la première égalité est fausse. Donc, b = d.

Soit x et y deux ensembles et z=(x,y). On dit parfois que x est la première composante de z et y sa deuxième composante, ou seconde composante.

1.2.6. Produit Cartésien

Soit a et b deux ensembles, c l'ensemble des parties de a et d l'ensemble des parties de $a \cup b$. Soit e l'ensemble des parties de $c \cup d$. Soit e l'ensemble des parties de e et e ensemble des parties de e ensemble des parties de e et e ensemble des parties de e en

$$Px$$
: $\exists \alpha \, \exists \beta \, (\alpha \in a) \land (\beta \in b) \land (x = (\alpha, \beta)).$

On note $a \times b$ et on appelle *produit Cartésien de a et b* l'ensemble des éléments de e satisfaisant la propriété P. Cet ensemble existe d'après le schéma d'axiomes de compréhension.

Soit a et b deux ensembles et c un sous-ensemble de $a \times b$. On appelle domaine de c l'ensemble $\{x \in a | \exists y \ y \in b \land (x,y) \in c\}$.

Lemme : Soit a, b, a' et b' quatre ensembles tels que $a' \subset a$ et $b' \subset b$. Alors $a' \times b' \subset a \times b$.

Démonstration : Soit z un élément de $a' \times b'$. On peut choisit un élément x de a' et un élément y de b' tels que z = (x, y). Puisque a' est un sous-ensemble de a, on a $x \in a$. Puisque b' est un sous-ensemble de b, on a $y \in b$. Donc, $(x, y) \in a \times b$. Donc, $z \in a \times b$.

1.2.7. Graphe de relation binaire

Soit a et b deux ensembles. Un graphe de relation binaire sur a et b est un sous-ensemble de $a \times b$. À un graphe de relation binaire G est associé une relation binaire G définie par : $\forall a \forall b \ (aRb) \Leftrightarrow ((a,b) \in G)$. On dira alors que la relation G est définie sur G est G est G est définie sur G est G e

1.2.8. Relation d'ordre

Soit E un ensemble. Une relation binaire \leq définie sur $E \times E$ est dite relation d'ordre sur E si elle satisfait les trois propriétés suivantes :

- Réflexivité : $\forall x \, x \in E \Rightarrow x \leq x$.
- Antisymétrie : $\forall x \, \forall y \, x \in E \land y \in E \land (x \leq y) \land (y \leq x) \Rightarrow x = y$.
- Transitivité : $\forall x \, \forall y \, \forall z \, x \in E \land y \in E \land z \in E \land (x \leq y) \land (y \leq z) \Rightarrow x \leq z$.

Une relation d'ordre \leq sur E est dite relation d'ordre total si la formule suivante est vraie : $\forall x \in E \ \forall y \in E \ (x \leq y) \ \lor \ (y \leq x)$. Un élément e de E tel que : $\forall f \ f \in E \land f \leq e \Rightarrow f = e$ est dit minimal (pour l'ensemble E et pour la relation \leq); on dit aussi que E admet e pour élément minimal pour la relation \leq . Un élément e de E tel que : $\forall f \ f \in E \land e \leq f \Rightarrow f = e$ est dit maximal (pour l'ensemble E et pour la relation \leq); on dit aussi que E admet e pour élément maximal pour la relation \leq . Un ensemble muni d'une relation d'ordre est dit ordonné. Un ensemble muni d'une relation d'ordre total est dit totalement ordonné.

Lemme : Soit E un ensemble et \leq une relation d'ordre total sur E. Alors, E admet au plus un élément maximal et au plus un élément minimal pour la relation \leq .

Démonstration : Soit a et b deux éléments maximaux de E pour la relation \leq . Puisque \leq est une relation d'ordre total sur E, $a \leq b$ ou $b \leq a$. Puisque a est un élément maximal, $a \leq b$ implique a = b. Puisque a = b best un élément maximal, $a \leq b$ implique a = b. Donc, et puisque l'égalité est symmétrique, on a dans tous les cas a = b. Cela montre que a = b admet au plus un seul élément maximal pour la relation a = b.

Soit a et b deux éléments minimaux de E pour la relation \leq . Puisque \leq est une relation d'ordre total sur E, $a \leq b$ ou $b \leq a$. Puisque b est un élément minimal, $b \leq a$ implique b = a. Donc, et puisque l'égalité est symmétrique, on a dans tous les cas a = b. Cela montre que b = a admet au plus un seul élément minimal pour la relation \leq .

Lemme : Soit E un ensemble et \leq une relation d'ordre sur E. Soit e un élément de E tel que : $\forall x \in E e \leq x$. Alors e est un élément minimal de E pour \leq .

Démonstration : Soit x un élément de E tel que $x \le e$. On a $(x \le e) \land (e \le x)$. Par antisymétrie de la relation \le , on en déduit x = e.

Lemme : Soit E un ensemble et \leq une relation d'ordre total sur E. Soit e un élément de E. Alors, le prédicat $\forall f \in E \ e \leq f$ est équivalent à dire que e est l'élément minimal de E.

Démonstration:

- Supposons le prédicat ∀f ∈ Ee ≤ f vrai. Soit f un élément de E tel que f ≤ e. On a alors e ≤ f et f ≤ e, donc f = e par antisymétrie de la relation ≤. Ainsi, e est un élément minimal de E pour ≤. Puisque ≤ est une relation d'ordre total, cet élément minimal est unique.
- (Nous adoptions ici une approche un brin pédestre.) Supposons que e est l'élément minimal de E pour \leq . Soit f un élément de E. Puisque e est une relation d'ordre total, $e \leq f \lor f \leq e$ est vrai. Puisque e est l'élément minimal de E pour e, e pour e est vrai. (Ici, on pourrait directement conclure que, puisque e et implique e et donc e est l'al première formule est équivalente à e est l'al première formule est équivalente à e est l'al première formule peut se récrire en : e en entre e en est l'élément via le calcul des prédicats.) Cette dernière formule peut se récrire en : e en entre e entre

Lemme : Soit E un ensemble et \leq une relation d'ordre sur E. La relation \geq sur E définie par : $\forall x \forall y \ x \in E \land y \in E \Rightarrow (x \geq y \Leftrightarrow y \leq x)$ est une relation d'ordre sur E. En outre, si \leq est une relation d'ordre total, alors \geq l'est aussi.

Démonstration:

- Réflexivité : Soit x un élément de E. On a $x \le x$ par réflexivité de la relation \le , donc $x \ge x$.
- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que $x \ge y$ et $y \ge x$. Alors, $y \le x$ et $x \le y$. Par antisymétrie de la relation \le , on en déduit que x = y.
- Transitivité : Soit x, y et z trois éléments de E tels que $x \ge y$ et $y \ge z$. Alors, $y \le x$ et $z \le y$. Par transitivité de la relation \le , on en déduit que $z \le x$, et donc $x \ge z$.
- Supposons que \leq est une relation d'ordre total. Soit x et y deux éléments de E. Alors, $x \leq y$ ou $y \leq x$. Donc, $y \geq x$ ou $x \geq y$.

Soit E un ensemble, \leq une relation d'ordre total sur E et F un sous-ensemble de E. On dit que F est borné supérieurement (dans E et pour la relation \leq) s'il existe un élément m de E tel que : $\forall e \ (e \in F) \Rightarrow (e \leq m)$. On dit alors que cet élément est une borne supérieure de E (dans E et pour la relation E). On dit que E est borné inférieurement (dans E et pour la relation E) s'il existe un élément E0 de E1 et que : E2 et E3. On dit alors que cet élément est une borne inférieure de E3 (dans E3 et pour la relation E4).

Une relation binaire < antisymétrique, transitive et telle que $\forall x \ x \in E \Rightarrow \neg(x < x)$ (antireflexivité) est dite *relation* d'ordre strict. (cette dernière propriété et l'antisymmétrie impliquent qu'il n'existe pas d'éléments x et y de E tels que $(x < y) \land (y < x)$.) Si \leq est une relation d'ordre sur un ensemble E, alors la relation < définie par : pour tout éléments a et b de E, $a < b \Leftrightarrow (a \leq b) \land (a \neq b)$ est une rélation d'ordre strict. En effet,

- Soit x un élément de E, $x \neq x$ est fausse, donc x < x est fausse.
- Soit x et y deux éléments de E tels que x < y et y < x, alors $x \le y$ et $y \le x$, donc x = y. La relation < est bien antisymétrique.
- Soit x, y et z trois éléments de E lets que x < y et y < z. Alors $x \le y$ et $y \le z$, donc $x \le z$. Par ailleurs, si on avait x = z, alors $y \le x$, et donc y = x, ce qui est impossible puisque x < y. Donc, $x \ne z$. On en déduit que x < z. Ainsi, la relation < est bien transitive.

Lemme : Soit *E* un ensemble et \leq une relation d'ordre sur *E*. La relation < sur *E* définie par : $\forall x \forall y \ x \in E \land y \in E \Rightarrow (x < y \Leftrightarrow (y \leq x \land x \neq y))$ est une relation d'ordre strict sur *E*.

Démonstration:

• Antiréflexivité : Soit x un élément de E. Puisque x = x, la formule $x \neq x$ est fausse, donc x < x est fausse.

- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que x < y et y < x. Alors, $x \le y$ et $y \le x$. Puisque \le est une relation d'ordre, cela implique x = y.
- Transitivité: Soit x, y et z trois éléments de E tels que x < y et y < z. On a $x \le y$ et $y \le z$. Puisque \le est une relation d'ordre, cela implique $x \le z$. Par ailleurs, z ne peut pas être égal à x car on aurait alors $x \le y$ et $y \le x$, d'où y = x, ce qui est incompatible avec x < y. Donc, $x \le z$ est fausse, et donc x < z est vraie.

Lemme : Soit *E* un ensemble et < une relation d'ordre strict sur *E*. La relation \leq sur *E* définie par : $\forall x \forall y \ x \in E \land y \in E \Rightarrow (x \leq y \Leftrightarrow (y \leq x \lor x = y))$ est une relation d'ordre sur *E*.

Démonstration:

- Réflexivité : Soit x un élément de E. Puisque x = x est vrai par réflexivité de l'égalité, $x \le x$ est vrai.
- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que $x \le y$ et $y \le x$. Alors, x < y ou x = y. De même, y < x ou x = y. Puisque x < y et y < x ne peuvent être simultanément vrais, on en déduit que x = y.
- Transitivité: Soit x, y et z trois éléments de E tels que $x \le y$ et $y \le z$. On a x < y ou x = y. Dans le second cas, le second prédicat de l'hypothèe donne $x \le z$. Supposons maintenant x < y. On a de même y < z ou y = z. Dans le second cas, le premier prédicat de l'hypothèe donne $x \le z$. Supposons maintenant y < z. Puisque x < y, y < z, et car < est une relation d'ordre strict, donc transitive, on en déduit x < z, et donc $x \le z$. Le prédicat $x \le z$ est donc vrai dans tous les cas.

Lemme : Soit *E* un ensemble, \leq une relation d'ordre sur *E*, et < la relation d'ordre strict sur *E* définie par : $\forall x \forall y (x \in E \land y \in E) \Rightarrow (x < y \Leftrightarrow (x \leq y \land x \neq y))$. Alors, soit *x*, *y* et *z* trois éléments de *E*,

- Si x < y et $y \le z$, alors x < z.
- Si $x \le y$ et y < z, alors x < z.

Démonstration : Notons d'abord que, dans les deux cas, on a $x \le y$ et $y \le z$, donc $x \le z$ par transitivité de la relation \le . In suffit donc de montrer que $x \ne z$. Supposons par l'absurde que x = z. Alors,

- Dans le premier cas, on a x < y, donc $x \le y$, et $y \le x$. On a donc y = x. Mais cela est incompatible avec x < y.
- Dans le second cas, on a $x \le y$ et y < x, donc $y \le x$. On a donc y = x. Mais cela est incompatible avec y < x.

Dans les deux cas, la formule x = z est donc nécessairement fausse, donc $x \neq z$ est vraie.

Lemme : Soit E un ensemble, \le une relation d'ordre sur E, et < la relation d'ordre strict sur E définie par : $\forall x \forall y (x \in E \land y \in E) \Rightarrow (x < y \Leftrightarrow (x \le y \land x \ne y))$. Alors, soit x et y deux éléments de E, les formules $x \le y$ et $(x < y) \lor (x = y)$ sont équivalentes.

Démonstration : Puisque la formule $(x = y) \lor (x \neq y)$ est toujours vraie, on a : $(x \leq y) \Leftrightarrow ((x \leq y) \land ((x = y) \lor (x \neq y)))$. Utilisant la distributivité de \land sur \lor , cela donne : $(x \leq y) \Leftrightarrow (((x \leq y) \land (x = y))) \lor ((x \leq y) \land (x \neq y)))$. Puisque la relation \leq est réflexive, $(x = y) \Rightarrow (x \leq y)$, donc $(x \leq y) \land (x = y)$ est équivalente à x = y. En outre, par définition de la relation <, $(x \leq y) \land (x \neq y)$ est équivalente à x < y. Donc, $(x \leq y) \Leftrightarrow ((x = y) \lor (x < y))$.

Lemme : Soit *E* un ensemble et < une relation d'ordre strict sur *E*. La relation > sur *E* définie par : $\forall x \forall y \ x \in E \land y \in E \Rightarrow (x > y \Leftrightarrow y < x)$ est une relation d'ordre strict sur *E*.

Démonstration:

- Soit x un élément de E. Le prédicat x < x est faux puisque < est une relation d'ordre struct, donc x > x l'est aussi.
- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que x > y et y > x. Alors, y < x et x < y. Par antisymétrie de la relation <, on en déduit que x = y.
- Transitivité : Soit x, y et z trois éléments de E tels que x > y et y > z. Alors, y < x et z < y. Par transitivité de la relation <, on en déduit que z < x, et donc x > z.

Soit E un ensemble, \le une relation d'ordre sur E et < la relation d'ordre strict définie par : pour tout éléments a et b de E, $a < b \Leftrightarrow (a \le b) \land (a \ne b)$. Alors, soit a, b et c trois éléments de E tels que $a \le b$ et b < c, on a a < c. En effet, on a $a \le c$ par transitivité de la relation \le et $a \ne c$ (sans quoi on aurait b < a, et donc $b \le a$, donc b = a, ce qui est contradictoire avec b < a).

Lemme : Soit E un ensemble et \leq une relation d'ordre total définie sur E. Alors la relation > définie sur E par : pour tous éléments x et y de E, $a > b \Leftrightarrow \neg (a \leq b)$ est une relation d'ordre strict.

Démonstration :

- Antiréflexivité : Soit x un élément de E. La formule $x \le x$ est vraie, donc x > x est fausse.
- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que x > y et y > x. Alors, $\neg(x \le y)$ et $\neg(y \le x)$. Puisque \le est une relation d'ordre total, cela implique $y \le x$ et $x \le y$, et donc x = y.
- Transitivité: Soit x, y et z trois éléments de E tels que x > y et y > z. On a $\neg(x \le y)$ et $\neg(y \le z)$. Puisque \le est une relation d'ordre total, cela implique $y \le x$ et $z \le y$, et donc $z \le x$. Par ailleurs, z ne peut pas être égal à x car on aurait alors $y \le x$ et $x \le y$, d'où y = x, ce qui est incompatible avec x > y. Donc, $x \le z$ est fausse, et donc x > z.

Lemme : Soit E un ensemble et < une relation d'ordre strict définie sur E, telle que : $\forall x \in E \ \forall y \in E(x < y) \ \lor (y < x) \ \lor (x = y)$. Alors la relation \geq définie sur E par : pour tous éléments x et y de E, $a \geq b \Leftrightarrow \neg (a < b)$ est une relation d'ordre total.

Démonstration:

- Réflexivité : Soit x un élément de E. La formule x < x est fausse, donc $x \ge x$ est vraie.
- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de E tels que $x \ge y$ et $y \ge x$. Alors, $\neg(x < y)$ et $\neg(y < x)$. Donc, x = y.
- Transitivité: Soit x, y et z trois éléments de E tels que $x \ge y$ et $y \ge z$. On a $\neg(x < y)$ et $\neg(y < z)$. Donc, $(y < x) \lor (x = y)$ et $(z < y) \lor (y = z)$. Si x = y, alors $y \le z$ implique $x \le z$. Si y = z, alors $x \le y$ implique $x \le y$. Si $x \ne y$ et $y \ne z$, on a y < x et z < y. Par transitivité de la relation <, on a donc z < x. Par antisymétrie, on a donc z < x. Par antisymétrie, on a donc z < x. La formule z < z est ainsi vraie dans tous les cas.
- Soit x et y deux éléments de E. On a $(x < y) \lor (y < x) \lor (x = y)$. Si x < y est vraie, alors y < x est fausse, donc $y \ge x$ est vraie. Si y < x est vraie, alors x < y est fausse, donc $x \ge y$ est vraie. Enfin, si x = y est vraie, alors $x \le y$ est vraie. Dans tous les cas, on a bien $(x \le y) \lor (y \le x)$.

1.2.9. Partition

Soit E et P deux ensembles. On dit que P est une partition de E si les quatre propriétés suivantes sont satisfaites :

- $\forall p (p \in P) \Rightarrow (p \subset E)$,
- $\emptyset \notin P$,
- $\forall e (e \in E) \Rightarrow (\exists p \ p \in P \land e \in p)$
- $\bullet \ \, \forall p \, \forall q \, (p \in P) \wedge (q \in P) \wedge ((p \cap q) \neq \emptyset) \Rightarrow (p = q).$

1.2.10. Relation d'équivalence

Soit E un ensemble. Une relation binaire \sim définie sur $E \times E$ est dite *relation d'équivalence* sur E si elle satisfait les trois propriétés suivantes :

- Réflexivité : $\forall x \, x \in E \Rightarrow x \sim x$
- Symétrie : $\forall x \, \forall y \, (x \in E) \land (y \in E) \land (x \sim y) \Rightarrow (y \sim x)$.
- Transitivité: $\forall x \forall y \forall z (x \in E) \land (y \in E) \land (z \in E) \land (x \sim y) \land (y \sim z) \Rightarrow (x \sim z)$.

Soit E un ensemble et \sim une relation d'équivalence sur E. Pour tout $x \in E$, on définit la *classe d'équivalence* de x pour \sim , notée ici [x], par : $[x] = \{y \in E | y \sim x\}$. Notons que, pour tout élément x de E, $[x] \subset E$. Donc, l'ensemble des classes d'équivalences existe d'après le schéma d'axiomes de compréhensions. (Pour voir cela, prendre pour ensemble l'ensemble des parties de E et pour propriété Py: $\exists x (x \in E) \land (y = [x])$.)

Lemme : Soit x et y deux éléments de E. Si $x \sim y$, alors [x] = [y].

Démonstration : Suppsosons $x \sim y$. Soit $z \in [x]$. On a $z \sim x$. Par symétrie et transitivité de la relation \sim , on en déduit $z \sim y$. Donc, $z \in [y]$. On en déduit $[x] \subset [y]$. Par symétrie, on a aussi $y \sim x$, et donc, en utilisant le même argument et échangeant les rôles de x et y, on montre que $[y] \subset [x]$. Ainsi, [y] = [x].

Lemme : L'ensemble des classes d'équivalence de E pour la relation \sim forme une partition de E.

Démonstration : Notons F cet ensemble. Vérifions qu'il satisfait les quatre propriétés d'une partition de E.

- Soit $f \in F$. On peut choisir un élément y de E tel que f = [y]. Puisque $[y] \subset E$, on en déduit $f \subset E$.
- Pour tout élément f de F, il existe x tel que $x \in E$ et f = [x], et donc $x \in f$, ce qui montre que $f \neq \emptyset$. Donc, $\emptyset \notin F$.
- Soit $x \in E$. On a $x \in [x]$ et $[x] \in F$.

• Soit $f \in F$ et $g \in F$ tels que $f \cap g \neq \emptyset$. On peut choisir un élément x de $f \cap g$. Soit $y \in E$ et $z \in E$ tels que f = [y] et g = [z]. On a $x \sim y$ et $x \sim z$. Par symétrie et transitivité de la relation \sim , on en déduit $y \sim z$. Donc, [y] = [z], et donc f = g.

1.2.11. Fonctions

Soit a un ensemble. La séquence de symboles « $\forall x (x \in a) \Rightarrow$ » incluse dans une formule est parfois simplifiée en « $\forall x \in a$ » ou en « $\forall x \in a$,». La séquence de symboles « $\exists x (x \in a) \land$ » incluse dans une autre formule est parfois simplifiée en « $\exists x \in a$ » ou en « $\exists x \in a$,». Ainsi, si f est une formule, la formule $\forall x \in a$, f (éventuellement sans la virgule) est considérée comme identique à $\forall x (x \in a) \Rightarrow f$ (au sens où ces suites de symboles représentent la même formule) et $\exists x \in a$, f (éventuellement sans la virgule) est considérée comme identique à $\exists x (x \in a) \land f$.

Définition : Soit deux ensembles X et Y. Une fonction, ou application, f de X vers Y (ou de X dans Y, ou de X sur Y) est un ensemble (parfois appelé graphe) tel que :

$$\forall z [(z \in f) \Rightarrow (\exists x \exists y [(x \in X) \land (y \in Y) \land (z = (x, y))])],$$
$$\forall x [(x \in X) \Rightarrow [\exists y (x, y) \in f]]$$

et

$$\forall y \, \forall y' \, ([\exists x \, ((x,y) \in f \land (x,y') \in f)] \Rightarrow (y=y')).$$

La première condition est équivalente à dire que f est un sous-ensemble de $X \times Y$, i.e., à : $f \subset X \times Y$. La seconde et la troisième sont équivalentes à dire que, pour tout élément x de X, il existe un unique élément y de Y tel que $(x, y) \in f$, c'est-à-dire : $\forall x \, [(x \in X) \Rightarrow [\exists ! y \, (x, y) \in f]]$. Avec ces mêmes notations, pour tout x appartenant à X, on note f(x) (ou, quand il n'y a pas d'ambiguité, f(x) l'unique élément y de Y tel que $(x, y) \in f$. On dit alors que y est l'image de x ou que x est un intecédent de y par f. On dit aussi que f(x) associe f(x) de f(x) de f(x) tel que f(x) de f(x) de f(x) ou que f(x) est un f(x) de f(x) de

On dit que f est définie sur X, ou que X est le domaine de définition de f. La notation $f: X \to Y$, signifie que f est une fonction de X vers Y.

Soit X et Y deux ensembles. L'ensemble des fonctions de X vers Y existe : il s'agit du sous-ensemble de l'ensemble des parties de $X \times Y$ (qui existe d'après l'axiome de l'ensemble des parties) satisfaisant la seconde et la troisième conditions ci-dessus (qui existe donc d'après le schéma d'axiomes de compréhension)⁸. Cet ensemble est noté $\mathcal{F}(X,Y)$, ou parfois (quand il n'y a pas d'ambiguité) Y^X . Notons que, si deux fonctions f et g de X vers Y satisfont $\forall x \in X$, f(x) = g(x), alors f = g. Une fonction f de X vers Y peut ainsi être définie de manière unique par la donnée de f(x) pour tout élément x de X.

Lemme : Soit *E* et *F* deux ensembles non vides et *P* un prédicat à deux paramètres libres tel que, pour tout élément *e* de *E*, il existe un unique élément *f* de *F* tel que *Pe f* est vrai, *i.e.*,

$$\forall e \in E, (\exists f \in F, Pef) \land (\forall f \in F, \forall g \in F, Pef \land Peg \Rightarrow f = g).$$

Alors l'ensemble G définit par $G = \{g \in E \times F | \exists e \in E \ \exists f \in Fg = (e, f) \land Pef \}$ est une fonction de E vers F.

Démonstration : Montrons que l'ensemble G satisfait les trois conditions pour être une fonction de E vers F.

- Soit g un élément de G. Par définition de cet ensemble, on peut choisir un élément e de E et un élément f de F tel que g = (e, f). Donc, g ∈ E × F. Cela montre que G est un sous-ensemble de E × F.
- Soit *e* un élément de *E*. Par définition de *P*, on peut choisir un élément *f* de *F* tel que *Pe f* est vrai. Alors, (*e*, *f*) est un élément de *G*.
- Soit e un élément de E et y et y' deux éléments de F tels que $(e, f) \in G$ et $(e, f') \in G$. Alors, Pef et Pef' sont vrais. Donc, f = f'.

Lemme : Soit E et F deux ensembles et f et g deux fonctions de E vers F. On suppose que : $\forall x \in E$, f(x) = g(x) est vrai. Alors, f = g.

Démonstration : Soit z un élément de f. On peut choisir un élément x de E et un élément y de F tel que z = (x, y). Puisque $x \in E$, on peut choisir un élément y' de F tel que $(x, y') \in g$. On a alors y = f(x) et y' = g(x). Puisque f(x) = g(x), on en déduit y' = y. Donc, $(x, y) \in g$, et donc $z \in g$. Cela montre que $f \subset g$.

^{8.} Pour être tout à fait rigoureux, le prédictat à employer pour utiliser l'axiome de compréhension est la conjonction de ces deux conditions, qui peut s'écrire : $(\forall x [(x \in X) \Rightarrow [\exists y (x, y) \in f]]) \land [\forall w \forall w' ([\exists z ((z, w) \in f \land (z, w') \in f)] \Rightarrow (w = w'))].$

Soit z un élément de g. On peut choisir un élément x de E et un élément y de F tel que z = (x, y). Puisque $x \in E$, on peut choisir un élément y' de F tel que $(x, y') \in f$. On a alors y = g(x) et y' = f(x). Puisque g(x) = f(x), on en déduit y' = y. Donc, $(x, y) \in f$, et donc $z \in f$. Cela montre que $g \in f$.

On a donc bien f = g.

Soit E et F deux ensembles et f une fonction de E vers F. On dit que

- f est injective (ou une injection) si $\forall x \in E \ \forall y \in E [f(x) = f(y) \Rightarrow x = y]$.
- f est surjective (ou une surjection) si $\forall y \in F \exists x \in E[f(x) = y]$.
- f est bijective (ou une bijection) si elle est à la fois injective et surjective.

L'image de la fonction f, notée $\operatorname{Im}(f)$, est l'ensemble $\{y \in F | \exists x (x \in E) \land f(x) = y\}$. Pour tout sous-ensemble G de F, on note $f^{-1}(G)$ l'ensemble $\{x \in E | f(x) \in G\}$. S'il n'y a pas d'ambiguité, et si $y \in F$, on notera parfois $f^{-1}(y)$ l'ensemble $f^{-1}(\{y\})$. (Les ensembles ainsi obtenus pour différentes valeurs de y sont deux-à-deux disjoints. En effet, soit y et z deux éléments de F et $x \in E$. Si $x \in f^{-1}(y) \cap f^{-1}(z)$, on a f(x) = y et f(x) = z, et donc y = z. Ainsi, si $y \neq z$, $f^{-1}(y) \cap f^{-1}(z)$ est vide.) Notons que, pour tout élément y de F, on a $f^{-1}(y) \neq \emptyset \Leftrightarrow y \in \operatorname{Im}(f)$.

Lemme : Soit E un ensemble. Soit I l'ensemble $\{z \in E \times E \exists x \in E \ z = (x, x)\}$. Alors, I est une bijection de E vers E, appelée *fonction identité* sur E. En outre, pour tout élément x de E, I(x) = x.

Démonstration:

- Montrons d'abord que *I* est une fonction de *E* vers *E*.
 - Soit z iun élément de I. Alors il existe un élément x de E tel que z = (x, x). Donc, il existe un élément y de E (il suffit de prendre y = x) tel que z = (x, y). La première condition est donc satisfaite.
 - Soit x un élément de E. On a $(x, x) \in I$. Donc, il existe un élément y de E (il suffit de prendre y = x) tel que $(x, y) \in E$. La deuxième condition est donc satisfaite.
 - Soit y et y' deux éléments de E et x un élément de E tel que (x, y) ∈ I et (x, y') ∈ I. Alors, il existe deux éléments x' et x" de E tels que (x, y) = (x', x') et (x, y') = (x", x"). La première égalité donne x = x' et y = x', donc x = y. La seconde égalité donne x = x" et y' = x", donc x = y'. Donc, y = y'. La ptroisième condition est donc satisfaite.
- Soit x un élément de E. On a $(x, x) \in I$, donc I(x) = x.
- Montrons qu'elle est injective. Soit x et y deux éléments de E tels que I(x) = I(y). Alors, puisque I(x) = x et I(y) = y, et par réflexivité et ransitivité de l'égalité, x = y.
- Montrons qu'elle est surjective. Soit y un élément de E. Alors, I(y) = y, donc il existe un élément x de E (il suffit de prendre x = y) tel que I(x) = y.

Lemme : Soit E et F deux ensembles, f une fonction de E vers F, I_E la fonction identité ur E et I_F la fonction identité sur F. Alors, $f \circ I_E = I_F \circ f = f$.

Démonstration : Tout d'abord, puisque I_E est une fonction de E vers E, I_F une fonction de E vers F, et f une fonction de E vers F, of sont deux fonctions de E vers F. Soit x un élément de E. On a : $(f \circ I_E)(x) = f(I_E(x)) = f(x)$ et $(I_F \circ f)(x) = I_F(f(x)) = f(x)$. Cela étant vrai pour tout élément x de E, on en déduit $f \circ I_E = f$ et $I_F \circ f = f$.

Soit *E* un ensemble.

- S'il existe une fonction de E vers \emptyset , alors $E = \emptyset$ (en effet, soit f une telle fonction, si E contenait un élément x, f(x) serait un élément de \emptyset , ce qui est impossible).
- La seule fonction de \emptyset vers E est \emptyset . Elle est toujours injective. Elle est surjective (et donc bijective) si et seulement si $E = \emptyset$.

Soit E et F deux ensembles. Alors,

- Si *E* est non vide et s'il existe une injection *f* de *E* vers *F*, alors il existe une surjection de *F* vers *E*. En effet, une telle surjection peut être construite de la manière suivante. Soit *a* un élément de *E*. Soit *P* la propriété à deux variables libres définie par : *Pyx* : [(*y* ∈ Im(*f*)) ∧ (*f*(*x*) = *y*)] ∨ [(*y* ∉ Im(*f*)) ∧ (*x* = *a*)]. Alors, l'ensemble {*z* ∈ *F* × *E* |∃*x* ∃*y*(*z* = (*y*, *x*)) ∧ (*Pyx*)} est une fonction de *F* vers *E* et est surjective.
- S'il existe une surjection f de E vers F, et si l'on admet l'axiome du choix (voir ci-dessous), alors il existe une injection de F vers E. En effet, soit X l'ensemble des f⁻¹(y) pour y ∈ F (cet ensemble existe d'après l'axiome de l'ensemble des parties et le schéma d'axiome de compréhension : il s'agit de l'ensemble des parties p de F telles que ∃y (y ∈ F) ∧ (p = f⁻¹(y))), soit g une fonction qui à chaque élément de cet ensemble associe un de

ses éléments⁹, et soit h l'ensemble $\{z \in F \times E | \exists x \in E \exists y \in F(x = g(f^{-1}(y))) \land (z = (y, x))\}$; alors h est une fonction injective de F vers E. (Elle est bien injective. En effet, si y et y' sont deux élément de f ayant la même image x, alors $x \in f^{-1}(y)$ et $x \in f^{-1}(y')$, donc f(x) = y et f(x) = y', donc y = y'.)

Ces deux résultats étant importants, récrivons-les et démontrons-les plus formellement.

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose que E est non vide et qu'il existe une injection de E vers F. Alors, il existe une surjection de F vers E.

Démonstration : Soit f une injection de E vers F. Soit a un élément de E (un tel élément existe puisque E est non vide). Définissons la propriété P à deux paramètres libres par :

$$Pxy$$
: $[(y \in Im(f)) \land (f(x) = y)] \lor [(y \notin Im(f)) \land (x = a)]$.

Soit g l'ensemble défini par :

$$g = \{ z \in F \times E | \exists x \exists y (z = (y, x)) \land (Pxy) \}.$$

Montrons que g est une fonction de F vers E et qu'elle est surjective :

- Soit z un élément de g. Alors, on peut choisir un élément x de F et un élément y de E tels que z = (x, y). La première condition pour être une fonction est donc satisfaite.
- Soit y un élément de F. Si $y \in \text{Im}(f)$, alors on peut choisir un élément x de E tel que f(x) = y. On a donc $(y, x) \in F \times E$ et Pxy. Donc, $(y, x) \in g$. On a donc montré que $\exists x(y, x) \in g$. La deuxième condition pour être uns fonction est donc bien satisfaite.
- Soit x et x' deux éléments de E et y un élément de F tels que $(y, x) \in g$ et $(y, x') \in g$. Alors, Pxy et Px'y sont vraies. Si $y \in \text{Im}(f)$, cela implique f(x) = y et f(x') = y, donc f(x) = f(x'), et donc (puisque f est injective) x = x'. Sinon, cela implique x = a et x' = a, donc x = x'. Dans tous les cas, on a x = x'. La troisième condition pour tre une fonction est donc satisfaite.
- Soit x un élément de E. On a $f(x) \in \text{Im}(f)$ et f(x) = f(x), donc Pxf(x) est vraie. Puisque $x \in E$ et $f(x) \in F$, $(f(x), x) \in F \times E$. Donc, $(f(x), x) \in g$. Il existe donc un élément g de g0 est surjective.

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose qu'il existe une surjection de E vers F. On admet également l'axiome du choix (voir ci-dessous). Alors, il existe une surjection de F vers E.

Démonstration : Soit f une surjection de E vers F. Soit \mathscr{E} l'ensemble des parties de E. Soit X l'ensemble définit par :

$$X = \{ p \in \mathcal{E} | \exists y (y \in F) \land (p = f^{-1}(\{y\})) \}.$$

Soit p un élément de X. On peut choisir un élément y de F tel que $p = f^{-1}(\{y\})$. Puisque f est surjective, on peut choisir un élément x de E tel que f(x) = y. Donc, $f(x) \in \{y\}$. Donc, $x \in f^{-1}(\{y\})$. Donc, $x \in p$. Cela montre que X ne contient pas \emptyset .

D'après l'axiome du choix, il existe donc une fonction de X vers $\cup X$ qui à chaque élément x de X associe un élément de x. Soit g une telle fonction. Puisque chaque élément de X est un sous-ensemble de E, U en est également un. En effet, soit E un élément de U, il existe un élément E de E tel que E ex; puisque E ex puisque E ex une fonction de E vers E. Notons E l'ensemble défini par :

$$h = \{ z \in F \times E | \exists x \in E \, \exists y \in F(x = g(f^{-1}(\{y\}))) \land (z = (y, x)) \}.$$

Montrons que h est une fonction de F vers E.

- Par définition, h est un sous-ensemble de $F \times E$, et satisfait donc la première condition.
- Soit y un élément de F. Alors, $f^{-1}(\{y\})$ est un élément de X. Soit x l'élément de E défini par $x = g(f^{-1}(\{y\}))$. On a $(y, x) \in h$.
- Soit y un élément de F et x et x' deux éléments de E tels que $(y, x) \in h$ et $(y, x') \in h$. Alors, $x = g(f^{-1}(\{y\}))$ et $x' = g(f^{-1}(\{y\}))$. Donc, x = x'.

L'ensemble h est donc bien une fonction de F vers E.

Montrons que h est injective. Soit y et y' deux éléments de F tels que h(y) = h(y'). Puisque $h(y) = g(f^{-1}(\{y\}))$ et $g(f^{-1}(\{y\})) \in f^{-1}(\{y\})$, on a $h(y) \in f^{-1}(\{y\})$, et donc f(h(y)) = y. De même, puisque $h(y') = g(f^{-1}(\{y'\}))$ et

^{9.} Cela est possible car, pour tout élément y de F, $f^{-1}(y)$ est non vide puisque f est surjective.

 $g(f^{-1}(\{y'\})) \in f^{-1}(\{y'\})$, on a $h(y') \in f^{-1}(\{y'\})$, et donc f(h(y')) = y'. Puisque h(y) = h(y'), on en déduit que y = y'. Ainsi, h est bien injective.

Soit E et F deux ensembles, f une fonction de E vers F et E' un sous-ensemble de E. Pour simplifier les notations, on note parfois $\{f(x)|x \in E'\}$ ou F(E') l'ensemble $\{y \in F | \exists x (x \in E') \land (f(x) = y)\}$.

Composition de deux fonctions : Soit E, F et G trois ensembles. Soit f une fonction de E vers F et g une fonction de F vers G. La *composée* de g et f, notée $g \circ f$, est la fonction de E vers G définie par : $\forall x \in E(g \circ f)(x) = g(f(x))$. Plus formellement, $g \circ f = \{z \in E \times G | \exists x \in E = (x, g(f(x)))\}$.

Lemme : L'ensemble ainsi défini est bien une fonction de *E* vers *G*.

Démonstration:

- Soit z un élément de $g \circ f$. Alors, on peut choisir un élément x de E tel que z = (x, g(f(x))). Puisque f est une fonction de E vers F, $f(x) \in F$. Puisque g est une fonction de F vers G, $g(f(x)) \in F$. Donc, $z \in E \times G$.
- Soit x un élément de E. Alors $(x, g(f(x))) \in g \circ f$.
- Soit y et y' deux ensembles. Soit x un ensemble tel que $(x, y) \in g \circ f$ et $(x, y') \in g \circ f$. Alors, on peut choisir un élément x' de E tel que $(x, y) \in (x', g(f(x')))$ et un élément x'' de E tel que (x, y') = (x'', g(f(x''))). On a donc x = x', y = g(f(x')), x = x'' et y' = g(f(x'')). Donc, y = g(f(x)) et y' = g(f(x)). Donc, y = y'.

Remarque : Avec les mêmes notations, si f et g sont deux injections, alors $g \circ f$ en est aussi une. En effet, soit x et y deux éléments de G tels que $(g \circ f)(x) = (g \circ f)(y)$, on a g(f(x)) = g(f(y)), donc f(x) = f(y), et donc x = y.

Remarque : Avec les mêmes notations, si f et g sont deux surjections, alors $g \circ f$ en est aussi une. En effet, soit z un élément de G, il existe un élément y de F tel que g(y) = z et un élément x de E tel que f(x) = y; on a donc $(g \circ f)(x) = z$.

Remarque : Avec les mêmes notations, si f et g sont deux bijections, alors $g \circ f$ en est aussi une. En effet, il s'agit d'une injection et d'une surjection d'après les deux points précédents.

Lemme (associativité de la composition de fonctions) : Soit E, F, G et H quatre ensembles. Soit f, g et h des fonctions respectivement de E vers F, de F vers G et de G vers H. Alors $h \circ (g \circ f) = (h \circ g) \circ f$.

Démonstration : Montrons d'abord que $h \circ (g \circ f)$ et $(h \circ g) \circ f$ sont deux fonctions de E vers H. Puisque f est une fonction de f vers f et f une fonction de f vers f et une fonction de f vers f e

Montrons maintenant qu'elles sont égales. Soit x un élément de E. On a : $(h \circ (g \circ f))(x) = h((g \circ f)(x)) = h(g(f(x)))$. Par ailleurs, $((h \circ g) \circ f)(x) = (h \circ g)(f(x)) = h(g(f(x)))$. Donc, $(h \circ (g \circ f))(x) = ((h \circ g) \circ f)(x)$. On en déduit que $h \circ (g \circ f) = (h \circ g) \circ f$.

Inverse d'une bijection : Soit E et F deux ensembles et f une bijection de E vers F. L'ensemble $\{z \in F \times E | \exists x \in E \exists y \in Fz = (y,x) \land (x,y) \in f\}$ est une fonction de F vers E (puisque, pour chaque élément y de F, il existe un unique élément x de E tel que E dont l'image est E : il s'agit d'une bijection (pour chaque élément E de E dont l'image est E : il s'agit de E (son image est bien E par définition et, soit E un élément de E tel que E que E primage de E est l'antécédant de E par E primage de E et notée E et notée E l'antécédant de E pur E primage de E et notée E et notée E et démontrons-le plus formellement.

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose qu'il existe une bijection, notée f, de E vers F. Alors il existe une unique fonction g de F vers E telle que, pour tout élément x de E, g(f(x)) = x. En outre, cette fonction est bijective.

Démonstration : Soit *g* l'ensemble défini par :

$$g = \{z \in F \times E | \exists x \in E \, \exists y \in Fz = (y, x) \land (x, y) \in f\}.$$

Montrons d'abord que g est une fonction de F vers E.

- Soit z un élément de g. Alors, il existe un élément y de F et un élément x de E tels que z = (y, x).
- Soit y un élément de F. Puisque f est surjective, on peut choisir un élément x de E tel que f(x) = y. Alors, $(y, x) \in F \times E$ et $(x, y) \in f$, donc $(y, x) \in g$.
- Soit y un élément de F et x et x' deux éléments de E tels que $(y, x) \in g$ et $(y, x') \in g$. Alors, $(x, y) \in f$ et $(x', y) \in f$, donc f(x) = y et f(x') = y, donc f(x) = f(x'). Puisque f est injective, on en déduit que x = x'.

Ainsi, g est bien une fonction de F vers E.

Montrons qu'elle est unique. Soit h une fonction de F vers E telle que, pour tout élément x de E, h(f(x)) = x. Soit y un élément de F. Puisque f est surjective, on peut choisir un élément x de E tel que y = f(x). On a alors g(y) = x et h(y) = x. Donc, h(y) = g(y). Cela étant vrai pour tout élément y de F, on en déduit que h = g.

Montrons maintenant que g est bijective.

- Soit y et y' deux éléments de F tels que g(y) = g(y'). Puisque (y, g(y)) ∈ g, on a (g(y), y) ∈ f, donc f(g(y)) = y.
 De même, puisque (y', g(y')) ∈ g, on a (g(y'), y') ∈ f, donc f(g(y')) = y'. Puisque g(y') = g(y), cela implique f(g(y)) = y', et donc y = y'. Cela montre que g est injective.
- Soit x un élément de E. Notons y l'élément de F définit par y = f(x). Alors, $(y, x) \in F \times E$ et $(x, y) \in F$. Donc, $(y, x) \in g$. Donc, g(y) = x. Cela montre que g est surjective.

Puisque g est injective et surjective, il s'agit bien d'une bijection.

1.2.12. Axiome du choix

Énoncé : Pour tout ensemble X d'ensembles non vides, il existe une fonction sur X qui à chaque ensemble x appartenant à X associe un élément de x:

$$\forall X \; [(\emptyset \not\in X) \Rightarrow (\exists f \; \colon X \to \cup X \, \forall x \, [(x \in X) \Rightarrow (\exists y \, [((x,y) \in f) \land (y \in x)])])] \, .$$

Cette formule peut se récrire plus simplement (au prix d'avoir une partie mal définie pour $x \notin X$):

$$\forall X \left[(\emptyset \notin X) \Rightarrow (\exists f : X \to \cup X \forall x \in X (f(x) \in x)) \right].$$

La théorie ZF plus l'axiome du choix est appelée théorie ZFC.

1.2.13. Lemme de Zorn (en théorie ZFC)

1.2.14. Ensembles et séquences ordonnées

1.3. Quelques notations et résultats

1.3.1. Résumé des notations

Résumons ici quelques notations utiles pour la suite, de manière informelle :

• Le symbole ¬ représente la négation : si *P* est une proposition, la proposition ¬*P* est fausse si *P* est vraie et inversement. Sa table de vérité est donnée ci-dessous, où « V » indique « vraie » et « F » indique « fausse » :

$$\begin{array}{c|c} P & \neg P \\ \hline V & F \\ F & V \end{array}.$$

• Les symboles ∧ et ∨ représentent respectivement les connecteurs « et » et « ou ». Les symboles ⇒ et ← représentent l'implication vers la droite et vers la gauche. Le symbole ⇔ représente l'équivalence. Soit *P* et *Q* deux propositions, on a ainsi la table de vérité suivante, où « V » indique « vraie » et « F » indique « fausse » :

\boldsymbol{P}	Q	$P \wedge Q$	$P \lor Q$	$P \Rightarrow Q$	$P \Leftarrow Q$	$P \Leftrightarrow Q$	
V	V	V	V	V	V	V	_
V	F	F	V	F	V	F	
F	V	F	V	V	F	F	
F	F	F	F	V	V	V	

- Les symboles ∀ et ∃ représentent respectivement les quantificateurs universel (« pour tout ») et existentiel (« il existe »).
- On note \in la relation d'appartenance et \notin sa négation : $\forall x \forall y \ x \notin y \Leftrightarrow (x_i n y)$.
- L'ensemble vide est noté Ø.
- Soit a un ensemble. On note $\{a\}$ l'ensemble contenant uniquement a.

• Soit a et b deux ensembles. On note $\{a, b\}$ la paire de a et b, i.e. l'ensemble définit par :

$$\forall x \, x \in \{a, b\} \Leftrightarrow ((x = a) \land (x = b))$$

• Soit E un ensemble et P un prédicat à un paramètre libre. L'ensemble $\{x \in E | Px\}$ (noté F dans la formule ci-dessous) est le sous-ensemble de E défini par :

$$\forall x \ x \in F \Leftrightarrow x \in E \land Px.$$

On note (a, b) le couple formé par a et b, définit par : $(a, b) = \{\{a\}, \{a, b\}\}.$

• Soit E et F deux ensembles. L'union de E et F, notée $E \cup F$, est l'ensemble défini par :

$$E \cup F = \{x | (x \in E) \lor (x \in F)\}.$$

L'*intersection* de E et F, notée $E \cap F$, est l'ensemble défini par :

$$E \cap F = \{x | (x \in E) \land (x \in F)\}.$$

La différence de E et F, notée $E \setminus F$, est l'ensemble défini par :

$$E \setminus F = \{x | (x \in E) \land (x \notin F)\}.$$

• Soit E et F deux ensembles. On dit que E est inclus dans F, et on note $E \subset F$ ou $F \supset E$, si la proposition suivante est vraie : $\forall x x \in E \Rightarrow x \in F$.

1.3.2. Ensemble de tous les ensembles

Lemme: Il n'existe pas d'ensemble de tous les ensembles.

Démonstration : Supposons par l'absurde que l'ensemble de tous les ensembles existe, et notons-le U. Définissons l'ensemble X par : $X = \{e \in U | e \notin e\}$ 10 , et considérons la propriété $P : X \in X$. Alors,

- Si Pest vraie, $X \in X$, donc, par définition de cet ensemble, X n'est pas un élément de X, et donc P est fausse.
- Si Pest fausse, $X \notin X$, donc, par définition de cet ensemble, X est un élément de X, et donc Pest vraie.

Ainsi, la propriété P ne peut être ni vraie ni fausse, ce qui constitue une contradiction. On en déduit que l'hypothèse de départ est fausse.

NB: Si on inclus la valeur de vérite « indéfinie » dans la théorie, alors cette démonstration montre seulement que, avec les mêmes notations, la propriété *P* est indéfinie.

NB: Le résultat est évident si l'on inclus l'axiome de fondation dans la théorie, puisqu'alors aucun ensemble ne peut être élément de lui-même.

1.4. Construction de N

1.4.1. Définition

L'ensemble des entiers naturels, noté \mathbb{N} , est défini de la manière suivante. Notons Cl le prédicat à un paramètre libre défini par :

$$\mathrm{Cl}(A):(\emptyset\in A)\wedge(\forall a\,(a\in A\Rightarrow a\cup\{a\}\in A)).$$

D'après l'axiome de l'infini, il existe un ensemble A tel que Cl(A) est vrai. Soit Ent le prédicat à un paramètre libre défini par :

$$\operatorname{Ent}(x): \forall A (\operatorname{Cl}(A) \Rightarrow x \in A).$$

Soit I un ensemble tel que Cl(I) est vrai. L'ensemble $\mathbb N$ est défini par :

$$\mathbb{N} = \{ x \in I | \text{Ent}(x) \}.$$

Notons que cette définition ne dépend pas du choix de I. Notons aussi que $\emptyset \in \mathbb{N}$ et $\forall n n \in \mathbb{N} \Rightarrow n \cup \{n\} \in \mathbb{N}$.

Démonstration:

^{10.} Cet ensemble existe d'après le schéma d'axiomes de compréhensions. En ré-utilisant les notations de l'énoncé de cet axiomes, il s'agit de l'ensemble obtenu en prenant a=U et $Px: x \notin x$.

- Montrons d'abord que Ø ∈ N. Puisque Cl(I) est vrai, Ø ∈ I. Soit A un ensemble tel que Cl(A) est vrai. Alors,
 Ø ∈ A. Donc, Ent(Ø) est vrai. On a donc Ø ∈ I ∧ Ent(Ø). Donc, Ø ∈ N.
- Soit n un élément de \mathbb{N} . Alors, $n \in I$. Puisque $\operatorname{Cl}(I)$ est vrai, on en déduit que $n \cup \{n\} \in I$. Soit A un ensemble tel que $\operatorname{Cl}(A)$ est vrai. Puisque $\operatorname{Ent}(n)$ est vrai, $n \in A$. Alors, puisque $\operatorname{Cl}(A)$ est vrai, $n \cup \{n\} \in A$. On en déduit que $\operatorname{Ent}(n \cup \{n\})$ et vrai. On a donc $n \cup \{n\} \in I$ \wedge $\operatorname{Ent}(n \cup \{n\})$. Donc, $n \cup \{n\} \in \mathbb{N}$.
- Motrons finalement que la définition de \mathbb{N} ne dépends pas du choix de I. Soit J un ensemble tel que Cl(J) est vrai. Soit \mathbb{M} l'ensemble défini par : $\mathbb{M} = \{x \in J | Ent(x)\}$. Il s'agit de montrer que $\mathbb{M} = \mathbb{N}$.

Soit x un élément de \mathbb{N} . Puisque $\mathrm{Cl}(J)$ et $\mathrm{Ent}(x)$ sont vrais, $x \in J$ est vrai aussi. Donc, $x \in J \wedge \mathrm{Ent}(x)$. Donc, $x \in \mathbb{M}$. Cela montre que $\mathbb{N} \subset \mathbb{M}$.

Soit y un élément de M. Puisque Cl(I) et Ent(y) sont vrais, $y \in I$ est vrai aussi. Donc, $y \in I \land \text{Ent}(x)$. Donc, $y \in \mathbb{N}$. Cela montre que $\mathbb{M} \subset \mathbb{N}$.

On a donc M = N.

On notera souvent 0 l'ensemble \emptyset . Pour tout élément n de \mathbb{N} , on notera n+1 l'ensemble $n \cup \{n\}$, appelé *successeur* de n. Cela définit une application Suc de \mathbb{N} vers lui-même, qui à un élément n associe n+1. Notons que, pour tout entier naturel n, on a $n \subset n+1$. Les premiers entiers sont notés de la manière suivante en base 10 (voir section 2.2 pour une définition générale de la base) :

n	n+1
0	1
1	2
2	3
2	4
4	5
5	6
6	7
7	8
8	9
9	10

NB: Notons que $Cl(\mathbb{N})$ est vraie et, si E est un ensemble tel que Cl(E) est vraie, alors $\mathbb{N} \subset E$. En ce sens, \mathbb{N} est le plus petit ensemble satisfaisant Cl.

Démonstration :

Tout d'abord, on a vu ci-dessus que $\emptyset \in \mathbb{N}$ et $\forall n n \in \mathbb{N} \Rightarrow n \cup \{n\} \in \mathbb{N}$. Donc, $Cl(\mathbb{N})$ est vrai. Soit E un ensemble tel que Cl(E) est vrai. Soit E un élément de \mathbb{N} . Alors, E est vrai, donc E est vrai, donc E est vrai.

Un élément de \mathbb{N} est dit *entier naturel* (ou parfois simplement *entier* quand il n'y a pas de confusion possible avec d'autres définitions). Il est dit *non nul* s'il est différent de 0.

Lemme : Soit n un élément de \mathbb{N} et m un ensemble tel que $m \subset n+1$. Alors $n \in m$ ou $m \subset n$.

Démonstration : Si $n \in m$, le résultat est vrai. Supposons que $n \notin m$. Soit x un élément de m. Puisque $m \subset n+1$, on a $x \in n+1$, et donc $x \in n$ ou $x \in n$. La seconde option est impossible puisqu'elle impliquerait x = n, et donc $x \in n$, en contradiction avec notre hypothèse. Donc, $x \in n$. Cela étant vrai pour tout élément $x \in m$, on en déduit $x \in n$.

Définition : On note \mathbb{N}^* l'ensemble $\mathbb{N} \setminus \{0\}$.

1.4.2. Relation d'ordre : définition

On définit une relation binaire, notée \leq , sur \mathbb{N} par : pour tous éléments n et m de \mathbb{N} ,

$$n \leq m \Leftrightarrow n \subset m.$$

Il sagit d'une relation d'ordre puisque la relation \subset est réflexive, antisymétrique et transitive. On définit la relation d'ordre strict < par pour tous éléments n et m de \mathbb{N} ,

$$n < m \Leftrightarrow (n \le m \land m \ne n).$$

Notons que, pour tout élément n de \mathbb{N} , $0 \le n$ (puisque l'ensemble vide est un sous-ensemble de tout ensemble) et n < n+1 (en effet, on a $n \subset n+1$, donc $n \le n+1$, et $n \ne n+1$; nous démontrerons ce point dans la Section 1.4.4—pour le moment, nous avons seulement montré que $n \le n+1$). Par antisymétrie, le premier point implique que le seul élément n de \mathbb{N} satisfaisant $n \le 0$ est 0 lui-même.

On définit aussi la relation d'ordre \geq et la relation d'ordre strict > sur $\mathbb N$ par : pour tous éléments n et m de $\mathbb N$, $n \geq m \Leftrightarrow m \leq n$ et $n > m \Leftrightarrow m < n$.

1.4.3. Principe de récurrence

Lemme (principe de récurrence) : Soit P une formule à un paramètre libre. On suppose que P(0) est vraie et que, pour tout élément n de \mathbb{N} , $P(n) \Rightarrow P(n+1)$ est vraie. Alors, P(n) est vraie pour tout $n \in \mathbb{N}$.

Démonstration : Soit E l'ensemble défini par $E = \{n \in \mathbb{N} | P(n)\}$. Puisque P(0) et vraie, on a $0 \in E$. En outre, pour tout $n \in E$, P(n) est vrai, donc P(n+1) est vrai aussi, et donc $n+1 \in E$. Donc, Cl(E) est vraie. Donc, $\mathbb{N} \subset E$. Soit $n \in \mathbb{N}$, on a donc $n \in E$, et donc P(n) est vraie.

Récurrence finie : Soit E un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} tel que : $\forall n \in E$, $\forall m \in \mathbb{N}$, $m \le n \Rightarrow m \in E$. Soit P une formule à un paramètre libre. On suppose que P(0) est vraie et que, pour tout $n \in E$ tel que $n+1 \in E$, $P(n) \Rightarrow P(n+1)$ est vraie. Alors, P(n) est vraie pour tout $n \in E$.

Démonstration : Notons que $0 \in E$. Définissons la formule Q à un paramètre libre par $Q(n) : P(n) \lor (n \notin E)$. Alors Q(0) est vraie. En outre, soit $n \in \mathbb{N}$ tel que Q(n) est vraie, soit $n+1 \in E$, donc $n \in E$, donc P(n) est vraie, donc P(n+1) est vraie, et donc Q(n+1) est vraie, soit $n+1 \notin E$ et donc Q(n+1) est vraie. Par récurrence, Q(n) est vraie pour tout $n \in \mathbb{N}$. Soit $n \in E$. Puisque Q(n) est vraie et que $n \notin E$ ne peut être vraie, on en déduit que P(n) est vraie.

Donnons un exemple facile de démonstration par récurrence.

Lemme : Soit *n* un entier naturel. Alors n = 0 ou il existe un entier naturel *m* tel que n = m + 1.

Remarque : On montre Section 1.4.4 que deux entiers naturels a et b satisfaisant a+1=b+1 sont égaux. Donc, l'entier naturel m défini par l'énoncé du lemme est unique.

Démonstration : Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(n) : $n = 0 \lor (\exists m \in \mathbb{N}, n = m + 1)$. Tout d'abord, P(0) est vrai puisque 0 = 0 est vrai. Soit n un élément de \mathbb{N} . Alors P(n + 1) est vrai puisqu'il existe un entier naturel m tel que n + 1 = m + 1—il suffit de prendre m = n. Par récurrence, P(n) est donc vrai pour tout élément n de \mathbb{N} .

Définition : Soit n un entier naturel tel que $n \neq 0$. L'entier naturel m tel que n = m + 1 est noté n - 1. Notons que, pour tout entier naturel n, (n + 1) - 1 = n et, si $n \neq 0$, (n - 1) + 1 = n.

Cet exemple est conceptuellement très simple car la seconde étape du raisonnement ne fait pas appel au fait que le prédicat est vrai au rang précédent. Donnons maintenant un exemple légèrement moins aisé, et plus proche de la manière dont la démonstration par récurrence fonctionne la plupart du temps. On admet momentanément que, pour tout entier naturel n, $n+1 \neq n$, et donc $n \notin n$. (Cela sera démontré, sans utiliser le lemme suivant, section 1.4.4.)

Lemme : Soit n et m deux entiers naturels. S'il existe une bijection de n vers m, alors n = m.

Démonstration : Considérons le prédicat suivant, dépendant d'un paramètre libre n : Pour tout entier naturel m, s'il existe une bijection de n vers m, alors n = m.

Pour n = 0, le résultat est aisé : la seule fonction de 0 vers un ensemble est \emptyset , dont l'image est \emptyset . Si E est un ensemble et s'il existe une biection de 0 vers E, alors $E = \emptyset = 0$.

Soit n un entier naturel pour lequel le prédicat est vrai. Soit m un entier naturel et f une bijection de n+1 vers m. Puisqu'une telle bijection existe et n+1 est non vide (il contient au moins n), m ne peut être égal à 0 (il contient au moins les images des éléments de n+1). Donc, d'après le lemme précédent, on peut choisir un entier naturel k tel que m=k+1. Montrons qu'il existe une bijection de n vers k. On aura alors n=k, donc n+1=k+1, et donc n+1=m, et le lemme sera montré par récurrence.

On a : $m = k \cup \{k\}$. Soit g la fonction de m vers m définie par g(k) = f(n), g(f(n)) = k (notons que cela est toujours possible car ces deux conditions sont équivalentes si f(n) = k) et g(x) = x pour tout élément x de m tel que $x \notin \{k, f(n)\}$. Supposons avoir montré que g est une bijection de m vers m. Alors, $g \circ f$ est une bijection de n + 1 vers m et $(g \circ f)(n) = k$. Soit h la fonction de n vers k définie par : pour tout élément x de n, $h(x) = (g \circ f)(x)$. (Son image est bien incluse dans k puisque, pour tout élément x de n, $(g \circ f)(x) \in m$ et $(g \circ f)(x) \neq k$ puisque $x \neq n$ (car $x \in n$ et $n \notin n$).) Montrons que h

est une bijection. Soit x et y deux éléments de n tels que h(x) = h(y). Alors, $(g \circ f)(x) = (g \circ f)(y)$. Puisque $g \circ f$ est une bijection, cela implique x = y. Donc, h est injective. Soit y un élément de k. Puisque $g \circ f$ est bijective, on peut choisir un élément x de n + 1 tel que $(g \circ f)(x) = y$. En outre, $y \in k$, donc $y \ne k$. Puisque $(g \circ f)(n) = k$, cela implique $x \ne n$, et donc $x \in n$. On a donc h(x) = y. Donc, h est surjective. La fonction h est ainsi une bijection de n vers k.

Il nous reste à montrer que la fonction g est bijective. Montrons d'abord qu'elle est injective. Soit x et y deux éléments de m tels que g(x) = g(y). Si ni x ni y ne sont dans $\{f(n), k\}$, alors g(x) = x et g(y) = y, donc x = y. Si $x \in \{f(n), k\}$, alors $y \in \{f(n), k\}$ (sans quoi on aurait $g(x) \in \{f(n), k\}$ et $g(y) \notin \{f(n), k\}$). De même, si $y \in \{f(n), k\}$, alors $x \in \{f(n), k\}$. Supposons x = k. Alors, g(x) = f(n), donc g(y) = f(n). Si y = f(n), on a g(y) = k, ce qui contredit g(x) = g(y) sauf si f(n) = k. Donc, y = k ou y = f(n) et f(n) = k. Dans les deux cas, on a y = k, et donc y = x. Enfin, supposons x = f(n). Alors, g(x) = k, donc g(y) = k. Si y = k, on a g(y) = f(n), ce qui contredit g(x) = g(y) sauf si k = f(n). Donc, y = f(n) ou y = k et k = f(n). Dans les deux cas, on a y = f(n), et donc y = x. Ainsi, g est bien injective.

Montrons qu'elle est surjective. Soit y un élément de m. Si $y \notin \{k, f(n)\}$, on a g(y) = y. Si $y \in \{k, f(n)\}$, on a y = k ou y = f(n). Dans le premier cas, g(f(n)) = y. Dans le second cas, g(k) = y. Dans tous les cas, il existe donc un élément x de m tel que g(x) = y. Ainsi, g est surjective. Il s'agit donc bien d'une bijection.

1.4.4. Relation d'ordre : propriétés

Lemme : Pour tout élément n de \mathbb{N} , $0 \le n$.

Démonstration : Évident car $\emptyset \subset E$ pour tout ensemble E.

Lemme : Pour tout élément n de \mathbb{N} , $n \le 0 \Rightarrow n = 0$.

Corrolaire : Il n'existe aucun élément n de \mathbb{N} tel que n < 0.

Démonstration : Conséquence directe du lemme précédent et de l'antisymétrie de ≤.

Lemme : Pour tout élément n de \mathbb{N} , on a $n \neq 0 \Rightarrow 0 \in n$.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit $P: n \neq 0 \Rightarrow 0 \in n$. Pour n = 0, le résultat est évident car $n \neq 0$ est fausse, donc P(0) est vraie. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vraie. Si n = 0, $n + 1 = \{\emptyset\}$, donc $0 \in n + 1$, donc P(n + 1) est vraie. Si $n \neq 0$, $0 \in n$, donc, puisque $n \in n + 1$, donc P(n + 1) est vraie. Par récurrence, on en déduit que P(n) est vraie pour tout élément n de \mathbb{N} .

Lemme : Soit n un élément de \mathbb{N} . Pour tout élément m de \mathbb{N} tel que $n \le m$, on a $m \notin n$. En particulier, pour tout élément n de \mathbb{N} , on a $n+1 \ne n$. Puisque $n \subset n+1$, $n \le n+1$, donc cela implique n < n+1.

Démonstration : Montrons d'abord que la première partie du lemme implique bien le cas particulier. Soit n un élément de \mathbb{N} . On a $n \in n+1$. Si la première partie du lemme est vraie, on a aussi $n \notin n$, d'où $n+1 \neq n$.

Montrons maintenant la première partie du lemme. On procède par récurrence. La propriété attendue est évidente pour 0 puisqu'il s'agit de l'ensemble vide.

Soit n un élément de \mathbb{N} et supposons que, pour tout élément m de \mathbb{N} tel que $n \le m$, $m \notin n$. Soit m un élément de \mathbb{N} tel que $n+1 \le m$. Puisque $n \subset n+1$ et $n+1 \subset m$, on a $n \subset m$, et donc $n \le m$. Donc, $m \notin n$. En outre, $n \in n+1$ et $n \notin n$ (puisque $n \le n$), donc $n+1 \subset n$ ne peut être vrai, donc $m \ne n$, donc $m \notin \{n\}$. Puisque $n+1 = n \cup \{n\}$, on en déduit $m \notin n+1$. La propriété attendue est donc vraie pour n+1.

Par récurrence, la propriété est vraie pour tout élément n de \mathbb{N} .

Lemme : Soit n un élément de \mathbb{N} . Pour tout élément m de \mathbb{N} tel que $m \in n$, on a n > m.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Pour n = 0, le résultat est évident puisqu'aucun élément m de \mathbb{N} ne satisfait $m \in 0$. Soit n un élément de \mathbb{N} satisfaisant la propriété énoncée dans le lemme. Soit m un élément de \mathbb{N} tel que $m \in n + 1$. Alors, $m \in n$ ou m = n.

- Si $m \in n$, on a n > m. En outre, d'après le lemme précédent, on a n + 1 > n. Donc, n + 1 > m.
- Si m = n, on a n + 1 > m d'après le lemme précédent.

Ainsi, n + 1 satisfait également la propriété énoncée dans le lemme. Par récurrence, on en déduit qu'elle est vraie pour tout élément n de \mathbb{N} .

Lemme : Soit *n* un élément de \mathbb{N} . Pour tout élément *m* de \mathbb{N} tel que m < n, on a $m \in n$.

Démonstration : On procède par récurrence. Pour n = 0, le résultat est évident puisqu'il n'existe aucun élément m de \mathbb{N} tel que m < 0. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que, pour tout élément m de \mathbb{N} tel que m < n, $m \in n$. Soit m un élément de \mathbb{N} tel que m < n + 1. Montrons d'abord que $n \notin m$. Si on avait $n \in m$, alors on aurait m > n d'après le lemme précédent, d'où $n \subset m$ et (puisque $n \in m$) $n + 1 \subset m$, en contradiction avec m < n + 1. Donc, $n \notin m$. Donc, puisque $m \subset n + 1$, $m \subset n$. (En effet, soit $n \in m$ un élément de $n \in m$, on a $n \in n + 1$ donc $n \in n$ et donc $n \in n$ et donc $n \in n$ donc $n \in n$ et donc $n \in n$

Corrolaire : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . D'après les deux lemmes précédents, les propositions $m \in n$ et m < n sont équivalentes.

Lemme : Soit *n* un élément de \mathbb{N} . Pour tout élément *m* de \mathbb{N} tel que $m \notin n$, on a $n \leq m$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Pour n = 0, le résultat est évident car $0 \le m$ pour tout élément m de $\mathbb N$. Soit n un élément de $\mathbb N$ tel que, pour tout élément m de $\mathbb N$ tel que $m \notin n$, $n \le m$. Soit m un élément de $\mathbb N$ tel que $m \notin n + 1$. Alors, $m \notin n$ (donc $n \le m$) et $m \ne n$, donc n < m. D'après le lemme précédent, cela implique $n \in m$. Puisque n < m, on a en outre $n \subset m$. Donc, $n + 1 \subset m$. Donc, $n + 1 \le m$. On en déduit que le résultat est vrai pour n + 1. Par récurrence, il est vrai pour tout élément n de $\mathbb N$.

Corrolaire : Soit n et m deux élément de \mathbb{N} . Les formules $m \notin n$ et $n \leq m$ sont équivalentes.

Démonstration : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Si $n \le m$, alors $n \subset m$. Puisque $m \notin m$, cela implique $m \notin n$. Donc, $(n \le m) \Rightarrow (m \notin n)$. Le lemme précédent montre en outre que $(n \le m) \Leftarrow (m \notin n)$. Donc, $(n \le m) \Leftrightarrow (m \notin n)$.

Corrolaire: Soit n et m deux éléments de $\mathbb N$ tels que $n \notin m$ et $m \notin n$. Alors $m \le n$ et $n \le m$, et donc n = m.

Lemme : La relation d'ordre \leq sur \mathbb{N} est une relation d'ordre total.

Démonstration : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Alors, $m \in n$ ou $m \notin n$. Dans le premier cas, n > m, donc m < n, et donc $m \le n$. Dans le second cas, $n \le m$.

Corrolaire : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Si $n \le m$ est fausse, alors $m \le n$ est vraie (d'après le lemme précédent) et $n \ne m$ est vraie (car $n \le n$), donc m < n est vraie. Donc, $\neg (n \le m) \Rightarrow (m < n)$. Par ailleurs, si m < n, alors $n \le m$ est fausse (sans quoi on aurait $m \subset n$ et $n \subset m$, et donc n = n). Ainsi, $\neg (n \le m)$ est équivalente à n < n, et donc à n > m. De même, $\neg (n \ge m)$ est équivalente à n < n, et donc à n < m.

Corrolaire : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Puisque \leq est une relation d'ordre totale, on a $n \leq m$ ou $n \geq m$. Donc, n < m ou n = m ou n > m.

Notons que, si deux éléments n et m de \mathbb{N} satisfont n+1=m+1, on a soit n=m soit $n \in m$ et $m \in n$. La seconde possibilité implique m < n et n < m, qui ne peuvent être stisfaites simultanément (car cela impliquerait $m \le n$ et $n \le m$, d'où n=m, ce qui est incompatible avec m < n). On en déduit le lemme suivant :

Lemme : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Si n+1=m+1, alors n=m.

Lemme : Soit n un élément de \mathbb{N} . Pour tout élément m de \mathbb{N} tel que m < n + 1, on a $m \le n$. La réciproque est évidente puisque n < n + 1 : pour tout élément m de \mathbb{N} , si $m \le n$, m < n + 1. Donc, pour tout élément m de \mathbb{N} , on a $m < n + 1 \Leftrightarrow m \le n$.

Corrolaire : En prenant la négation de la formule de chaque côté du connecteur \Leftrightarrow , on obtient, pour tout élément m de $\mathbb{N}: m \geq n+1 \Leftrightarrow m > n$.

^{11.} En effet, puisque $n \in n+1$ et $m \in m+1$, la formule n+1=m+1 implique $(n \in m+1) \land (m \in n+1)$, d'où $((n=m) \lor (n \in m)) \land ((m=n) \lor (m \in n))$. En utilisant deux fois la distributivité de \land sur \lor ainsi que sa symétrie, cette formule se récris $((n=m) \land (m=n)) \lor ((n=m) \land (m \in n)) \lor ((n \in m) \land (m \in n))$. Puisque $(n=m) \land (m \in n)$ et $(n \in m) \land (m=n)$ ne peuvet être vraies, et par symétrie de l'égalité, cette formule est équivalente à $(n=m) \lor (n \in m) \land (m \in n)$.

Démonstration : Soit m un élément de \mathbb{N} tel que m < n + 1. Alors $m \subset n \cup \{n\}$. Si $n \in m$, on a m > n, donc $n \subset m$, et donc $n + 1 \subset m$ et donc $n + 1 \leq m$, ce qui est impossible par hypothèse. On en déduit que $n \notin m$, donc que $m \subset n$, et donc que $m \leq n$. Ainsi, $\forall m \in \mathbb{N}$ $m < n + 1 \Rightarrow m \leq n$. Cela montre la première partie du lemme, de laquelle le reste découle.

Lemme : Pour tout entier naturel n, on $a : n = \{m \in \mathbb{N} | m < n\}$.

Démonstration : On procède par récurrence. Tout d'abord, il n'existe aucun entier naturel m tel que m < 0. Donc, $\{m \in \mathbb{N} | m < 0\} = \emptyset = 0$. Soit n un entier naturel tel que $n = \{m \in \mathbb{N} | m < n\}$. Puisque $n + 1 = n \cup \{n\}$, on a : $n + 1 = \{m \in \mathbb{N} | m < n \lor m = n\}$. Cela peut se récrire : $n + 1 = \{m \in \mathbb{N} | m \le n\}$. D'après le lemme précédent, cela est équivalent à : $n + 1 = \{m \in \mathbb{N} | m < n + 1\}$. Par récurrence, le résultat attendu est donc vrai pour tout entier naturel.

Lemme (récurrence en partant d'un rang non nul) : Soit n un entier naturel et P un prédicat à un paramètre. On suppose que P(n) est vrai et que, pour tout entier naturel m tel que $m \ge n$, $P(m) \Rightarrow P(m+1)$. Alors, $\forall m \in \mathbb{N}$, $m \ge n \Rightarrow P(n)$.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit Q le prédicat à un paramètre libre défini par Q(m) : $m \ge n \Rightarrow P(n)$. Si n = 0, P(0) est vrai, donc Q(0) l'est aussi. Si $n \ne 0$, n > 0, donc $0 \ge n$ est fausse et Q(0) est vraie. Dans tous les cas, Q(0) est vraie.

Soit m un entier naturel tel que Q(m) est vrai. Alors,

- Si m + 1 < n, $n \ge m + 1$ est fausse, donc Q(m + 1) est vrai.
- Si m + 1 = n, P(m + 1) est vrai, donc Q(m + 1) est vrai.
- Si m+1 > n, $m \ge n$, donc P(m) est vrai (puisque Q(m) l'est), donc P(m+1) est vrai, donc Q(m+1) est vrai.

On a donc montré que, pour tout entier naturel m, $Q(m) \Rightarrow Q(m+1)$. Par récurrence, Q(m) est donc vrai pour tout entier naturel m.

Définition : Soit a et b deux entiers naturels. On définit l'ensemble [a, b] par :

$$[\![a,b]\!] = \{n \in \mathbb{N} | (n \ge a) \land (n \le b)\}.$$

Notons que $[a, b] = \emptyset$ si a > b. En effet, dans ce cas, tout élément x de \mathbb{N} satisfaisant $x \ge a$ satisfait x > b, et donc ne satisfait pas $x \ge b$.

Lemme : Soit *n* un entier naturel. On a : [0, n-1] = n.

Démonstration:

- Soit x un élément de [0, n-1]. Puisque [0, n-1] est un sous-ensemble de \mathbb{N} , $x \in \mathbb{N}$. En outre, $x \le n-1$. Puisque (n-1)+1=n, n-1 < n, et donc x < n. Donc, $x \in n$.
- Soit x un élément de n. Puisque n est un sous-ensemble de \mathbb{N} , $x \in \mathbb{N}$. Donc, $x \ge 0$. En outre, x < n. Donc, $x \le n 1$. Donc, $x \in [1, n 1]$.

1.4.5. Récurrence forte

Lemme (principe de récurrence forte) : Soit P une formule à un paramètre libre. On suppose que P(0) est vraie et que, pour tout élément n de \mathbb{N} , la formule $(\forall m \in \mathbb{N} \ m \le n \Rightarrow P(m)) \Rightarrow P(n+1)$ est vrai. Alors, pour tout élément n de \mathbb{N} , P(n) est vraie.

Démonstration : Considérons la formule à un paramètre libre Q définie par $Q(n): \forall m \in \mathbb{N} \ m \leq n \Rightarrow P(m)$. Notons que, d'après la seconde hypothèse faite sur P, pour tout élément n de $\mathbb{N} \ Q(n) \Rightarrow P(n+1)$. Montrons que Q(n) est vraie pour tout élément n de \mathbb{N} . Tout d'abord, Q(0) est équivalente à P(0) (car le seul élément m de \mathbb{N} tel que $m \leq 0$ est 0). Donc, Q(0) est vraie. Soit $n \in \mathbb{N}$ tel que Q(n) est vraie. Soit $m \in \mathbb{N}$ tel que Q(n) est vraie puisque Q(n) est vraie et Q(n) est vraie et Q(n) est vraie. Per récurrence, on en déduit que Q(n) est vraie pour tout élément Q(n)0 est vraie.

Montrons que cela implique le lemme. Soit n un élément de \mathbb{N} . On a vu que Q(n) est vraie. Donc, pour tout élément m de \mathbb{N} tel que $m \le n$, P(m) est vraie. Puisque $n \le n$ par reflexivité de la relation d'ordre, P(n) est vraie.

1.4.6. Suites; définition par récurrence

Définition : Soit E un ensemble non vide. Une *suite* u d'éléments de E est une fonction de $\mathbb N$ vers E. Si u est une suite d'éléments de E et n un élément de $\mathbb N$, l'élément u(n) de E est parfois noté u_n . Si f est une formule dépendant d'un paramètre libre telle que, pour tout élément n de $\mathbb N$, f(n) = u(n), la suite u est parfois notée $(f(n))_{n \in \mathbb N}$.

Lemme (définition par récurrence): Soit E un ensemble non vide et f une fonction de $\mathbb{N} \times E$ vers E. Soit e_0 un élément de E. Il existe une unique fonction u de \mathbb{N} vers E telle que $u(0) = e_0$ et, pour tout $n \in \mathbb{N}$, u(n+1) = f(n, u(n)).

Ce lemme permet notamment de *définir* une suite par récurrence, étant donnés son image de 0 et une fonction f donnant son image de n + 1 connaissant celle de n.

Démonstration : *Unicité :* Soit u et v deux fonctions satisfaisant les propriétés de l'énoncé. Tout d'abord, on a $u(0) = e_0$ et $v(0) = e_0$ par hypothèse, et donc u(0) = v(0). Soit n un élément de \mathbb{N} et supposons u(n) = v(n). Alors, u(n+1) = f(n, u(n)) donne u(n+1) = f(n, v(n)), d'où u(n+1) = v(n+1). Par récurrence, on a donc u(n) = v(n) pour tout élément n de \mathbb{N} .

Éxistence: Une fonction v d'un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} dans E est dite f-inductive si elle satisfait les trois propriétés suivantes :

- son domaine D satisfait $\forall x \in D, \forall n \in \mathbb{N}, n \leq x \Rightarrow n \in D$,
- si 0 est dans son domaine, alors $v(0) = e_0$,
- si n est un élément de \mathbb{N} tel que n et n+1 sont tous deux dans son domaine, alors v(n+1)=f(n,v(n)).

Chacune de ces fonctions est un sous-ensemble de $\mathbb{N} \times E$.

Soit v une fonction f-injective. Puisque son domaine est non nul, on peux choisir un élément x de D. Puisque D est un sous-ensemble de \mathbb{N} , on a $x \in \mathbb{N}$. Donc, $0 \le x$, et donc $0 \in D$. Cela montre que 0 appartient au domaine de définition de toute fonction f-inductive.

Soit u l'union de toutes les fonctions f-inductives. (Cet ensemble existe d'après l'axiome de compréhension obtenu avec l'ensemble des parties de $\mathbb{N} \times E$ et la conjonction des trois propriétés définissant une fonction f-inductive.) Montrons que u est une fonction de \mathbb{N} dans E satisfaisant les propriétés de l'énoncé.

Tout d'abord, $\{(0, e_0)\}$ (vu comme une fonction de $\{0\}$ vers E) est f-inductive, donc $(0, e_0) \in u$, et donc 0 appartient au domaine de u. Soit $n \in \mathbb{N}$ tel que n appartient au domaine de u. Soit v une fonction f-inductive dont le domaine contient n et $v' = v \cup \{n+1, f(n, f(v(n)))\}$. On vérifie facilement que v' est une fonction f-inductive avec pour domaine $D \cup \{n+1\}$, où D est le domaine de v. (Il s'agit bien d'une fonction car v en est une et, si v + 1 est aussi dans le domaine de v, on a v (v + 1) = v (v + 1) = v (et est donc dans le domaine de v) sinon, la seconde car l'image de v est égale à v (v + 1), donc à v + 1 soit dans son domaines, alors ils sont aussi dans celui de v d'où le résultat), et la troisième pour l'entier v car v' (v + 1) = v (v + 1) = v (v + 1) = v (v + 1). Donc, v + 1 appartient au domaine de v . Cela montre (par récurrence) que le domaine de v est v .

Soit $n \in \mathbb{N}$ et v et v' deux fonctions f-inductives dont les domaines contiennent n. On montre facilement par récurrence finie que v(n) = v'(n). (Cela est vrai pour n = 0 car v(0) et v'(0) sont tous deux égaux à e_0 et, si un entier m est tel que m+1 appartienne à leurs domaine de définition, alors m y appartient également (puisque m < m+1); si de plus v'(m) = v(m), alors v'(m+1) = f(m, v'(m)) = f(m, v(m)) = v(m+1), donc v'(m+1) = v(m+1).) Donc, u est bien une fonction.

Par ailleurs, on a $u(0) = e_0$. Soit $n \in \mathbb{N}$, n + 1 appartient à \mathbb{N} , donc au domaine de u, donc on peut choisir une fonction v f-inductive telle que n + 1 appartienne au domaine de v. Puisque n < n + 1, n est aussi dans le domaine de v. On a donc v(n + 1) = f(n, v(n)) = f(n, u(n)), et donc u(n + 1) = f(n, u(n)).

Ce résultat étant particulièrement important pour la suite, nous en donnons ci-dessous une démonstration formulée un brin différemment, et un peu plus détaillée. On reprend les notations du lemme.

Montrons tout d'abord que, si une fonction de $\mathbb N$ dans E satisfaisant les deux propriétés de l'énoncé existe, alors elle est unique. On suppose avoir deux telles fonctions, notées u et v. Montrons qu'elles sont nécéssairement égales. Pour ce faire, il suffit de montrer que, pour tout élément n de $\mathbb N$, u(n) = v(n). On procède par récurrence. D'après la première propriété de l'énoncé, on a $u(0) = e_0$ et $v(0) = e_0$. Donc, u(0) = v(0). Considérons maintenant un élément n de $\mathbb N$ tel que u(n) = v(n). On a f(n, u(n)) = f(n, v(n)). Or, on a aussi, d'après la deuxième propriété de l'énoncé : f(n, u(n)) = u(n+1) et f(n, v(n)) = v(n+1). Donc, u(n+1) = v(n+1). Cela étant vrai pour tout élément n de $\mathbb N$ tel que u(n) = v(n), et puisque u(0) = v(0), on en déduit par récurrence que, pour tout élément n de $\mathbb N$, u(n) = v(n), et donc que u = v. Ainsi, il existe au plus une fonction satisfaisant les conditions de l'énoncé.

Montrons maintenant qu'une telle fonction existe bien. Pour ce faire, définissons d'abord la notion de fonction f-injective 12

^{12.} Cette définition est un peu bancale puisqu'elle dépend de f mais aussi de e_0 . Une appellation plus approppriée serait « f-injective avec élément initial e_0 ». Pour simplifier, et puisque cette notion n'est utilisée que dans cette preuve où e_0 est fixé, nous la raccourcissons en « f-injective », l'élément initial étant implicite.

de la manière suivante. Une fonction f-injective est une fonction, notée v dans la suite de cette définition, d'un sousensemble non vide D de \mathbb{N} vers E telle que les conditions suivantes sont satisfaites :

- Pour tout élément x de D, pour tout élément n de \mathbb{N} tel que $n \le x$, $n \in D$. (C'est-à-dire : $\forall x \in D$, $\forall n \in \mathbb{N}$, $n \le x \Rightarrow x \in D$; dans la suite, on note P_1 le prédicat obtenu en remplaçant D par la formule $\{x \in \mathbb{N} | \exists y \in \mathbb{N} (x, y) \in v\}$.)
- Si $0 \in D$, $v(0) = e_0$. (C'est-à-dire : $0 \in D \Rightarrow v(0) = e_0$; dans la suite, on note P_2 le prédicat obtenu en remplaçant D par la formule $\{x \in \mathbb{N} | \exists y \in \mathbb{N} (x, y) \in v\}$.)
- Si n est un élément de D tel que $n+1 \in D$, alors v(n+1) = f(n,v(n)). (C'est-à-dire : $\forall n \in D, n+1 \in D \Rightarrow v(n+1) = f(n,v(n))$; dans la suite, on note P_3 le prédicat obtenu en remplaçant D par la formule $\{x \in \mathbb{N} | \exists y \in \mathbb{N} (x,y) \in v\}$.)

Notons que la première condition impose $0 \in D$. En effet, D doit être non vide et, soit x un élément de D (un tel élément existe donc), on a $x \in \mathbb{N}$, donc $0 \le x$, et donc $0 \in D$. La seconde condition peut donc être simplifiée en $v(0) = e_0$.

Toute fonctions f-injective est un sous-ensemble de $\mathbb{N} \times E$. En effet, si v est une telle fonction et z un élément de v, on peut choisir un élément x du domaine D de v et un élément y de E tels que z = (x, y). Puisque D est un sous-ensemble de \mathbb{N} , on a $x \in \mathbb{N}$, et donc $z \in \mathbb{N} \times E$.

En appliquant l'axiome de compréhension avec l'ensemble des parties de $\mathbb{N} \times E$ et la propriété $P: P_1 \wedge P_2 \wedge P_3$, on montre que l'ensemble des fonctions f-inductives existe. Notons qu'il existe au moins une fonction f-injective : $\{(0, e_0)\}$. Il s'agit d'une fonction de $\{0\}$ vers E (en effet, son seul élément est dans $\{0\} \times E$, l'unique élément de $\{0\}$ a une image e_0 , et, si x est un élément de $\{0\}$, et y et y' deux images de x, alors $y = e_0$ et $y' = e_0$, donc y = y'); son domaine est $\{0\}$, qui est bien un sous-ensemble de \mathbb{N} ; le seul élément n de \mathbb{N} satisfaisant $n \le 0$ est 0 lui-même, qui est bien dans D; on a $v(0) = e_0$; il n'existe aucun élément n de D tel que $n+1 \in D$ puisque $0+1 \ne 0$. Notons u l'union de tous les éléments de l'ensemble des fonctions f-injectives. (L'ensemble u existe d'après l'axiome de la réunion.) Nous nous proposons de montrer que u est une fonction de \mathbb{N} vers E puis qu'elle satisfait les deux propriétés du lemme.

En tant qu'union de sous-ensembles de $\mathbb{N} \times E$, u en est un également. Pour montrer que u est une fonction de \mathbb{N} vers E, il suffit donc de montrer que, pour tout élément n de \mathbb{N} , il existe un unique élément e de E tel que $(n,e) \in u$. On procède par récurrence. Pour n=0, le résultat est facile à démontrer : $\{(0,e_0)\}$ est une fonction f-inductive, donc $(0,e_0) \in u$. En outre, soit e un élément de e tel que $(0,e) \in E$, il existe une fonction e-inductive e telle que e (e). La première propriété du lemme donne alors e = e0. Ainsi, il existe un unique élément e de e0, tel que e0, e0 e0.

Soit n un élément de $\mathbb N$ et supposons qu'il existe un unique élément de E, noté e dans la suite de ce paragraphe tel que $(n,e) \in u$. Soit e_1 et e_2 deux éléments de E tels que $(n+1,e_1) \in u$ et $(n+1,e_2) \in u$. On peut trouver deux fonctions f-injectives v_1 et v_2 dont les domaines contiennent n+1 et telles que $v_1(n+1) = e_1$ et $v_2(n+1) = e_1$. Puisque $n \le n+1$, n appartient aussi à leurs domaines de définition. Puisque $(n,v_1(n)) \in u$ et $(n,v_2(n)) \in u$, on a $v_1(n) = e$ et $v_2(n) = e$. Donc, d'après le troisième critère de définition d'une fonction f-infductive, $v_1(n+1) = f(n,e)$ et $v_2(n+1) = f(n,e)$. Donc, $e_1 = f(n,e)$ et $e_2 = f(n,e)$. Donc, $e_1 = e_2$. Il existe donc au plus un élément e' de E tel que $(n+1,e') \in u$. Montrons qu'il existe bien. Soit v une fonction f-inductive dont le domaine de définition contient n. Montrons que $v \cup \{(n+1,f(n,v(n)))\}$ est une fonction f-inductive. Cela montrera que $(n+1,f(n,v(n))) \in u$. Par récurrence, nous aurons alors montré que v est bien une fonction, et que l'image par v d'un élément v de v est une fonction v-injective (quelconque) dont le domaine contient v.

Notons v' l'ensemble $v \cup \{(n+1, f(n, v(n)))\}$ et D le domaine de v. Montrons que v' est une fonction de $D \cup \{n+1\}$ dans E. Soit $m \in D$. Puisque v est une fonction de D vers E, on peut choisir un unique élément e de E tel que $(m, e) \in v$. On a alors $(m, e) \in v'$. Si $m \ne n+1$, il n'existe pas d'autre élément de v' dont la première composante soit n (car le seul élément de v' qui ne soit pas dans v a n+1 pour première composante ; un élément de v' dont la première composante est m doit donc être un élément de v, et sa deuxième composante ne peut alors être que e puisque v est une fonction). Si m = n+1, on a v(n+1) = f(n,v(n)) car v est f-injective. Donc, $(n+1,f(n,v(n))) \in v$ et v' = v, donc v' et une fonction et n'a pas plus d'un élément avec n+1 comme première composante. Par ailleurs, si n+1 n'est pas un élément de D, alors le seul élément de v' dont la première composante est v et v et v donc v' et une fonction à v et a donc sa première composante dans v. Ainsi, dans les deux cas (que v et v soit ou non un élément de v' est une fonction.

Montrons qu'elle est f-injective. Son domaine de définition est celui de v, auquel on ajoute éventuellement n+1. Pour tout élément m de ce domaine distinct de n+1, m est dans le domaine de v, donc pour tout élément k de \mathbb{N} tel que $k \le m$, k est dans le domaine de v et donc dans celui de v'. Soit m un élément de \mathbb{N} tel que $m \le n+1$. On a m < n+1 ou m = n+1. Dans le premier cas, on a $m \le n$. Puisque n est dans le domaine de v et car v est f-injective, m y est également, et est donc dans celui de v'. Dans le second cas m est bien dans le domaine de v' puisque $(n+1, f(n, v(n))) \in v'$. Ainsi, la fonction v' satisfait P_1 .

On a v'(0) = v(0), donc, puisque v est f-injective, $v'(0) = e_0$. La fonction v' satisfait donc P_2 .

^{13.} En effet, soit $z \in u$, il existe un élément v de l'ensemble des fonctions f-injectives tel que $z \in v$. Soit D son domaine. On a $z \in D \times E$ Puisque D est un sous-ensemble de \mathbb{N} , $D \times E$ est un sous-ensemble de $\mathbb{N} \times E$, donc $z \in \mathbb{N} \times E$.)

Enfin, soit m un élément du domaine de v',

- Si $m \neq n$ et, et si m+1 est dans le domaine de v', alors m+1 est dans le domaine de v (en effet, si $m \neq n, m+1 \neq n+1$). Donc, puisque $m \leq m+1$, m est dans le domaine de v. Puisque v est f-injective, v(m+1) = f(m, v(m)). Puisque v'(m) = v(m) et v'(m+1) = v(m+1), on en déduit v'(m+1) = f(m, v'(m)).
- Si m = n, on a v'(m + 1) = f(n, v(n)). Puisque v'(n) = v(n), on en déduit v'(m + 1) = f(m, v'(m)).

Ainsi, v' satisfait P_3 . Cette fonction est donc bien f-injective.

Il ne reste plus qu'à montrer que u satisfait les deux propriétés de l'énoncé. Nous avons vu plus haut que $u(0) = e_0$. Soit n un élément de \mathbb{N} . Alors, n+1 appartient à \mathbb{N} et donc au domaine de u, donc il on peut choisir une fonction f-injective v dont le domaine contient n+1. Puisque $n \le n+1$, n appartient aussi au domaine de v. On a donc v(n+1) = f(n, v(n)). Puisque u(n) = v(n) et u(n+1) = v(n+1), on en déduit u(n+1) = f(n, u(n)).

1.4.7. Sous-ensembles de N, bornes, et éléments extrémaux

Lemme : Tout sous-ensemble non-vide de N admet un unique élément minimal pour la relation ≤.

Démonstration:

- *Unicité*: Soit *E* un sous-ensemble de \mathbb{N} non vide et *n* et *m* deux de ses éléments minimaux. Puisque \leq est une relation d'ordre totale et puisqu'ils sont minimaux, on a $n \leq m$ et $m \leq n$. Donc, n = m.
- Existence: On montre par récurrence forte la propriété suivante: Soit n un élément de N, tout sous-ensemle de N contennat n admet un élément minimal. Pour n = 0, cela est évident car, pour tout élément e de E, e ∈ N et donc 0 ≤ e; 0 est donc un élément minimal de E. Soit n un élément de N et supposons la propriété vraie pour tout élément m de N tel que m ≤ n. Soit E un sous-ensemble de N contenant n + 1. Si n + 1 est un élément minimal pour E, alors E admet un élément minimal. Sinon, on peut choisir un élément m de E tel que n + 1 ≤ m est faux, et donc m < n + 1 est vrai. Puisque m < n + 1, on a m ≤ n. Donc, E admet un élément infèrieur ou égal à n, et donc un élément minimal. Par récurrence sorte, la propriété est vraie pour tout élément n de N. Soit E un sous-ensemble non vide de N, il existe un élément n de N tel que n ∈ E, donc E a un élément minimal.

Ce résultat étant important, donnons-en un énoncé et une démonstration un peu plus détaillés.

Lemme : Soit E un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} . Alors il existe un unique élément e de E tel que $\forall x \in E$ $e \leq x$. Puisque \leq est une relation d'ordre total sur \mathbb{N} , cela est équivalent à dire que E admet un unique élément minimal.

Démonstration : Montrons d'abord l'unicité. (Elle découle directement du fait que \leq est une relation d'ordre total sur \mathbb{N} .) Soit e_1 et e_2 deux tels éléments de E. Alors $e_1 \leq e_2$ (propriété de e_1) et $e_2 \leq e_1$ (propriété de e_2). Donc, $e_1 = e_2$. On en déduit qu'un tel élément, s'il existe, est unique.

Montrons maintenant l'existence. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par :

$$P(n): \forall E(E \subset \mathbb{N} \land n \in E) \Rightarrow (\exists e \in E \forall x \in E e \le x). \tag{1.1}$$

On se propose de montrer que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} par récurrence forte.

Montrons d'abord que P(0) est vrai. Soit E un sous-ensemble de \mathbb{N} tel que $0 \in E$. Pour tout élément x de E, on a $x \in \mathbb{N}$, donc $0 \le x$. Donc, 0 est un élément minimal de E.

Soit n un élément de \mathbb{N} et supposons que P(m) est vrai pour tout élément m de \mathbb{N} tel que $m \le n$. Soit E un sous-ensemble de \mathbb{N} tel que $n+1 \in E$. Alors,

- S'il existe un élément x de E tel que x < n + 1, on a $x \le n$, donc P(x) est vrai, et donc E admet un élément minimal
- Sinon, pour tout élément x de E, x < n + 1 est faux, donc n + 1 < x est vrai, donc n + 1 ≤ x et vrai; n + 1 est donc un élément minimal de E.

Dans les deux cas, E admet un élément minimal. On en déduit que P(n + 1) est vrai. Par récurrence forte, on en déduit que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} .

Soit E un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} . Puisque E est non vide, il contient au moins un élément n. Puisque E est un sous-ensemble de \mathbb{N} , $n \in \mathbb{N}$. Donc, P(n) est vrai. Donc, E admet un élément minimal. Cela prouve le lemme.

Lemme : Tout sous-ensemble non-vide de N borné supérieurement admet un unique élément maximal.

Démonstration : On procède par récurrence sur une borne supérieure. La formule P que l'on veut démontrer peut s'écrire :

$$P(n): \forall E((E \subset \mathbb{N}) \land (\forall e (e \in E) \Rightarrow (e \le n))) \Rightarrow (\exists! m (m \in E) \land (\forall e (e \in E) \Rightarrow (e \le m))). \tag{1.2}$$

Soit E un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} borné supérieurement par 0. Soit e un élément de E. On a e \mathbb{N} donc e \mathbb{N} Ainsi, e \mathbb{N} ou e \mathbb{N} ou \mathbb{N} E est non vide, on en déduit \mathbb{N} E \mathbb{N} L'entier 0 est donc un élément maximal de \mathbb{N} (puisque \mathbb{N} et cet élément maximal est unique (puisque \mathbb{N} ne contient qu'un élément).

Soit n un entier naturel. On suppose que P(n) est vrai. Soit E un sous-ensemble non vide de \mathbb{N} borné supérieurement par n+1. Si $n+1 \notin E$, alors n est aussi une borne supérieure de E. En effet, soit x un élément de E, on a $x \le n+1$, donc x = n+1 ou x < n+1. Puisque E ne contient pas n+1, on a x < n+1, et donc $x \le n$. Puisque E0 est vrai, E0 admet donc un unique élément maximal.

Supposons maintenant que $n + 1 \in E$. Alors, n + 1 est un élément maximal de E. Puisque \leq est une relation d'ordre total qur \mathbb{N} , cet élément est unique.

Dans les deux cas, P(n + 1) est donc vrai. Par récurrence, cela montre que P(n) est vrai pout tout élément n de \mathbb{N} .

1.4.8. Addition

Définition de l'addition : Soit E l'ensemble des fonctions de \mathbb{N} dans \mathbb{N} . On définit la suite Add d'éléments de E par récurrence de la manière suivante : 14

- On définit Add(0) par : pour tout élément m de \mathbb{N} , Add(0)(m) = m.
- Pour tout élément n de \mathbb{N} , on définit Add(n+1) par : pour tout élément m de \mathbb{N} , Add(n+1)(m) = Add(n)(m) + 1. Notons que, pour tout élément m de \mathbb{N} , on a Add(1)(m) = m+1. Dans la suite, pour tous éléments n et m de \mathbb{N} , on notera l'entier Add(n)(m) par m+n. Pour tous éléments n et m de \mathbb{N} , on a donc m+0=m et m+(n+1)=(m+n)+1.

Lemme : Pour tout élément n de \mathbb{N} , on a 0 + n = n.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit P le prédicat à un paramètre libre n définit par : P(n) : 0 + n = n. Par définition de l'addition, 0 + 0 = 0, donc P(0) est vrai. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. On a par définition de l'addition : 0 + (n + 1) = (0 + n) + 1. Puisque P(n) est vraie, 0 + n = n, donc, 0 + (n + 1) = n + 1. Donc, P(n + 1) est vraie. Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} , et donc le lemme.

Lemme : Pour tout élément n de \mathbb{N} , on a 1 + n = n + 1.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit P le prédicat à un paramètre libre n définit par : P(n) : 1 + n = n + 1. Par définition de l'addition, 1 + 0 = 1. Puisque 0 + 1 = 1, P(0) est vrai. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. On a par définition de l'addition : 1 + (n + 1) = (1 + n) + 1. Puisque P(n) est vraie, 1 + n = n + 1, donc, 1 + (n + 1) = (n + 1) + 1. Donc, P(n + 1) est vraie. Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} , et donc le lemme.

Lemme : L'addition est commutative : si n et m sont deux éléments de \mathbb{N} , alors n+m=m+n.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit P le prédicat à un paramètre libre n définit par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, n+m=m+n. Soit m un élément de \mathbb{N} . On a m+0=m et 0+m=m. Donc, 0+m=m+0. On en déduit que P(0) est vrai.

Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. Montrons par récurrence que, pour tout élément m de \mathbb{N} , (n+1)+m=m+(n+1). Cela montrera que P(n+1) est vrai. Par récurrence, on en déduira que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} , et donc le lemme.

On a : (n+1)+0=n+1 et 0+(n+1)=n+1. La propriété attendue est donc vraie pour m=0. Soit m un élément de $\mathbb N$ tel que (n+1)+m=m+(n+1). On a : (n+1)+(m+1)=((n+1)+m)+1. Par hypothèse de récurrence, cela donne (n+1)+(m+1)=(m+(n+1))+1 En utilisant la définition de l'addition, il vient : (n+1)+(m+1)=((m+n)+1)+1. Par ailleurs, (m+1)+(n+1)=((m+1)+n)+1 par définition de l'addition. Puisque P(n) est vraie, cela donne (m+1)+(n+1)=(n+(m+1))+1. En utilisant à nouveau la définition de l'addition, il vient : (m+1)+(n+1)=((n+m)+1)+1. Enfin, puisque P(n) est vraie, n+m=m+n; on déduit donc (n+1)+(m+1)=(m+1)+(n+1). Par récurrence, cela est vrai pour tout élément m de $\mathbb N$.

Lemme : L'addition est associative : si n, m et k sont trois éléments de \mathbb{N} , alors (n+m)+k=n+(m+k).

Démonstration : On procède par récurrence. Soit P le prédicat à un paramètre libre k définit par : P(k) : $\forall n \in \mathbb{N}$, $\forall m \in \mathbb{N}$, (n+m)+k=n+(m+k). Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . On a : n+(m+0)=n+m (car m+0=m) et

- e_0 égal à la fonction identité sur \mathbb{N} ,
- f la fonction de $\mathbb{N} \times \mathcal{F}(\mathbb{N}, \mathbb{N})$ vers $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \mathbb{N})$ définie par : pour tout élément n de \mathbb{N} et tout élément g de $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \mathbb{N})$, f(n, g) est la fonction définie par : pour tout élément m de \mathbb{N} , f(n, g)(m) = g(m) + 1.

^{14.} Il s'agit bien d'une définition par récurrence, obtenue, en reprenant les notation du premier lemme de la section 1.4.6, avec

(n+m)+0=n+m. Cela montre que P(0) est vrai. Soit k un élément de \mathbb{N} tel que P(k) est vrai. Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . On a : (n+m)+(k+1)=((n+m)+k)+1. Puisque P(k) est vrai, cela implique (n+m)+(k+1)=(n+(m+k))+1. Par définition de l'addition, il vient (n+m)+(k+1)=n+((m+k)+1). En utilisant à nouveau la définition de l'addition, on obtient : (n+m)+(k+1)=n+(m+(k+1)). Cela montre que P(k+1) est vrai. Par récurrence, on a donc montré que P(k) est vrai pour tout élément k de \mathbb{N} .

Notons que la démonstration de la commutativité peut être simplifiée en admettant l'associativité (et n'a pas été utilisée pour montrer cette dernière) de la manière suivante. Soit P le prédicat à un paramètre libre n définit par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, n+m=m+n et n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. Pour tout élément m de \mathbb{N} , on a alors (n+1)+m=n+(1+m)=n+(m+1)=(n+m)+1=(m+n)+1=m+(n+1). Donc, P(n+1) est vraie. On montre ainsi que, pour tout élément n de \mathbb{N} , $P(n) \Rightarrow P(n+1)$, sans utiliser de seconde récurrence.

Lemme : Soit *n* et *m* deux éléments de \mathbb{N} tels que $n \neq 0$. Alors m + n > m.

Démonstration : On procède par récurrence. Soit P le prédicat à un paramètre libre définit par : P(n) : $n = 0 \lor (\forall m \in \mathbb{N}, m + n > m)$. Alors, P(0) est vrai. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. Soit m un élément de \mathbb{N} . On a : m + (n + 1) = (m + n) + 1. Donc, m + (n + 1) > m + n. Puisque P(n) est vrai, n = 0 (et donc m + n = m) ou $n \neq 0$ et m + n > m. Dans tous les cas, $m + n \geq m$. Donc, m + (n + 1) > m. On en déduit que P(n + 1) est vrai. Par récurrence, P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} .

Corrolaire : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} tels que n+m=0. Alors n=0 et m=0.

Démonstration : Si $m \ne 0$, on a donc n + m > n d'après le lemme. Puisque $n \ge 0$, on en déduit que n + m > 0, ce qui contredit l'énoncé. Donc, n = 0. On montre de meme, en échangeant les rôles de n et m et en utilisant la commutativité de l'addition, que m = 0.

Lemme : Soit *n* et *m* deux éléments de \mathbb{N} . Alors $m + n \ge m$.

Démonstration : Si n = 0, m + n = m, donc $m + n \ge m$. Si $n \ne 0$, m + n > m d'après le lemme précédent, donc $m + n \ge m$.

Lemme : Soit *n* et *m* deux éléments de \mathbb{N} . Alors $n + m \ge m$ et, si $n \ne 0$, n + m > n.

Démonstration : On se ramène aux deux lemmes précédents en notant que n + m = m + n par commutativité de l'addition.

Lemme : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que m+n=k+n. Alors m=k.

Démonstration : Notons tout d'abord que, pour n = 1, le résultat a déjà été démontré section 1.4.4. Soit P le prédicat à un paramètre libre donné par, pour tout élément n de $\mathbb{N}: P(n): \forall m \in \mathbb{N}, \forall k \in \mathbb{N}, m+n=k+n \Rightarrow m=k$. On veut montrer par récurrence sur n que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} . Pour n = 0, le résultat est aisé à voir : soit m et k deux éléments de \mathbb{N} tels que m+0=k+0; alors, puisque m+0=m et k+0=k, on a m=k. Donc, P(0) est vrai. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que P(n) est vrai. Soit m et k deux éléments de \mathbb{N} tels que m+(n+1)=k+(n+1). Par associativité de l'addition, on a (m+n)+1=(k+n)+1. Donc, m+n=k+n. Puisque P(n) est vrai, on a donc m=k. Donc, P(n+1) est vrai. Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout élément n de \mathbb{N} .

Lemme : Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} tels que $m \le n$. Alors il existe un unique élément k de \mathbb{N} tel que n = m + k.

Définition : Soit n et m deux éléments de $\mathbb N$ tels que $m \le n$. On note n-m l'élément k de $\mathbb N$ tel que n=m+k.

Démonstration :

- *Unicité*: Soit k et l deux éléments de \mathbb{N} tels que n = m + k et n = m + l. Alors, par symétrie et associativité de l'égalité, m + k = m + l. Par commutativité de l'addition, on a donc k + m = l + m. Donc, k = l.
- Existence: On procède par récurrence sur n. Le prédicat P à un paramètre libre que nous souhaitons montrer est $P(n): \forall m \in \mathbb{N}, \ m \le n \Rightarrow (\exists k \in \mathbb{N}, \ m+k=n)$. Considérons d'abord le cas n=0. Soit m un élément de \mathbb{N} tel que $m \le n$, alors m=0. Donc, m+0=0=n. Le résultat attendu est donc vrai pour n=0. Soit n un élément de \mathbb{N} tel que p(n) est vrai. Soit p un élément de p tel que p tel p tel que p tel que

Lemme : Soit *n* un entier naturel. Alors, n - 0 = n et n - n = 0.

Démonstration : Tout d'abord, on a $0 \le n$ puisque n est un entier naturel et $n \le n$ puisque n = n. Donc, n - 0 et n - n existent. On a : n = 0 + n, donc n - 0 = n, et n = n + 0, donc n - n = 0.

Lemme: Soit n, m et k trois entiers naturels tels que $n \le m$. Alors, k + (m - n) = (k + m) - n.

Démonstration : Tout d'abord, $k+m \ge m$ et $m \ge n$, donc $k+m \ge n$. On a : (k+(m-n))+n=k+((n-m)+n)k+m.

Lemme : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que m > k. Alors m + n > k + n.

Démonstration : Puisque m > k, on peut choisir un entier naturel q tel que m = k + q. En outre puisque $m \neq k$, $q \neq 0$. Donc, n + m = n + (k + q). Par associativité de l'addition, il vient n + m = (n + k) + q. Puisque q > 0, on en déduit n + m > n + k.

Lemme : Soit n, m et k trois entiers naturels tels que $n \ge m$ et $n - m \ge k$. Alors, (n - m) - k = n - (m + k).

Démonstration : Tout d'abord, puisque $n - m \ge k$, on a $(n - m) + m \ge k + m$, donc $n \ge k + m$. Donc, n - (m + k) existe. En outre, on a ((n - m) - k) + (m + k) = ((n - m) - k) + (k + m) = (((n - m) - k) + k) + m = (n - m) + m = n. Donc, (n - m) - k = n - (m + k).

Lemme: Soit n, m et k trois entiers naturels tels que $n \le m$ et $k \ge m - n$. Alors, k - (m - n) = (k + n) - m.

Démonstration : Tout d'abord, puisque $k \ge m-n$, on a $k+n \ge m$. On a : (k-(m-n))+m = (k-(m-n))+((m-n)+n) = ((k-(m-n))+(m-n))+n = k+n et ((k+n)-m)+m = k+n. Donc, (k-(m-n))+m = (k+n)-m.

Corrolaire : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que $m \ge k$. Alors $m + n \ge k + n$.

Démonstration : Puisque $m \ge k$, on a m = k ou m > k. Si m = k, on a m + n = k + n. Si m > k, on a m + n > k + n d'après le lemme précédent. Dans les deux cas, on a bien $m + n \ge k + n$.

Lemme : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que m+n>k+n. Alors m>k Avec le corrolaire précédent, on a donc $(m+n>k+n) \Leftrightarrow (m>k)$.

Démonstration : On procède par l'absurde. Si m > k est faux, alors $m \le k$ est vrai, donc $m + n \le k + n$ est vrai, ce qui est en conradiction avec m + n > k + n.

Corrolaire : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que $m+n \ge k+n$. Alors $m \ge k$. Avec le corrolaire précédent, on a donc $(m+n \ge k+n) \Leftrightarrow (m \ge k)$.

Démonstration : Puisque $m + n \ge k + n$, on a m + n = k + n ou m + n > k + n. Si m + n = k + n, on a m = k. Si m + n > k + n, on a m > k d'après le lemme précédent. Dans les deux cas, on a bien $m + n \ge k + n$.

Lemme : Soit n, m et k trois éléments de \mathbb{N} tels que $n \ge m$ et $n \ge k$. Alors $(n - m \ge n - k) \Leftrightarrow (m \le k)$.

Démonstration : Supposons d'abords $m \le k$. Alors, ((n-k)+(k-m))+m=(n-k)+((k-m)+m)=(n-k)+k=n. Donc, (n-k)+(k-m)=n-m Donc, $n-k \le n-m$, donc $n-m \ge n-k$.

Supposons mantenant $n - m \ge n - k$. Alors, m + ((n - m) - (n - k)) = (m + (n - m)) - (n - k) = n - (n - k) = k. Donc, $m \le k$.

П

1.4.9. Multiplication

Définition de la multiplication : Soit E l'ensemble des fonctions de $\mathbb N$ dans $\mathbb N$. On définit la suite Mul d'éléments de E par récurrence de la manière suivante :

- Pour tout élément m de \mathbb{N} , $\operatorname{Mul}(0)(m) = 0$.
- Pour tout élément n de \mathbb{N} , pour tout élément m de \mathbb{N} , $\mathrm{Mul}(n+1)(m) = \mathrm{Mul}(n)(m) + m$.

Notons que, pour tout élément m de \mathbb{N} , on a Mul(1)(m) = m. Dans la suite, si m et n sont deux éléments de \mathbb{N} , on notera $m \times n$ l'entier Mul(n)(m). Pour tous éléments n et m de \mathbb{N} , on a donc $m \times 0 = 0$, $m \times 1 = m$ et $m \times (n+1) = (m \times n) + m$. La multiplication est prioritaire sur l'addition. Par exemple, si a, b et c sont trois éléments de \mathbb{N} , $a \times b + c$ est équivalent à $(a \times b) + c$ et $a + b \times c$ à $a + (b \times c)$. Le symbole \times est parfois omis quand il n'y a pas de confusion possible. Ainsi, si n

et m sont deux entiers naturels, $n \times m$ pourra s'écrire nm.

Lemme : Pour tout entier naturel n, on a $0 \times n = 0$. **Démonstration :** On procède par récurrence sur n. Puisque 0 est un entier naturel et par définition de la multiplication,

 $0 \times 0 = 0$. Donc, le résultat attendu est vrai pour n = 0. Soit n un entier naturel tel que $0 \times n = 0$. Alors, $0 \times (n+1) = 0 + 0$. Puisque 0 + 0 = 0, on en déduit $0 \times (n+1) = 0$. Par récurrence, le résultat attendu est donc vrai pour tout entier naturel.

Lemme : Pour tous entiers naturels n et m, on a $(m+1) \times n = (m \times n) + n$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, $(m + 1) \times n = (m \times n) + n$. Pour tout entier naturel m, on a $(m + 1) \times 0 = 0$ et $(m \times 0) + 0 = 0 + 0 = 0$. Donc, P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit m un entier naturel. Par définition de la multiplication, $(m+1)\times(n+1)=((m+1)\times n)+(m+1)$. Puisque P(n) est vrai, cela donne $(m+1)\times(n+1)=((m\times n)+n)+(m+1)$. En utilisant deux fois l'associativté et la commutativité de l'addition, cela donne $(m+1)\times(n+1)=((m\times n)+m)+(n+1)$. Utilisant à nouveau la définition de la multiplication, cela se récrit en : $(m+1)\times(n+1)=(m\times(n+1))+(n+1)$. Cela étant vrai pour tout élémnt m de \mathbb{N} , on en déduit que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, P(n) est donc vrai pour tout entier naturel n, ce qui prouve le lemme.

Lemme : La multiplication est commutative : pour tous entiers naturels n et m, on a $m \times n = n \times m$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, $m \times n = n \times m$. Pour tout entier naturel m, on a $m \times 0 = 0$ et $0 \times m = 0$. Donc, P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit m un entier naturel. On a : $m \times (n+1) = (m \times n) + m$. Puisque P(n) est vrai, $m \times n = n \times m$. Donc, $m \times (n+1) = (n \times m) + m$. En utilisant le lemme précédent, il vient : $m \times (n+1) = (n+1) \times m$. On en déduit que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, P(n) est donc vrai pour tout entier naturel n.

Corrolaire : Pour tout entier naturel n, $1 \times n = n \times 1 = n$.

Corrolaire: Pour tous entiers naturels n et m, $(n + 1) \times m = m \times (n + 1) = (m \times n) + m = (n \times m) + m$.

Lemme : La multiplication est distributive sur l'addition : pour tous entiers naturels n, m et k, on a $n \times (m + k) = (n \times m) + (n \times k)$. (Puisque la multiplication est commutative, on en déduit que, pour tous entiers naturels n, m et k, on a $(m + k) \times n = (m \times n) + (k \times n)$.)

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, $\forall k \in \mathbb{N}$, $n \times (m + k) = (n \times m) + (n \times k)$.

Soit m et k deux entiers naturels. On a : $0 \times (m+k) = 0$ et $(0 \times m) + (0 \times k) = 0 + 0 = 0$. Donc, $0 \times (m+k) = (0 \times m) + (0 \times k)$. Donc, P(0) est vrai.

Soit *n* un entier naturel et supposons que P(n) est vrai. Soit *m* et *k* deux enters naturels. Alors, $(n + 1) \times (m + k) = (n \times (m + k)) + (m + k)$. Donc, puisque P(n) est vrai, $(n + 1) \times (m + k) = ((n \times m) + (n \times k)) + (m + k)$. Puisque l'addition est associative et commutative, cela implique $(n + 1) \times (m + k) = ((n \times m) + m) + ((n \times k) + k)$. Donc, $(n + 1) \times (m + k) = ((n + 1) \times m) + ((n + 1) \times k)$. Donc, P(n + 1) est vrai.

Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout entier naturel n, et donc le lemme.

Lemme : La multiplication est associative : pour tous entiers naturels n, m et k, on a $n \times (m \times k) = (n \times m) \times k$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, $\forall k \in \mathbb{N}$, $n \times (m \times k) = (n \times m) \times k$.

 \Box

Soit m et k deux entiers naturels. On a : $0 \times (m \times k) = 0$ et $(0 \times m) \times k = 0 \times k = 0$. Donc, $0 \times (m \times k) = (0 \times m) \times k$. On en déduit que P(0) est vrai. Soit n un entier naturel et supposons que P(n) est vrai. Soit m et k deux enters naturels. Alors, $(n+1) \times (m \times k) = (n \times (m \times k)) + (m \times k)$. Puisque P(n) est vrai, cela donne $(n+1) \times (m \times k) = ((n \times m) \times k) + (m \times k)$. En utilisant la distributivité de la multiplication sur l'addition, ceci devient : $(n+1) \times (m \times k) = ((n \times m) + m) \times k$, et donc $(n+1) \times (m \times k) = ((n+1) \times m) \times k$. On en déduit que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout entier naturel n, et donc le lemme.

Lemme : Soit n, m et k trois entiers naturels. Si $n \neq 0$ et m > k, alors $n \times m > n \times k$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(n) : $n \neq 0 \Rightarrow \forall m \in \mathbb{N}$, $\forall k \in \mathbb{N}$, $m > k \Rightarrow n \times m > n \times k$. Puisque $0 \neq 0$ est fausse, P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Si n=0, n+1=1; alors, soit m et k deux entiers naturels tels que m>k, puisque nm=m et nk=k, on a nm>nk, donc P(n+1) est vrai. Supposons maintenant $n\neq 0$. Soit m et k deux entiers naturels tels que m>k. Alors, nm>nk. Donc, nm+k>nk+k. Puisque m>k, on a $m\geq k$, donc $k\leq m$, donc, on peut choisir un élément q de $\mathbb N$ tel que m=k+q. Puisque $nm+k+q\geq nm+k$, on en déduit nm+m>nk+k. Donc, (n+1)m>(n+1)k. Cela montre que $P(n)\Rightarrow P(n+1)$ pour tout entier naturel n.

Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout entier naturel n, et donc le lemme.

Corrolaire : Soit n, m et k trois entiers naturels tels que m > k. Alors $n \times m \ge n \times k$.

Démonstration : Si $n \neq 0$, on a $n \times m > n \times k$ d'après le lemme, et donc $n \times m \geq n \times k$. Si n = 0, on a $n \times m = n \times k = 0$, et donc $n \times m \geq n \times k$. Le résultat attendu est donc vrai dans les deux cas.

Corrolaire : Soit *n* et *m* deux entiers naturels tels que $n \times m = 0$. Alors n = 0 ou m = 0.

Démonstration : Supposons par l'absurde $n \neq 0$ et $m \neq 0$. Alors, m > 0, donc, d'après le lemme précédent, $n \times m > n \times 0$, donc $n \times m > 0$, ce qui contredit l'énoncé.

Corrolaire : Soit a, b, c et d quatre entiers naturels tels que a > c et b > d. Alors ab > cd.

Démonstration : Puisque a > c, a > 0. Donc, puisque b > d, $a \times b > a \times d$. En outre, puisque a > c, $a \times d \ge c \times d$. Donc, $a \times b > c \times d$.

Corrolaire : Soit n, m et k trois entiers naturels tels que $n \neq 0$ et $n \times m = n \times k$. Alors m = k.

Démonstration : On ne peut avoir m > k car cela impliquerait nm > nk, donc $m \le k$. De même, ne peut avoir k > m car cela impliquerait nk > nm; donc $k \le m$. On en déduit que m = k.

Corrolaire: Soit *n* et *m* deux entiers naturels tels que n > 1 et m > 0. Alors $n \times m > m$.

Démonstration : Puisque m > 0 et n > 1, $m \times n > m \times 1$, ce qui donne $n \times m > m$.

Corrolaire : Soit *n* et *m* deux entiers naturels tels que $n \ge 1$. Alors $n \times m \ge m$.

Démonstration : Si m = 0, on a $n \times m = 0$, donc $n \times m = m$. Si n = 1, on a $n \times m = m$. Si aucune de ces conditions n'est satisfaite, m > 0 et n > 1, donc, d'après le corrolaire précédent, $n \times m > m$. Dans tous les cas, on a bien $n \times m \ge m$.

Définition (factoriel d'un entier naturel) : On définit par récurrence le factoriel d'un entier naturel, noté par un point d'exclamation à sa droite, de la manière suivante¹⁵ :

- On pose 0! = 1.
- Pour tout entier naturel n, on pose $(n + 1)! = (n!) \times (n + 1)$.

^{15.} Il s'agit bien d'une définition par récurrence, obtenue en prenant (avec les notations du lemme de la section 1.4.6) $E = \mathbb{N}$, $e_0 = 1$ et pour f la fonction de $\mathbb{N} \times \mathbb{N}$ vers \mathbb{N} définie par : $\forall x \in \mathbb{N} \ \forall y \in \mathbb{N} \ f(x,y) = y \times (x+1)$.

Le factoriel est prioritaire sur la multiplication et sur l'addition.

Lemme : Soit n, m et k trois entiers naturels tels que $m \ge k$. Alors, n(m - k) = nm - nk.

Démonstration : Tout d'abord, puisque $m \ge k$, $nm \ge mk$, donc nm - nk existe.

Montrons l'égalité par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre définit par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N} \ \forall k \in \mathbb{N} \ m \geq k \Rightarrow n(m-k) = nm-nk$.

Soit m et k deux entiers naturels tels que $m \ge k$. On a $0 \times (m-k) = 0$ et $0 \times m + 0 \times = 0 + 0 = 0$. Donc, P(0) est vrai. Soit n un entitier naturel tel que P(n) est vrai. Soit m et k deux entiers naturels tels que $m \ge k$. Alors, (n+1)(m-k) = n(m-k) + (m-k). Puisque P(n) est vrai, il vient : (n+1)(m-k) = (nm-nk) + (m-k). Donc, (n+1)(m-k) + (n+1)k = (nm-nk) + (m-k) + (n+1)k = (nm-nk) + (m-k) + (n+1)k = (nm-nk) + (n+1)k = (

Par récurrence, P(n) est donc vrai pour tout élément n de \mathbb{N} , ce qui prouve le lemme.

1.4.10. Puissance

Puissance d'entiers naturels : Soit E l'ensemble des fonctions de \mathbb{N} dans \mathbb{N} . On définit la suite Exp d'éléments de E par récurrence de la manière suivante :

- Pour tout élément m de \mathbb{N} , $\operatorname{Exp}(0)(m) = 1$.
- Pour tout élément n de \mathbb{N} , pour tout élément m de \mathbb{N} , $\operatorname{Exp}(n+1)(m) = \operatorname{Exp}(n)(m) \times m$.

Notons que, pour tout élément m de \mathbb{N} , on a $\operatorname{Exp}(1)(m) = m$. Dans la suite, pour tous éléments n et m de \mathbb{N} , on notera l'entier $\operatorname{Exp}(n)(m)$ par m^n . Pour touts éléments n et m de \mathbb{N} , on a donc $m^0 = 1$, $m^1 = m$ et $m^{n+1} = m^n \times m$. L'exponentiation est prioritaire sur la multiplication et l'addition. Par exemple, si a, b et c sont trois éléments de \mathbb{N} , $a^b \times c$ est équivalent à $(a^b) \times c$ et $a^b + c$ est équivalent à $(a^b) + c$.

Lemme : Pour tout entier naturel n, $1^n = 1$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Pour n = 0, le résultat est vrai par définition de la puissance. Soit m un entier naturel tel que $1^m = 1$. Alors $1^{m+1} = 1^m \times 1 = 1 \times 1 = 1$. Le résultat est donc vrai pour n = m + 1. Par récurrence, on en déduit qu'il est vrai pour tout entier naturel n.

Lemme : Pour tout entier naturel n, $0^{n+1} = 0$.

Démonstration : Soit *n* un entier naturel. On a : $0^{n+1} = 0^n \times 0$. Puisque 0^n est un entier naturel, $0^n \times 0 = 0$. Donc, $0^{n+1} = 0$.

Corrolaire : Soit *n* un entier naturel tel que $n \ne 0$. Alors, n > 0, donc n - 1 existe et est un entier naturel. Soit m = n - 1. On a : $0^n = 0^{m+1}$. Donc, $0^n = 0$.

Lemme : Soit *n* et *m* deux entiers naturels tels que $m \neq 0$. Alors $m^n \neq 0$.

Démonstration : On procède par récurrence qur n. Pour n = 0, le résultat est évident car $m^0 = 1$. Supposons le résultat vrai pour un entier naturel n. Alors, $m^{n+1} = m^n \times m$. Puisque $m^n \neq 0$ et $m \neq 0$, $m^{n+1} \neq 0$. Par récurrence, on en déduit le lemme.

Lemme : Soit n, m et p trois entiers naturels. Alors, $p^{n+m} = p^n \times p^m$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n) : $\forall p \in \mathbb{N}$, $\forall m \in \mathbb{N}$, $p^{n+m} = p^n \times p^m$. Soit p et m deux entiers naturels. Puisque 0 + m = m, on a $p^{0+m} = p^m$. Par ailleurs, puisque $p^0 = 1$, $p^0 \times p^m = p^m$. Donc, $p^{0+m} = p^0 \times p^m$. Cela montre que P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. On veut montrer que P(n+1) est vrai. Soit m et p deux entiers naturels. Par commutativité et transitivité de l'addition, on a : $p^{m+(n+1)} = p^{m+(1+n)} = p^{(m+1)+n}$. Puisque P(n) est vrai, on en déduit que $p^{m+(n+1)} = p^{m+1} \times p^n$. Par définition de la puissance d'entiers, cela donne $p^{m+(n+1)} = (p^m \times p) \times p^n$. En utilisant l'associativité et la commutativité de la multiplication, il vient : $p^{m+(n+1)} = p^m \times (p^n \times p)$. Enfin, utiliser à nouveau la définition de la puissance d'entiers donne : $p^{m+(n+1)} = p^m \times p^{n+1}$. Cela montre que P(n+1) est vrai. Par récurrence, le prédicat P(n) est donc vrai pour tout entier naturel n, ce qui prouve le lemme.

Lemme : Soit *n*, *m* et *p* trois entiers naturels tels que m > p. Alors, $m^{n+1} > p^{n+1}$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}, \forall p \in \mathbb{N}, m > p \Rightarrow m^{n+1} > p^{n+1}$. Soit m et p deux entiers naturels tels que m > p. On a $m^{0+1} = m^1 = m$ et $p^{0+1} = p^1 = p$. Donc, $m^{0+1} > p^{0+1}$. On en déduit que P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit m et p deux entiers naturels tels que m > p. On a $m^{(n+1)+1} = m^{n+1} \times m$ et $p^{(n+1)+1} = p^{n+1} \times p$. Puisque P(n) est vrai, on a $m^{n+1} > p^{n+1}$. Donc, $m^{(n+1)+1} > p^{n+1} \times m$. Puisque m > p, $p^{n+1} \times m \ge p^{n+1} \times p$, et donc $p^{n+1} \times m \ge p^{(n+1)+1}$. Donc, $p^{(n+1)+1} = p^{(n+1)+1}$. On en déduit que $p^{(n+1)} = p^{(n+1)+1}$ est vrai.

Par récurrence, P(n) est donc vrai pour tout entier naturel n, ce qui prouve le lemme.

Corrolaire : Soit n un entier naturel tel que $n \neq 0$. Alors, n > 0, donc n - 1 existe et est un entier naturel. Soit q = n - 1. Soit m et p deux entiers naturels tels que m > p. Alors, $m^n = m^{q+1}$ et $p^n = p^{q+1}$. D'après le lemme précédent, on en déduit $m^n > p^n$.

Corrolaire : Soit m et p deux entiers naturels tels que $m \ge p$. Par définition de la puissance, $m^0 = p^0 = 1$. En outre, si m = p, alors $m^n = p^n$ pour tout entier naturel n et, si m > p, $m^n > p^n$ pour tout entier naturel n distinct de 0 d'après le corrolaire précédent. On en déduit que, pour tout entier naturel n, $m^n \ge p^n$.

Lemme : Soit n, m et p trois entiers naturels tels que m > p. Alors, si n > 1, $n^m > n^p$. (Rappelons que l'on a : $1^m = 1^p = 1$.)

Démonstration : On procède par récurrence sur m. Soit P le prédicat à un paramètre défini par : P(m) : $\forall n \in \mathbb{N}, \forall p \in \mathbb{N}, (m > p) \land (n > 1) \Rightarrow n^m > n^p$. Pour m = 0, il n'existe aucun entier naturel p tel que m > p, donc P(0) est vrai.

Soit m un entier naturel tel que P(m) est vrai. Soit n et p deux entiers naturels tels que m+1>p et n>1. Alors, p=m ou p<m. Dans le second cas, puisque P(m) est vrai, on a $n^m>n^p$. Donc, dans les deux cas, $n^m\geq n^p$. En outre, $n\neq 0$, donc $n^m\neq 0$. Puisque n>1 et $n^{m+1}=n^m\times n$, on en déduit que $n^{m+1}>n^m$, et donc $n^{m+1}>n^p$. Donc, $n^m\neq 0$. Donc, $n^m\neq 0$. Par récurrence, $n^m\neq 0$ 0 est donc vrai pour tout entier naturel n^m 0.

1.4.11. Puissances de fonctions

Soit E un ensemble et f une fonction de E vers E. On définit les puissances de f, f^n , pour $n \in \mathbb{N}$ de la manière suivante :

- f^0 est la fonction identité, qui à tout élément x de E associe x.
- Pour tout élément n de \mathbb{N} , $f^{n+1} = f \circ f^n$. (Cela définit bien une fonction de E vers E, commecomposée de deux fonctions de E vers E.)

(Il s'agit d'une définition par récurrence d'une suite de fonctions de E vers E.) Notons que, pour tout entier naturel n tel que $n \ne 0$, on a $f^n = f \circ f^{n-1}$ (puisque n = (n-1) + 1). Notons aussi que $f^1 = f$. La puissance est prioritaire sur \circ .

Lemme : Soit E un ensemble et f une fonction de E vers E. Soit n un entier naturel. Alors, $f^n \circ f = f^{n+1}$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n) : $f^n \circ f = f^{n+1}$. Les deux fonctions $(f^0) \circ f$ et f^1 sont deux fonctions de E dans E (la première, comme composée de fonctions de E dans E). Soit x un élément de E. On a : $(f^0 \circ f)(x) = f^0(f(x)) = f(x) = f^1(x)$. Donc, $f^0 \circ f = f^1$. Donc, et puisque 1 = 0 + 1, P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Les deux fonctions $(f^{n+1}) \circ f$ et $f^{(n+1)+1}$ sont deux fonctions de E dans E (la première, comme composée de fonctions de E dans E). En outre, on a $f^{(n+1)+1} = f \circ f^{n+1}$. Puisque P(n) est vrai, cela donne $f^{(n+1)+1} = f \circ (f^n \circ f)$. Puisque la composition de fonctions est associative, cela donne : $f^{(n+1)+1} = (f \circ f^n) \circ f$. Enfin, en utilisant la définition de la puissance de fonction, il vient : $f^{(n+1)+1} = f^{n+1} \circ f$. Cela montre que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, on conclut que P(n) est vrai pour tout entier naturel n, ce qui prouve le lemme.

Lemme: Soit E un ensemble et f une fonction de E vers E. Soit n et m deux entiers naturels. Alors, $f^{n+m} = (f^n) \circ (f^m)$.

Démonstration : (La démonstration est essentiellement identique à celle donnée pour la puissance d'entiers, en utilisant l'associativité de « et le résultat ci-dessus en guise de commutativité. Nous la donnons ici explicitement afin d'être complets.)

On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n) : $\forall m \in \mathbb{N}$, $f^{n+m} = f^n \circ f^m$. Puisque f^0 est la fonction identité, on a $f^0 \circ f^m = f^m$ pour tout entier naturel m. Puisque 0 + m = m pour tout entier naturel m, on en déduit que P(0) est vrai.

Soit *n* un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit *m* un entier naturel. On a d'après le lemme précédent : $f^{n+1} \circ f^m = (f^n \circ f) \circ f^m$. En utilisant l'associativité de \circ , il vient : $f^{n+1} \circ f^m = f^n \circ (f \circ f^m)$. La définition de la puissance de fonction

donne alors : $f^{n+1} \circ f^m = f^n \circ f^{m+1}$. Puisque P(n) est vrai, cela donne : $f^{n+1} \circ f^m = f^{n+(m+1)}$. Enfin, en utilisant la commutativité et l'associativité de l'addition, il vient : $f^{n+1} \circ f^m = f^{(n+1)+m}$. On en déduit que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, on conclut que P(n) pour tout entier naturel n, et donc le lemme.

Lemme : Soit E un ensemble et f une fonction de E vers E. Soit n et m deux entiers naturels. Alors, $f^n \circ f^m = f^m \circ f^n$.

Démonstration: ¹⁶ On procède par récurrence sur n. Soit P le prédicat à un paramètre libre défini par : P(n): $\forall m \in \mathbb{N}$, $f^n \circ f^m = f^m \circ f^n$. Soit m un entier naturel. Puisque f^0 est la fonction identité sur E, on a $f^0 \circ f^m = f^m$ et $f^m \circ f^0 = f^m$. Donc, $f^0 \circ f^m = f^m \circ f^0$. Cela étant vrai pour tout entier naturel m, on en déduit que P(0) est vrai.

Soit n un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit m un entier naturel. Les deux fonctions $f^{n+1} \circ f^m$ et $f^m \circ f^{n+1}$ sont les composées de deux fonctions de E dans E. Ce sont donc encore des fonctions de E dans E. On a : $f^{n+1} \circ f^m = (f^n \circ f) \circ f^m$. L'associativité de la composition de fonctions donne : $f^{n+1} \circ f^m = f^n \circ (f \circ f^m)$. En utilisant la définition de la puissance de fonction, il vient : $f^{n+1} \circ f^m = f^n \circ f^{m+1}$. Puisque P(n) est vrai, cela donne : $f^{n+1} \circ f^m = f^m \circ f^{n+1}$. Cela étant vrai pour tout élément m de \mathbb{N} , on en déduit que P(n+1) est vrai.

Par récurrence, on en déduit que P(n) est vrai pour tout entier naturen n, ce qui prouve le lemme.

1.4.12. Puissances d'ensembles

Soit E un ensemble et n un entier naturel. On note E^n l'ensemble des fonctions de n vers E. (Notons que cela est cohérent avec les notations définies section 1.2.11) Soit n éléments de E notés $e_0, e_1, ..., e_{n-1}$. On note (quand il n'y a pas d'ambiguité avec d'autres notations) $(e_0, e_1, ..., e_{n-1})$ la fonction f de n vers E telle que $f(0) = e_0, f(1) = e_1, ..., f(n-1) = e_{n-1}$.

1.5. Construction de \mathbb{Z}

1.5.1. Définition

On définit l'ensemble \mathbb{Z} par :

$$\mathbb{Z} = \left\{ z \in \mathbb{N} \times \mathbb{N} \middle| (\exists n \in \mathbb{N}, z = (0, n)) \lor (\exists n \in \mathbb{N}^*, z = (1, n)) \right\}.$$

Pour tout élément n de \mathbb{N} , on note parfois et s'il n'y a pas de confusion possible simplement n l'élément (0, n) et, si $n \neq 0$, -n l'élément (1, n). On note \mathbb{Z}^* l'ensemble $\mathbb{Z} \setminus \{(0, 0)\}$. On qualifie les éléments de \mathbb{Z} d'*entiers* ou *entiers relatifs*, et ceux de \mathbb{N} d'*entiers naturels*.

On définit deux fonctions $\operatorname{sgn}: \mathbb{Z} \to \{0,1\}$ et abs $: \mathbb{Z} \to \mathbb{N}$ de la manière suivante. Soit a un élément de \mathbb{Z} . On peut choisir un élément ϵ de $\{0,1\}$ et un élément n de \mathbb{N} tels que $a = (\epsilon, n)$. On pose alors $\operatorname{sgn}(a) = \epsilon$ et abs(a) = n. Le permier est appelé signe de l'entier a et le second, aussi noté |a|, sa valeur absolue.

Un entier est dit *nul* s'il est égal à (0,0).

1.5.2. Relation d'ordre

Définition : On définit la relation binaire \leq sur \mathbb{Z} de la manière suivante. Soit n et m deux éléments de \mathbb{N} . Alors,

- $(0, n) \le (0, m)$ si et seulement si $n \le m$,
- $(1, n) \le (1, m)$ si et seulement si $m \le n$,
- si $n \neq 0$, $(1, n) \leq (0, m)$ est vrai et $(0, m) \leq (1, n)$ est faux.

On définit aussi la relation < par : $\forall a \in \mathbb{Z}, \forall b \in \mathbb{Z}, a < b \Leftrightarrow ((a \le b) \land (a \ne b))$, la relation \ge par : $\forall a \in \mathbb{Z}, \forall b \in \mathbb{Z}, a \ge b \Leftrightarrow b \le a$, et la relation > par : $\forall a \in \mathbb{Z}, \forall b \in \mathbb{Z}, a > b \Leftrightarrow ((a \ge b) \land (a \ne b))$.

Lemme : La relation \leq est une relation d'ordre sur \mathbb{Z} .

Démonstration : Vérifions qu'elle satisfait les trois propriétés définissant une relation d'ordre :

• Réflexivité : Soit x un entier relatif. On peut choisir un élément ϵ de $\{0,1\}$ et un entier naturel n tel que $x=(\epsilon,n)$. Puisque n=n, on a $n \le n$, donc $x \le x$.

^{16.} La démonstration est évidente en utilisant le lemme précédent et la commutativité de l'addition : en admettant ces éléments, on a $f^n \circ f^m = f^{n+m} = f^{m+n} = f^m \circ f^n$. Nous donnons ici unr démonstration alternative, plus pédestre.

- Antisymétrie : Soit x et y deux éléments de \mathbb{Z} tels que $x \le y$ et $y \le x$. On peut choisir deux éléments ε et η de $\{0,1\}$ et deux entiers naturels n et m tels que $x = (\varepsilon, n)$ et $y = (\eta, m)$. Montrons d'abord que $\varepsilon = \eta$. Si $\varepsilon = 0$, alors $n \le m$ implique $\eta = 0$. Si $\varepsilon = 1$, alors $m \le n$ implique $\eta = 1$. Dans les deux cas, on a bien $\varepsilon = \eta$. Donc, $y = (\varepsilon, m)$. D'après les deux premières lignes de la définition de la relation $\le \sup \mathbb{Z}$ (et la commutativité du connecteur \wedge dans le cas $\varepsilon = 1$), $(x \le y) \wedge (y \le x)$ implique donc $(n \le m) \wedge (m \le n)$. Tonc, n = m. On en déduit que x = y.
- Transitivité: Soit x, y et z trois éléments de \mathbb{Z} tels que $x \le y$ et $y \le z$. Alors,
 - Si $\operatorname{sgn}(z) = 1$, on doit avoir $\operatorname{sgn}(y) = 1$ (puisque $y \le z$) et $\operatorname{sgn}(x) = 1$ (puisque $x \le y$). On peut donc choisir trois entiers naturels n, m et k tels que x = (1, n), y = (1, m) et z = (1, k). En outre, on a $n \ge m$ puisque $x \ge y$ et $m \ge k$ puisque $y \ge z$. Donc, $n \ge k$.
 - Si sgn(z) = 0 et sgn(y) = 1, on a sgn(x) = 1 puisque $x \le y$. Donc, $x \le z$.
 - Si sgn(z) = 0, sgn(y) = 0, et sgn(x) = 1, alors $x \le z$.
 - Si $\operatorname{sgn}(z) = 0$, $\operatorname{sgn}(y) = 0$, et $\operatorname{sgn}(x) = 0$, alors on peut choisir trois entier naturels n, m et k tels que x = (0, n), y = (0, m) et z = (0, k). Puisque $x \le y$ et $y \le k$, on a $n \le m$ et $m \le k$. Donc, $n \le k$, donc $(0, n) \le (0, k)$ et $x \le z$.

Corrolaire: La relation \geq est une relation d'ordre et les relations < et > sont des relations d'ordre strict sur \mathbb{Z} .

Lemme : La relation \leq est une relation d'ordre total sur \mathbb{Z} .

Démonstration : Soit a et b deux éléments de \mathbb{Z} . On peut choisir deux éléments ϵ et η de $\{0,1\}$ et deux éléments n et m de \mathbb{N} tels que $a = (\epsilon, n)$ et $b = (\eta, m)$.

- Si $\epsilon = 0$ et $\eta = 1$, on a $b \le a$.
- Si $\epsilon = 1$ et $\eta = 0$, on a $a \le b$.
- Si $\epsilon = 0$, $\eta = 0$ et $n \le m$, on a $a \le b$.
- Si $\epsilon = 0$, $\eta = 0$ et $\neg (n \le m)$, on a n > m, donc $m \le n$, et donc $b \le a$.
- Si $\epsilon = 1$, $\eta = 1$ et $n \le m$, on a $b \le a$.
- Si $\epsilon = 1$, $\eta = 1$ et $\neg (n \le m)$, on a n > m, donc $m \le n$, et donc $a \le b$.

Dans tous les cas, on a donc $(a \le b) \lor (b \le a)$.

Corrolaire : La relation \geq est une relation d'ordre total sur \mathbb{Z} .

Définitions : Un entier x est dit :

- positif si $x \ge 0$,
- $n\acute{e}gatif$ si $x \leq 0$,
- *strictement positif* si x > 0,
- strictement négatif si x < 0.

Lemme : Soit a, b et c trois éléments de \mathbb{Z} . Alors, $(a+c \le b+c) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a+c < b+c) \Leftrightarrow (a < b)$.

Démonstration : On peut choisir trois éléments α , β et γ de $\{0,1\}$ et trois éléments n, m et k de \mathbb{N} tels que $a=(\alpha,n)$, $b=(\beta,m)$ et $c=(\gamma,k)$. Alors,

- Si $\alpha = \beta = \gamma = 0$, $a + c \le b + c$ est équivalent à $n + k \le m + k$ et $a \le b$ à $n \le m$. Puisque $(n + k \le m + k) \Leftrightarrow (n \le m)$, on en déduit $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$. De même, a + c < b + c est équivalent à n + k < m + k et a < b à n < m. Puisque $(n + k < m + k) \Leftrightarrow (n < m)$, on en déduit $(a + c < b + c) \Leftrightarrow (a < b)$.
- Si $\alpha = \beta = \gamma = 1$, $a + c \le b + c$ est équivalent à $n + k \ge m + k$ et $a \le b$ à $n \ge m$. Puisque $(n + k \ge m + k) \Leftrightarrow (n \ge m)$, on en déduit $(a + c \ge b + c) \Leftrightarrow (a \ge b)$. De même, a + c > b + c est équivalent à n + k > m + k et a > b à n > m. Puisque $(n + k > m + k) \Leftrightarrow (n > m)$, on en déduit $(a + c > b + c) \Leftrightarrow (a > b)$.
- Si $\alpha = 0$ et $\beta = 1$, $a \le b$ et a < b sont faux. Si, $\gamma = 0$, on a deux possibilités :
 - Si k < m, a + c = (0, n + k) et b + c = (1, m k), donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont faux.
 - Si $k \ge m$, a+c=(0,n+k) et b+c=(0,k-m). Puisque $k-m \le k$ (puisque k=(k-m)+m) et $k \le k+n$, on a $k-m \le k+n$, donc $b+c \le a+c$, donc $a+c \le b+c$ et a+c < b+c sont faux.
- Si $\alpha = 0$ et $\beta = 1$, $a \le b$ et a < b sont faux. Si, $\gamma = 1$, on a deux possibilités :
 - Si $k \le n$, a + c = (0, n k) et b + c = (1, m + k), donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont faux.
 - Si k > n, a + c = (1, k n) et b + c = (1, m + k). Puisque $k n \le k$ (puisque k = (k n) + n) et k < k + m (puisque m > 0), on a k n < k + m, donc $b + c \le a + c$, donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont faux.

^{17.} En effet,

⁻ Si $\epsilon = 0$, $x \le y$ implique $n \le m$ et $y \le x$ implique $m \le n$.

⁻ Sinon, $\epsilon = 1$, donc $x \le y$ implique $m \le n$ et $y \le x$ implique $n \le m$.

- Si $\alpha = 1$ et $\beta = 0$, $a \le b$ et a < b sont vrais. Si, $\gamma = 0$, on a deux possibilités :
 - Si k < n, a + c = (1, n k) et b + c = (0, m + k), donc $a + c \le b + c$ et $a + c \ne b + c$, et donc a + c < b + c, sont vrais.
 - Si $k \ge n$, a + c = (0, k n) et b + c = (0, k + m). Puisque k n < k + m (k n < k puisque n > 0 et $k \le k + m$), on a donc $a + c \le b + c$ et $a + c \ne b + c$, et donc a + c < b + c.
- Si $\alpha = 1$ et $\beta = 0$, $a \le b$ et a < b sont vrais. Si, $\gamma = 1$, on a deux possibilités :
 - Si $k \le m$, a + c = (1, n + k) et b + c = (0, m k), donc $a + c \le b + c$ et $a + c \ne b + c$, et donc a + c < b + c, sont vrais.
 - Si k > m, a + c = (1, n + k) et b + c = (1, k m). Puisque k m < k + n (k + n > k puisque n > 0 et $k m \le k$), on a donc $a + c \le b + c$ et $a + c \ne b + c$, et donc a + c < b + c.
- Supposons $\alpha = \beta = 0$ et $\gamma = 1$. Alors,
 - Si $k \le n$ et $k \le m$, on a a + c = (0, n k) et b + c = (0, m k). Donc, $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (n k \le m k)$ et $(a + c = b + c) \Leftrightarrow (n k = m k)$. Puisque (n k) + k = n et (m k) + k = m, $(n k \le m k) \Leftrightarrow (n \le m)$ et $(n k = m k) \Leftrightarrow (n = m)$. Donc, $(n k \le m k) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(n k = m k) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$.
 - Si k > n et k > m, on a a + c = (1, k n) et b + c = (1, k m). Donc, $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (k n \ge k m)$ et $(a + c = b + c) \Leftrightarrow (k n = k m)$. Or, $k n \ge k m$ est équivalent à $n \le m$ et k n = k m à n = m. Donc, $(k n \ge k m) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(k n = k m) \Leftrightarrow (a = b)$. Donc, $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a + c < b + c) \Leftrightarrow (a < b)$.
 - Si $k \le n$ et k > m, alors m < n, donc b < a, donc $a \le b$ et a < b sont faux. En outre, a + c = (0, n k) et b + c = (1, k m), donc b + c < a + c, donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont faux.
 - Si k > n et $k \le m$, alors n < m, donc a < b, donc $a \le b$ et a < b sont vrais. En outre, a + c = (1, k n) et b + c = (0, m k), donc a + c < b + c, donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont vrais.
- Supposons $\alpha = \beta = 1$ et $\gamma = 0$. Alors,
 - Si k < n et k < m, on a a + c = (1, n k) et b + c = (1, m k). Donc, $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (n k \ge m k)$ et $(a + c = b + c) \Leftrightarrow (n k = m k)$. Puisque (n k) + k = n et (m k) + k = m, $(n k \ge m k) \Leftrightarrow (n \ge m)$ et $(n k = m k) \Leftrightarrow (n = m)$. Donc, $(n k \ge m k) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(n k = m k) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow (a \le b)$.
 - Si $k \ge n$ et $k \ge m$, on a a+c=(0,k-n) et b+c=(0,k-m). Donc, $(a+c \le b+c) \Leftrightarrow (k-n \le k-m)$ et $(a+c=b+c) \Leftrightarrow (k-n=k-m)$. Or, $k-n \le k-m$ est équivalent à $n \ge m$ et k-n=k-m à n=m. Donc, $(k-n \le k-m) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(k-n=k-m) \Leftrightarrow (a=b)$. Donc, $(a+c \le b+c) \Leftrightarrow (a \le b)$ et $(a+c < b+c) \Leftrightarrow (a < b)$.
 - Si k < n et $k \ge m$, alors m < n, donc b > a, donc $a \le b$ et a < b sont vrais. En outre, a + c = (1, n k) et b + c = (0, k m), donc b + c > a + c, donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont vrais.
 - Si $k \ge n$ et k < m, alors n < m, donc a > b, donc $a \le b$ et a < b sont faux. En outre, a + c = (0, k n) et b + c = (1, m k), donc a + c > b + c, donc $a + c \le b + c$ et a + c < b + c sont faux.

Dans tous les cas, on a bien $(a + c \le b + c) \Leftrightarrow a \le b$ et $(a + c < b + c) \Leftrightarrow a < b$.

1.5.3. Addition

Définition : On définit l'opération + sur \mathbb{Z} (vue comme une fonction de $\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}$ vers \mathbb{Z}) de la manière suivante. Soit n et m deux élément de \mathbb{N} . Alors,

- (0, n) + (0, m) = (0, n + m),
- si $n \neq 0$ et $m \neq 0$, (1, n) + (1, m) = (1, n + m);
- si $n \neq 0$ et $n \leq m$, (1, n) + (0, m) = (0, m n);
- $\operatorname{si} n \neq 0 \operatorname{et} n > m$, (1, n) + (0, m) = (1, n m);
- si $m \neq 0$ et n < m, (0, n) + (1, m) = (1, m n);
- si $m \neq 0$ et $n \geq m$, (0, n) + (1, m) = (0, n m).

Lemme : Soit z un élément de \mathbb{Z} . Alors z + 0 = z et 0 + z = z.

Démonstration : Éxaminons tour à tour les deux cas possibles :

- S'il existe un entier naturel n tel que z = (0, n), alors z + 0 = (0, n + 0) = (0, n) = z et 0 + z = (0, 0 + n) = (0, n) = z.
- S'il existe un entier naturel non nul n tel que z = (1, n), alors z + 0 = (1, n) + (0, 0) = (1, n 0) = (1, n) = z et 0 + z = (0, 0) + (1, n) = (1, n 0) = (1, n) = z.

Lemme : L'addition est commutative : pour tous éléments a et b de \mathbb{Z} , a+b=b+a.

Démonstration : Éxaminons les différents cas possibles :

- Si sgn(a) = 0 et sgn(b) = 0, alors a + b = (0, |a| + |b|) et b + a = (0, |b| + |a|). Puisque l'addition d'entiers naturels est commutative, on a |a| + |b| = |b| + |a|, et donc a + b = b + a.
- Si sgn(a) = 1 et sgn(b) = 1, alors a + b = (1, |a| + |b|) et b + a = (1, |b| + |a|). Puisque l'addition d'entiers naturels est commutative, on a |a| + |b| = |b| + |a|, et donc a + b = b + a.
- Si sgn(a) = 0, sgn(b) = 1 et $|a| \ge |b|$, alors a + b = (0, |a| |b|) et b + a = (0, |a| |b|), donc a + b = b + a.
- Si sgn(a) = 0, sgn(b) = 1 et |a| < |b|, alors a + b = (1, |b| |a|) et b + a = (1, |b| |a|), donc a + b = b + a.
- Si $\operatorname{sgn}(a) = 1$, $\operatorname{sgn}(b) = 0$ et |a| > |b|, alors a + b = (1, |a| |b|) et b + a = (1, |a| |b|), donc a + b = b + a.
- Si sgn(a) = 1, sgn(b) = 0 et $|a| \le |b|$, alors a + b = (0, |b| |a|) et b + a = (0, |b| |a|), donc a + b = b + a.

Dans tous les cas, on a bien a + b = b + a.

Lemme : L'addition est associative : pour tous éléments a, b et c de \mathbb{Z} , a + (b + c) = (a + b) + c.

Démonstration : Soit a, b et c trois éléments de \mathbb{Z} . On peut choisir trois éléments κ , μ et ν de $\{0,1\}$ et trois éléments k, m et n de \mathbb{N} tels que $a = (\kappa, k)$, $b = (\mu, m)$ et $c = (\nu, n)$. Alors,

- Si $\kappa = \mu = \nu = 0$, on a (a+b)+c = (0,k+m)+c = (0,(k+m)+n) et a+(b+c) = a+(0,m+n) = (0,k+(m+n)). Puisque l'addition d'entiers naturels est associative, (k+m)+n = k+(m+n). Donc, (0,(k+m)+n) = (0,k+(m+n)), et donc (a+b)+c = a+(b+c).
- Si $\kappa = \mu = \nu = 1$, on a (a+b)+c = (1, k+m)+c = (1, (k+m)+n) et a+(b+c) = a+(1, m+n) = (1, k+(m+n)). Puisque l'addition d'entiers naturels est associative, (k+m)+n = k+(m+n). Donc, (1, (k+m)+n) = (0, k+(m+n)), et donc (a+b)+c = a+(b+c).
- Si $\kappa = \mu = 0$ et $\nu = 1$, on a (a + b) + c = (0, k + m) + c. Donc, (a + b) + c = (0, (k + m) n) si $k + m \ge n$ et (a + b) + c = (1, n (k + m)) sinon. Éxaminons les différentes possibilités pour a + (b + c).
 - Si n > m et (n m) > k, alors n > k + m et a + (b + c) = a + (1, n m) = (1, (n m) k) = (1, n (m + k)). Donc, a + (b + c) = (a + b) + c.
 - Si n > m et $(n m) \le k$, alors $n \le k + m$ et a + (b + c) = a + (1, n m) = (0, k (n m)) = (0, (k + m) n). Donc, a + (b + c) = (a + b) + c.
 - Si $n \le m$, alors $n \le k + m$ et a + (b + c) = a + (0, m n) = (0, k + (m n)) = (0, (k + m) n). Donc, a + (b + c) = (a + b) + c.
- Si $\kappa = \mu = 1$ et $\nu = 0$, on a (a + b) + c = (1, k + m) + c. Donc, (a + b) + c = (1, (k + m) n) si k + m > n et (a + b) + c = (0, n (k + m)) sinon. Éxaminons les différentes possibilités pour a + (b + c).
 - Si $n \ge m$ et $(n m) \ge k$, alors $n \ge k + m$ et a + (b + c) = a + (0, n m) = (0, (n m) k) = (0, n (m + k)). Donc, a + (b + c) = (a + b) + c.
 - Si $n \ge m$ et (n-m) < k, alors n < k+m et a+(b+c) = a+(0, n-m) = (1, k-(n-m)) = (1, (k+m)-n). Donc, a+(b+c) = (a+b)+c.
 - Si n < m, alors n < k + m et a + (b + c) = a + (1, m n) = (1, k + (m n)) = (1, (k + m) n). Donc, a + (b + c) = (a + b) + c.
- Si $\mu = v$ et $\mu \neq \kappa$, on se ramène au deux cas précédents en notant que a et c jouent des rôles interchangeables. En effet, si on définit les trois entiers \bar{a} , \bar{b} et \bar{c} par $\bar{a} = c$, $\bar{b} = b$ et $\bar{c} = a$, on a $\bar{a} + (\bar{b} + \bar{c}) = (\bar{a} + \bar{b}) + \bar{c}$ d'après les deux cas précédents. En utilisant quatre fois la commutativité de l'addition, cela donne $(\bar{c} + \bar{b}) + \bar{a} = \bar{c} + (\bar{b} + \bar{a})$, et donc (a + b) + c = a + (b + c).
- Si $\mu = v$ et $\mu \neq \kappa$, on se ramène au cas précédent de la manière suivante. Puisque $\operatorname{sgn}(a) = \operatorname{sgn}(c)$ et $\operatorname{sgn}(a) \neq \operatorname{sgn}(b)$, on a : (a+b)+c=(b+a)+c=b+(a+c). En utilisant la commutativité de l'addition, il vient : (a+b)+c=(a+c)+b. Puisque $\operatorname{sgn}(a) = \operatorname{sgn}(c)$, on a d'après les cas précédents : (a+c)+b=a+(c+b)=a+(b+c). Donc, (a+b)+c=a+(b+c).

1.5.4. Opposé

Définition : On définit l'opération – sur \mathbb{Z} , vue comme une fonction de \mathbb{Z} vers \mathbb{Z} , de la manière suivante :

- -(0,0) = (0,0);
- soit *n* un entier naturel non nul, -(0, n) = (1, n).
- soit *n* un entier naturel non nul, -(1, n) = (0, n).

П

Lemme : Soit z un élément de \mathbb{Z} . Alors -(-z) = z.

Démonstration : Éxaminons tout à tour les trois cas possibles :

- Si z = (0, 0), alors -z = z, donc -(-z) = -z = z.
- S'il existe un entier naturel non nul n tel que z = (0, n), alors -z = (1, n), donc -(-z) = (0, n) = z.
- S'il existe un entier naturel non nul n tel que z = (1, n), alors -z = (0, n), donc -(-z) = (1, n) = z.

Dans tous les cas, on a donc bien -(-z) = z.

Lemme : Soit z un élément de \mathbb{Z} . Alors z + (-z) = (0,0).

Démonstration : Éxaminons tout à tour les trois cas possibles :

- Si z = (0,0), alors -z = z, donc z + (-z) = (0,0) + (0,0) = (0,0).
- S'il existe un entier naturel non nul n tel que z = (0, n), alors -z = (1, n), donc z + (-z) = (0, n) + (1, n) = (0, n n) = (0, 0).
- S'il existe un entier naturel non nul n tel que z = (1, n), alors -z = (0, n), donc z + (-z) = (1, n) + (0, n) = (0, n n) = (0, 0).

Dans tous les cas, on a donc bien z + (-z) = (0, 0).

1.5.5. Soustraction

Définition : On définit l'opération – sur \mathbb{Z} (vue comme une fonction de $\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}$ vers \mathbb{Z}) de la manière suivante. Soit n et m deux élément de \mathbb{Z} . Alors,

- si n = (0, 0), alors m n = m;
- sinon, m n = m + (-n).

Lemme : Pour tout élément z de \mathbb{Z} , on a :

- z z = 0,
- z 0 = z,
- 0 z = -z.

Démonstration : Soit z un élément de \mathbb{Z} . On a :

- z z = z + (-z) = 0,
- z 0 = z par définition,
- 0 z = 0 + (-z) = -z.

1.5.6. Multiplication

Définition : On définit l'opération \times sur \mathbb{Z} (vue comme une fonction de $\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}$ vers \mathbb{Z}) de la manière suivante. Soit n et m deux élément de \mathbb{N} . Alors,

- si n = 0, $(0, n) \times (0, m) = (0, 0)$ et $(0, n) \times (1, m) = (0, 0)$;
- si m = 0, $(0, n) \times (0, m) = (0, 0)$ et $(1, n) \times (0, m) = (0, 0)$;
- si $n \neq 0$ et $m \neq 0$, $(0, n) \times (0, m) = (0, n \times m)$;
- si $n \neq 0$ et $m \neq 0$, $(1, n) \times (0, m) = (1, n \times m)$;
- si $n \neq 0$ et $m \neq 0$, $(0, n) \times (1, m) = (1, n \times m)$;
- si $n \neq 0$ et $m \neq 0$, $(1, n) \times (1, m) = (0, n \times m)$.

Ces règles sont équivalentes à : soit a et b deux entiers,

- si a = 0, alors $a \times b = b \times a = 0$,
- si $a \neq 0$ et $b \neq 0$, $a \times b = (\epsilon, |a| \times |b|)$, où ϵ est égal à 0 si $\operatorname{sgn}(a) = \operatorname{sgn}(b)$ et 1 sinon.

Le symbole \times est parfois omis quand il n'y a pas de confusion possible.

Lemme : Soit a et b deux entiers relatifs. Si $a \times b = 0$, alors a = 0 ou b = 0.

Démonstration : On peut choisir deux entiers naturels n et m et deux éléments ϵ et η de $\{0,1\}$ tel que $a=(\epsilon,n)$ et $b=(\eta,m)$. Donc, on peut choisir un élément μ de $\{0,1\}$ tel que $a\times b=(\mu,n\times m)$. (Avec $\mu=0$ si $\epsilon=\eta$ ou n=0 ou m=0, et $\mu=1$ si $\epsilon\neq\eta,\,n\neq0$ et $m\neq0$.) Si $a\times b=(0,0)$, on a donc $n\times m=0$, donc n=0 ou m=0. Si n=0, ϵ doit être égal à 0 (puisque $(\epsilon,n)\in\mathbb{Z}$), donc n=00. Sinon, n=00, donc n=00 donc n=00 donc n=00 donc n=00.

Lemme : La multiplication est commutative : pour tous éléments a et b de \mathbb{Z} , $a \times b = b \times a$.

Démonstration : Soit a et b deux entiers relatifs. Soit n et m deux entiers naturels et e et q deux éléments de e0, 1 tels que e1 e e2 e e3. Alors,

- Si n = 0 ou m = 0, $a \times b = (0, 0)$ et $b \times a = (0, 0)$, donc $a \times b = b \times a$.
- Sinon, on a $a \times b = (\mu, n \times m)$ et $b \times a = (\mu, m \times n)$, où μ est égal à 0 si $\epsilon = \eta$ et 1 sinon. Puisque la multiplication d'entiers naturels est commutative, $n \times m = m \times n$, donc $a \times b = b \times a$.

Lemme : La multiplication est associative : pour tous éléments a, b et c de \mathbb{Z} , $a \times (b \times c) = (a \times b) \times c$.

Démonstration: On distingue différents cas:

- Si a = 0, $(a \times b) \times c = 0 \times c = 0$ et $a \times (b \times c) = 0$.
- Si b = 0, $(a \times b) \times c = 0 \times c = 0$ et $a \times (b \times c) = a \times 0 = 0$.
- Si c = 0, $(a \times b) \times c = 0$ et $a \times (b \times c) = a \times 0 = 0$.
- Supposons que a, b et c sont non nuls. Distinguons alors selon les valaurs possibles de (sgn(a), sgn(b), sgn(c)), qui est un élément de $\{0, 1\}^3$:
 - S'il est égal à (0,0,0), on a $(a \times b) \times c = (0,|a| \times |b|) \times c = (0,(|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (0,|b| \times |c|) = (0,|a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (0, 0, 1), on a $(a \times b) \times c = (0, |a| \times |b|) \times c = (1, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (1, |b| \times |c|) = (1, |a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (0, 1, 0), on a $(a \times b) \times c = (1, |a| \times |b|) \times c = (0, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (1, |b| \times |c|) = (0, |a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (0, 1, 1), on a $(a \times b) \times c = (1, |a| \times |b|) \times c = (0, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (0, |b| \times |c|) = (0, |a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (1,0,0), on a $(a \times b) \times c = (1,|a| \times |b|) \times c = (1,(|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (0,|b| \times |c|) = (1,|a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (1, 0, 1), on a $(a \times b) \times c = (1, |a| \times |b|) \times c = (0, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (1, |b| \times |c|) = (0, |a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (1, 1, 0), on a $(a \times b) \times c = (0, |a| \times |b|) \times c = (0, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (1, |b| \times |c|) = (0, |a| \times (|b| \times |c|))$.
 - S'il est égal à (1, 1, 1), on a $(a \times b) \times c = (0, |a| \times |b|) \times c = (1, (|a| \times |b|) \times |c|)$ et $a \times (b \times c) = a \times (0, |b| \times |c|) = (1, |a| \times (|b| \times |c|))$.

Notons que $(|a| \times |b|) \times |c| = |a| \times (|b| \times |c|)$ puisque la multiplication d'entiers est associative.

Dans tous les cas, on a bien $(a \times b) \times c = a \times (b \times c)$.

Lemme : La multiplication est distributive sur l'addition : pour tous éléments a, b et c de $\mathbb{Z}, a \times (b+c) = (a \times b) + (a \times c)$.

Démonstration:

- Si sgn(a) = sgn(b) = sgn(c) = 0, alors $a \times (b + c) = a \times (0, |b| + |c|) = (0, |a| \times (|b| + |c|))$ et $(a \times b) + (a \times c) = (0, |a| \times |b|) + (0, |a| \times |c|) = (0, (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|))$. Puisque, sur \mathbb{N} , la multiplication est distributive sur l'addition, on a $|a| \times (|b| + |c|) = (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|)$, et donc $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si sgn(a) = sgn(b) = sgn(c) = 1, alors $a \times (b + c) = a \times (1, |b| + |c|) = (0, |a| \times (|b| + |c|))$ et $(a \times b) + (a \times c) = (0, |a| \times |b|) + (0, |a| \times |c|) = (0, (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|))$. Puisque, sur \mathbb{N} , la multiplication est distributive sur l'addition, on a $|a| \times (|b| + |c|) = (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|)$, et donc $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si a = (0,0), alors $a \times (b+c) = (0,0)$ et $(a \times b) + (a \times c) = 0 + 0 = 0$, donc $a \times (b+c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si b = (0,0), alors $a \times (b+c) = a \times c$ et $(a \times b) + (a \times c) = 0 + (a \times c) = a \times c$, donc $a \times (b+c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si c = (0,0), alors $a \times (b+c) = a \times b$ et $(a \times b) + (a \times c) = (a \times b) + 0 = a \times b$, donc $a \times (b+c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si $\operatorname{sgn}(a) = 1$, $\operatorname{sgn}(b) = \operatorname{sgn}(c) = 0$, $b \neq 0$ et $c \neq 0$, alors $a \times (b + c) = a \times (0, |b| + |c|) = (1, |a| \times (|b| + |c|))$ et $(a \times b) + (a \times c) = (1, |a| \times |b|) + (1, |a| \times |c|) = (1, (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|))$. Puisque, $\operatorname{sur} \mathbb{N}$, la multiplication est distributive $\operatorname{sur} 1$ 'addition, on a $|a| \times (|b| + |c|) = (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|)$, et donc $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Si $\operatorname{sgn}(a) = 0$, $\operatorname{sgn}(b) = \operatorname{sgn}(c) = 1$ et $a \neq 0$, alors $a \times (b + c) = a \times (1, |b| + |c|) = (1, |a| \times (|b| + |c|))$ et $(a \times b) + (a \times c) = (1, |a| \times |b|) + (1, |a| \times |c|) = (1, (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|))$. Puisque, sur \mathbb{N} , la multiplication est distributive sur l'addition, on a $|a| \times (|b| + |c|) = (|a| \times |b|) + (|a| \times |c|)$, et donc $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Supposons $\operatorname{sgn}(a) = \operatorname{sgn}(c) = 0$, $\operatorname{sgn}(b) = 1$ et $a \neq 0$. Alors, $(a \times b) + (a \times c) = (1, |a| \times |b|) + (0, |a| \times |c|)$. Cette quantité est égale à $(1, |a| \times |b| |a| \times |c|)$ si $|a| \times |b| > |a| \times |c|$, i.e., si |b| > |c|, et à $(0, |a| \times |c| |a| \times |b|)$ sinon. Par ailleurs, b + c est égal à (1, |b| |c|) si |b| > |c| et (0, |c| |b|) sinon. Donc, $a \times (b + c)$ est égal à (1, |a| (|b| |c|)) dans le premier cas et à (0, |a| (|c| |b|)) dans le second. Puisque |a| (|b| |c|) = |a| |b| |a| |c| dans le premier cas et |a| (|b| |c|) = |a| |c| |a| |b| dans le second, on en déduit $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.

- Supposons $\operatorname{sgn}(a) = \operatorname{sgn}(c) = 1$, $\operatorname{sgn}(b) = 0$ et $b \neq 0$. Alors, $(a \times b) + (a \times c) = (1, |a| \times |b|) + (0, |a| \times |c|)$. Cette quantité est égale à $(1, |a| \times |b| |a| \times |c|)$ si $|a| \times |b| > |a| \times |c|$, i.e., si |b| > |c|, et à $(0, |a| \times |c| |a| \times |b|)$ sinon. Par ailleurs, b + c est égal à (0, |b| |c|) si $|b| \geq |c|$ et (1, |c| |b|) sinon. Donc, $a \times (b + c)$ est égal à (1, |a| (|b| |c|)) si |b| > |c| et à (0, |a| (|c| |b|)) sinon (y compris si |b| = |c|, puisqu'alors c = -b). Puisque |a| (|b| |c|) = |a| |b| |a| |c| dans le premier cas et |a| (|b| |c|) = |a| |b| dans le second, on en déduit $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.
- Les deux derniers cas, où a et b sont de même signe et c de signe différent avec a, b et c non nuls, se ramènent aux cas précédents par commutativité de l'addition. En effet, les cas précédents montrent que $a \times (c + b) = (a \times c) + (a \times b)$, et donc, par commutativité de l'addition, $a \times (b + c) = (a \times b) + (a \times c)$.

1.5.7. Puissance

Puissance d'entiers relatifs : Soit E l'ensemble des fonctions de \mathbb{Z} dans \mathbb{Z} . On définit la suite Exp d'éléments de E par récurrence de la manière suivante :

- Pour tout élément m de \mathbb{Z} , $\operatorname{Exp}(0)(m) = (0, 1)$.
- Pour tout élément n de \mathbb{N} , pour tout élément m de \mathbb{Z} , $\operatorname{Exp}(n+1)(m) = \operatorname{Exp}(n)(m) \times m$.

Notons que, pour tout élément m de \mathbb{Z} , on a $\operatorname{Exp}(1)(m) = m$. Dans la suite, pour tous éléments n et m de \mathbb{Z} , on notera l'entier $\operatorname{Exp}(n)(m)$ par m^n . Pour touts éléments n et m de \mathbb{Z} , on a donc $m^0 = 1$, $m^1 = m$ et $m^{n+1} = m^n \times m$. L'exponentiation est prioritaire sur la multiplication et l'addition. Par exemple, si a, b et c sont trois éléments de \mathbb{Z} , $a^b \times c$ est équivalent à $(a^b) \times c$ et $a^b + c$ est équivalent à $(a^b) + c$.

Lemme : Soit *n* et *m* deux entiers naturels. Alors, $(0, m)^n = (0, m^n)$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Pour n = 0, on a $(0, m)^n = (0, 1)$ et $(0, m^n) = (0, 1)$, donc $(0, m)^n = (0, m^n)$. Soit n un entier naturel tel que $(0, m)^n = (0, m^n)$. Alors, $(0, m)^{n+1} = (0, m)^n \times (0, m) = (0, m^n) \times (0, m) = (0, m^n) \times (0, m) = (0, m^n)$. Par récurence, on en déduit que le résultat est vrai pour tout entier narurel n.

Lemme : Soit *n* un entier naturel et *m* un entier naturel non nul. Alors, $(1, m)^{2n} = (0, m^{2n})$ et $(1, m)^{2n+1} = (0, m^{2n+1})$.

Démonstration : On procède par récurrence sur n. Pour n = 0, on a $(1, m)^{2n} = (1, m)^0 = (0, 1) = (0, m^0) = (0, m^{2n})$ et $(1, m)^{2n+1} = (1, m)^{2n} \times (1, m) = (0, 1) \times (1, m) = (1, m) = (1, m^1) = (1, m^{2n+1})$. Donc, $(1, m)^{2n} = (0, m^{2n})$ et $(1, m)^{2n+1} = (1, m^{2n+1})$.

Soit *n* un entier naurel tel que $(1, m)^{2n} = (0, m^{2n})$ et $(1, m)^{2n+1} = (1, m^{2n+1})$. Alors, $(1, m)^{2(n+1)} = (1, m)^{2n+2} = (1, m)^{(2n+1)+1} = (1, m)^{2n+1} \times (1, m) = (1, m^{2n+1}) \times (1, m) = (0, m^{2n+1} \times m) = (0, m^{2n+1+1}) = (0, m^{2(n+1)})$ et $(1, m)^{2(n+1)+1} = (1, m)^{2(n+1)} \times (1, m) = (0, m^{2(n+1)}) \times (1, m) = (1, m^{2(n+1)} \times m) = (1, m^{2(n+1)+1})$. Donc, $(1, m)^{2(n+1)} = (0, m^{2(n+1)})$ et $(1, m)^{2(n+1)+1} = (1, m^{2(n+1)+1})$. Par récurrence, on en le résultat attendu est vrai pour tout entier naturel *n*.

1.5.8. Factoriel

Définition : Soit n un entier relatif. Si $n \ge 0$, alors on peut choisir un entier naturel m tel que n = (0, m). On pose alors n! = m!. Sinon, on pose n! = 0.

1.6. Cardinal

1.6.1. Cardinal fini

Un ensemble *E* est dit *de cardinal fini*, ou simplement *fini*, s'il existe une bijection de *E* vers un entier naturel. S'il n'existe aucun netier naturel *n* tel qu'il existe une bijection de *E* vers *n*, on dit que *E* est *de cardinal infini*, ou simplement *infini*.

Soit E un ensemble et n un entier naturel. On dit que E est de *cardinal* n s'il existe une bijection de E vers n. (Ainsi, par exemple, l'ensemble vide est le seul ensemble de cardinal 0.) Puisqu'il n'existe aucune bijection entre deux entiers naturels non égaux, pour tout ensemble E, il existe au plus un entier naturel n tel que |E| = n. Un ensemble de cardinal

^{18.} Notons que E est alors de cardinal fini.

^{19.} Soit E un ensemble et n et m deux entiers naturels tels que E est de cardinal n et de cardinal m. Alors, il existe une bijection de E vers n et une bijection de E vers E. Donc, E est une bijection de E vers E est une bijection de E est une b

fini admet donc au plus un unique cardinal. Soit E un ensemble de cardinal fini, on note (s'il n'y a pas d'ambiguité avec d'autre notations) |E| son cardinal.

Puisque l'inverse d'une bijection est une bijection, deux conséquences immédiates de ces définitions sont :

- Un ensemble E est fini si et seulement si il existe un entier naturel n tel qu'il existe une bijection de n vers E.
- Soit E un ensemble et n un entier naturel, E est de cardinal n si et seulement si il existe une bijection de n vers E. Soit n un entier naturel et E un ensemble de cardinal n. Soit f une bijection de n vers E. On pourra noter l'ensemble E par la liste de ses éléments, i.e., des f(x) pour x décrivant [[0, n − 1]], séparés par des virgules, entre les crochets { et } : E = {f(0), f(1), ..., f(n − 1)}. (Dans cette expression, il est implicitement compris que f(n − 1) n'est pas présent si n ≤ 2, f(1) n'est pas présent si n ≤ 1, et f(0) n'est pas présent si n = 0.) Ainsi, en accord avec les notations précédemments définies,
 - {} désigne l'ensemble vide,
 - si a est un ensemble, $\{a\}$ désigne l'ensemble admettant a pour seul élément,
 - si a et b sont deux ensembles, $\{a,b\}$ désigne l'ensemble C tel que $\forall c, c \in C \Leftrightarrow ((c=a) \lor (c=b)).)$

Plus généralement, soit F un ensemble, n un entier naturel et f une fonction de n vers E. On peu noter $\{f(0), f(1), \dots, f(n-1)\}$ l'ensemble G défini par : $\forall x \ x \in G \Leftrightarrow (\exists i \in [[0, n-1]]) \ f(i) = x$.

Lemme : Avec les mêmes notations, si f est injective, alors G est de cardinal n.

Démonstration : Par définition, f est une surjection de n vers G. En effet, soit x un élément de G, il existe un élément i de [0, n-1], et donc de n, tel que g(i) = x. Si f est aussi injective, alors f est une bijection de n vers G, et f^{-1} est donc une bijection de G vers G.

Lemme : Soit E un ensemble de cardinal fini n. Soit x tel que $x \notin E$. Alors $E \cup \{x\}$ a pour cardinal n + 1.

Démonstration : Notons que, si E est l'ensemble vide, alors $E \cup \{x\} = \{x\}$. La fonction $f: \{x\} \to 1$ définie par f(x) = 0 est bijective, donc $E \cup \{x\}$ a pour cardinal 1.

Soit E un ensemble quelconque. Puisque E a pour cardinal n, il existe une bijection f de E vers n. Soit g la fonction de $E \cup \{x\}$ vers n+1 définie par g(x)=n et g(y)=f(y) pour tout élément y de E. (Cela définit bien une fonction car x n'est pas dans le domaine de f.)²⁰ Alors, g est injective (car f est injective et n+1 n'est pas dans l'image de f)²¹ et surjective²² Donc, g et une bijection de E vers g vers g et de cardinal g et de c

Lemme : Soit E un ensemble de cardinal fini n. Soit x tel que $x \in E$. Alors $E \setminus \{x\}$ a pour cardinal n-1.

Démonstration : Notons d'abord que, puisque E contient au moins un élément (x), E ne peut être vide, donc son cardinal ne peut pas être égal à 0. Donc, n-1 est bien un entier naturel. Puisque E a pour cardinal n, il existe une bijection de E vers n. Appelons-là f. Puisque f est une bijection et puisque $n-1 \in n$, on peut choisir un élément f0 de f1 et el que f1. Soit f2 la fonction de f2 vers f3 definie par : f4 vers f5 vers f6 definie par : pour tout élément f6 de f7 vers f8 vers f9 vers f

- Cela constitue une bonne définition (il s'agit de montrer que $f(g(z)) \in n-1$ pour tout élément z de $E \setminus \{x\}$).
- h est injective.

20. Plus formellement, on définit l'ensemble g par $g = f \cup \{(x, n)\}$. Alors,

- Soit z un élément de g, alors $z \in f$ ou z = (x, n). Dans le premier cas, $z \in E \times n$, donc puisque $E \subset E \cup \{x\}$ et $n \subset n+1$, $z \in (E \cup \{x\}) \times (n+1)$. Dans le second cas, $z \in (E \cup \{x\}) \times (n+1)$ puisque $x \in E \cup \{x\}$ et $n \in n+1$.
- Soit a un élément de $E \cup \{x\}$. Si $a \in E$, il existe un unique élément, noté b dans la suite, tel que $(a, b) \in f$. Alors, puisque $f \subset g$, $(a, b) \in g$. Sinon, a = x et $(a, n) \in g$.
- Soit a un élément de $E \cup \{x\}$ et b et c deux éléments de n+1 tels que $(a,b) \in g$ et $(a,c) \in g$. Si $a \in E$, alors $a \neq x$, donc $(a,b) \neq (x,n)$ et $(a,c) \neq (x,n)$. Donc, $(a,b) \in f$ et $(a,c) \in f$. Puisque f est une fonction, on en déduit f est une fonction, on a f existe aucun élément de f dont la première composante est f. Donc, f et f existe aucun élément de f dont la première composante est f existe aucun élément de f dont la première composante est f existe aucun élément de f dont la première composante est f existe aucun élément de f dont la première composante est f existe aucun élément de f dont la première composante est f existe aucun élément de f existe aucun é

Agnsi, g est bien une fonction de $E \cup \{x\}$ vers n + 1.

- 21. Soit a et b deux éléments de $E \cup \{x\}$ tels que g(a) = g(b). Si g(a) = n, puisque $n \notin n$, on a a = x et, puisqu'alors g(b) = n, b = x, donc a = b. Sinon, (a, g(a)) et (b, g(a)) sont deux éléments de f et, puisque f est injective, on a a = b.
- 22. Soit z un élément de n + 1. Si z = n, on a g(x) = n. Sinon, z < n, donc $z \in n$ et, puisque f est surjective, on peut choisir un élément e de E tel que f(e) = z, et donc g(e) = z.
 - 23. L'ensemble g est bien une fonction de E vers E. En effet, tout élément de g est un élément de $E \times E$ et, soit z un élément de E,
 - Si $z \notin \{x, y\}$, il existe un unique élément w de E(z lui-même) tel que $(z, w) \in g$.
 - Si z = x, y est le seul élément w de E tel que (z, w) ∈ g (y compris si x = y, car alors les deux premières propriétés définissant g sont équivalentes).
 - Si z = y, x est le seul élément w de E tel que (z, w) ∈ g (y compris si x = y, car alors les deux premières propriétés définissant g sont équivalentes).

• h est surjective.

Ainsi, h sera une bijection de $E \setminus \{x\}$ vers n-1, d'où le résultat attendu.

Montrons le premier point. Soit z un élément de $E \setminus \{x\}$. Puisque $z \in E$, g(z) est bien défini et un élément de E, et donc f(g(z)) est bien défini et est un élément de E. En outre, $g(z) \neq y$. En effet, si $z \neq y$, on a g(z) = z, et donc $g(z) \neq y$ et, si z = y, on a $x \neq y$ (puisqu'alors $y \in E \setminus \{x\}$) et g(z) = x, donc $g(z) \neq y$. Puisque E est injective et E0, on en déduit E1. Puisque E2 et E3 et E4 et E5 et E6. In one notation of the following points E6.

Montrons maintenant que h est injective. Soit u et v deux éléments de $E \setminus \{x\}$ tels que h(u) = h(v). Alors, f(g(u)) = f(g(v)). Puisque f est injective, on en déduit g(u) = g(v). Montrons que cela implique u = v. On distingue deux cas :

- Si u = y, on a g(u) = x, donc g(v) = x. Or, pour tout élément z de $E \setminus \{x\}$ tel que $z \neq y$, on a g(z) = z, donc $g(z) \neq x$. Donc, on ne peut pas avoir $v \neq y$. Donc, v = y, et donc v = u.
- Si $u \neq y$, on a g(u) = u et donc g(v) = u. Si v était égal à y, on aurait g(v) = x, ce qui est faux puisque $u \neq x$. Donc, $v \neq y$, et donc g(v) = v. Puisque g(v) = u, on en déduit u = v.

Dans les deux cas, on a bien u = v. Cela montre que h est injective.

Enfin, montrons que h est surjective. Soit a un élément de n-1. Puisque f est surjective, on peut choisir un élément z de E tel que f(z) = a. De plus, z ne peut être égal à y puisque f(y) = n-1 alors que a < n-1 (puisque $a \in n-1$). Distinguons deux cas :

- Si z = x, alors g(y) = z, donc f(g(y)) = a. En outre, puisque $z \neq y$, on a alors $y \neq x$, donc $y \in E \setminus \{x\}$.
- Sinon, g(z) = z, donc f(g(z)) = a. En outre, dans ce cas, $z \in E \setminus \{x\}$.

Dans les deux cas, il existe donc un élément w de $E \setminus \{x\}$ tel que f(g(w)) = a, et donc h(w) = a. Cela montre que h est surjective.

Lemme : Soit n un entier naturel non nul. Soit E un ensemble de cardinal n. Alors il existe un sous-ensemble F de E, de cardinal n-1, et un élément x de E, tels que $E=F\cup\{x\}$.

Démonstration : Puisque $n \neq 0$, $E \neq \emptyset$. On peut donc choisir un élément x de E. Soit $F = E \setminus \{x\}$. D'après le lemme précédent, le cardinal de F est n-1. En outre, on a $E=F \cup \{x\}$, ce qui montre le lemme.

Par soucis de complétude, montrons qu'on a bien $E = F \cup \{x\}$.

- Soit y un élément de E. Si $y = x, y \in \{x\}$. Sinon, $y \in F$. Dans les deux cas, $y \in F \cup \{x\}$. Donc, $E \subset F \cup \{x\}$.
- Soit y un élément de $F \cup \{x\}$. Alors, $y \in F$ ou $y \in \{x\}$. Si $y \in F$, alors $y \in E$ puisque F est un sous-ensemble de E. Si $x \in \{x\}$, alors y = x, et donc $y \in E$. Ainsi, $F \cup \{x\} \subset E$.

On a donc bien $E = F \cup \{x\}$.

Lemme: Soit E et F deux ensembles finis tels que $E \cap F = \emptyset$. Alors $E \cup F$ est fini et $|E \cup F| = |E| + |F|$.

Démonstration : On procède par récurrence sur le cardinal de F. Si |F|=0, alors $F=\emptyset$, donc $E\cup F=E$ et $|E\cup F|=|E|=|E|+|F|$.

Soit n un entier naturel et supposons la propriété énoncée dans le lemme vraie pour tout ensemble F de cardinal n. Soit F un ensemble fini de cardinal n+1 tel que $E \cap F = \emptyset$. Puisque $n+1 \neq 0$, F est non vide. Soit x un élément de F. Puisque $E \cap F = \emptyset$, x ne peut être un élément de E. Donc, x n'est pas un élément de $E \cup (F \setminus \{x\})$. Puisque $E \cup F = (E \cup (F \setminus \{x\})) \cup \{x\}$, car $|F \setminus \{x\}| = |F| - 1 = n$ et car $E \cup (F \setminus \{x\}) = \emptyset$, on a donc :

$$|E \cup F| = |E \cup (F \setminus \{x\})| + 1 = |E| + |F \setminus \{x\}| + 1 = |E| + |F| - 1 + 1 = |E| + |F|.$$

La propriété attendue est donc vraie pour tout ensemble F de cardial n + 1. Par récurence, elle l'est pour tout ensemble F fini.

Lemme: Soit E un ensemble de cardinal fini n. Soit F un sous-ensemble de E Alors $E \setminus F$ est fini et $|E \setminus F| = |E| - |F|$.

Démonstration: Notons d'abord que F et $E \setminus F$ sont deux sous-ensembles de E, donc finis, et $|F| \le |E|$.

Montrons le reste du lemme par récurrence sur |F|. Pour $|F| = \emptyset$, $E \setminus F = E$, donc $|E \setminus F| = |E| = |E| - |F|$.

Soit n un entier naturel et supposons la propriété vraie pour tout sous-ensemble F de E de cardinal n. Soit F un sous-ensemble de E de cardinal n+1. Puisque $n+1 \neq 0$, on peut choisir un élément x de F. Notons que $E \setminus F = (E \setminus (F \setminus \{x\})) \setminus \{x\}$. Donc, et puisque $x \in E \setminus (F \setminus \{x\})$,

$$|E \setminus F| = |E \setminus (F \setminus \{x\})| - 1 = |E| - n - 1 = |E| - (n+1) = |E| - |F|$$
.

La propriété attendue est donc vraie pour tout sous-ensemble F de cardial n + 1. Par récurence, elle l'est pour tout sous-ensemble fini de E, et donc pour tout sous-ensemble de E.

Lemme: Soit E et F deux ensembles finis de même cardinal. On suppose que $E \subset F$. Alors E = F.

Remarque : La réciproque est évidente : Soit E et F deux ensembles finis, si E = F, alors $E \subset F$. On déduit donc le résultat suivant : si E et F sont finis et ont le même cardinal, alors $E \subset F \Leftrightarrow E = F$.

Démonstration du lemme : On procède par récurrence sur le cardinal n de E et F. Si n=0, on a $E=\emptyset$ et $F=\emptyset$, donc E=F.

Soit n un entier naturel et supposons la propriété attendue vraie pour deux ensembles de cardinal n. Soit E et F deux ensembles de cardinal n+1 tels que $E \subset F$. Puisque le cardinal de E n'est pas 0, E admet au moins un élément (sans quoi E serait égal à \emptyset , et donc de cardinal 0). Soit e un élément de E. Puisque $E \subset F$, on a $e \in F$. Soit E' et F' les ensembles définis par $E' = E \setminus \{e\}$ et $F' = E \setminus \{e\}$. Alors, d'après le lemme précédent, E' et F' sont de même cardinal E0. En outre, pour tout élément E1, on a E2, donc E3, et E4, donc E5. On en déduit que E' = E'5, et donc, puisque $E = E' \cup \{e\}$ 6 et $E' = E' \cup \{e\}$ 7, que E = E'

Par récurrence, ce résultat est vrai pour tout entier naturel n.

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose que E est fini et $F \subset E$. Alors, F est fini et $|F| \leq |E|$. En outre, d'après le lemme précédent, |F| = |E| si et seulement si F = E.

Démonstration : On procéde par récurrence sur le cardinal de E. On veut montrer que le prédicat suivant est vrai : $\forall E \forall F(\mathcal{F}(E) \land |E| = n \land F \subset E) \Rightarrow (\mathcal{F}(F) \land |F| \leq |E|)$, où, pour tout ensemble $X, \mathcal{F}(X)$ est vrai si X est fini et faux sinon.

Si |E| = 0, alors $E = \emptyset$. Soit F tel que $F \subset E$. Alors, $F = \emptyset$. Donc, F est fini et de cardinal égal à celui de E (0). Ainsi, P(0) est vrai.

Soit *n* un entier naturel tel que P(n) est vrai. Soit *E* un ensemble de cardinal n+1 et *F* un sous-ensemble de *E*. Si $F = \emptyset$, *F* est bien fini et de cardinal 0, donc |F| < n+1, donc $|F| \le n+1$, donc |F| < |E|.

Sinon, on peut choisir un élément x de F. Puisque F et un sous-ensemble de F, on a $x \in E$. Donc, $E \setminus \{x\}$ est de cardinal n. En outre, $F \setminus \{x\} \subset E \setminus \{x\}$. En effet, soit y un élément de $F \setminus \{x\}$, on a $y \in F$, donc $y \in E$, et $y \neq x$. Puisque P(n) est vrai, on en déduit que $F \setminus \{x\}$ est fini et de cadinal inférieur ou égal à n. Soit m le cardinal de $F \setminus \{x\}$. Puisque $x \notin F \setminus \{x\}$ et $F = (F \setminus \{x\}) \cup \{x\}$, on en déduit que F est de cardinal m + 1. En outre, puisque $m \leq n$, on a $m + 1 \leq n + 1$, et donc $|F| \leq |E|$.

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose que F est fini et qu'il existe une injection de E vers F. Alors E est fini et $|E| \le |F|$.

Démonstration: *****

Lemme : Soit E et F deux ensembles. On suppose que E est fini et qu'il existe une surjection de E vers F. Alors F est fini et $|F| \le |E|$.

Démonstration: ******

Lemme : Soit E et F deux ensembles de même cardinal fini. Soit f une injection de E vers F. Alors f est une bijection.

Démonstration : On procède par récurrence sur le cardinal de E, noté n. Si n = 0, alors $E = F = \emptyset$. La seule fonction de \emptyset vers lui-même est \emptyset , qui est une bijection.

Soit n un entier naturel et supposons le résultat vrai pour des ensembles de cardinal n. Soit E et F deux ensembles de cardinal n+1 et f une injection de E vers F. Montrons que f est une bijection. Soit e un élément de E (un tel élément existe puisque E n'est pas de cardinal 0, et donc n'est pas l'ensemble vide). Soit g l'ensemble défini par : $g = f \setminus \{(e, f(e))\}$. Montrons que g est une injection de $E \setminus \{e\}$ vers $F \setminus \{f(e)\}$.

- Montrons d'abord qu'il s'agit bien d'une fonction du premier ensemble vers le second.
 - Soit z un élément de g. Alors z est un élément de f, donc on peut choisir un élément x de E et un élément y de F tels que z = (x, y). En outre, z ne peut être égal à (e, f(e)). Puisqu'un élément de E ne peut avoir qu'une image par une fonction, x doit être distinct de e (sans quoi on aurait y = f(e) par unicité de l'image et donc z = (e, f(e))). Puisque f est injective, on doit donc avoir y ≠ f(e) (car le seul élément w de E satisfaisant f(w) = f(e) est e). Donc, z ∈ (E \ {e}) × (F \ {f(e)}).
 - Soit x un élément de $E \setminus \{e\}$. Puisque f est une fonction de E vers F, on peut choisir un élément y de F tel que $(x, y) \in f$. Puisque $x \neq e$, $(x, y) \neq (e, f(e))$, donc $(x, y) \in g$.
 - Soit x un élément de E et y et y' deux éléments de F tels que $(x, y) \in g$ et $(x, y') \in g$. Alors, $(x, y) \in f$ et $(x, y') \in f$. Puisque f est une fonction, on en déduit y = y'.

• Montrons qu'elle est injective. Soit x et x' deux éléments de $E \setminus \{e\}$ tels que g(x) = g(x'). Puisque $(x, g(x)) \in g$ et $(x', g(x')) \in g$, on a $(x, g(x)) \in f$ et $(x', g(x')) \in f$, donc f(x) = g(x) et f(x') = g(x'), donc f(x) = f(x'). Puisque f est injective, on en déduit x = x'.

Ainsi, g est une injection de $E \setminus \{e\}$ vers $F \setminus \{f(e)\}$. Puisque ces deux derniers ensembles sont de cardinal n, on en déduit que g est une bijection. Montrons qu'alors f est surjective. Soit g un élément de f. Si g = f(e), alors g a un antécédent par g (et cet antécédent est g). Sinon, $g \in f \setminus \{f(e)\}$. Puisque g est une bijection, donc surjective, on peut choisir un élément g de g tel que g(g) = g. Donc, g g Puisque g est un sous-ensemble de g on a donc g a un antécédent par g (et cet antécédent est g). Ainsi, g est surjective.

La fonction f est donc injective et surjective. C'est donc une bijection.

Lemme : Soit E et F deux ensembles de même cardinal fini. Soit f une surjection de E vers F. Alors f est une bijection.

Démonstration:

```
Si |E| = 0, alors |F| = 0 et E = F = \emptyset. La seule fonction de \emptyset vers lui-même est \emptyset, qui est une bijection. Supposons maintennat |E| > 0.
```

(supposer par l'absurde que ce n'est pas le cas, choisir un élément y de F ayant plus d'un antécédent pat f, appeler E_y l'ensemble de ses antécédents montrer que $\big|E\setminus E_y\big|<|E|-1$, définir g par $g=f\setminus \{z\in E\times F|\exists x\in E_yz=(x,y)\}$, montrer que g est une fonction de $E\setminus E_y$ vers $F\setminus \{y\}$ est qu'elle est surjective ; cela est contradictoire puisque $|F\setminus \{y\}|=|F|-1=|E|-1$, donc $|F\setminus \{y\}|>|E-E_y|$)

1.6.2. Cas de l'ensemble des entiers naturels

Lemme: L'ensemble N est infini.

Démonstration : Montrons par récurrence qu'il n'existe aucune bijection entre un entier naturel n et \mathbb{N} . Pour n = 0, cela est évident car il n'existe pas de fonction vers l'ensemble vide.

Pour n=1, cela est évident car, s'il existe une bijection d'un ensemble E vers 1, alors il existe une bijection de 1 vers E; puisque 1 ne contient qu'un seul élément (0) E ne peux alors contenir qu'un seul élément (l'image de 0 par cette fonction), ce qui est impossible pour \mathbb{N} puisque $0 \in \mathbb{N}$, $1 \in \mathbb{N}$ et $1 \neq 0$.

Soit n un entier naturel non nul tel qu'il n'existe pas de bijection entre n et \mathbb{N} . Montrons qu'il n'existe pas de bijection de n+1 vers \mathbb{N} . Par récurrence, le résultat sera montré pour tout entier naturel.

On procède par l'absurde : on suppose qu'une telle bijection existe, notée f dans la suite, et on montre que cela aboutie à une contradiction. Définissons la fonction g de n vers \mathbb{N} par : pour tout élément x de n, g(x) = f(x) si f(x) < f(n) et g(x) = f(x) - 1 sinon. (Cela est possible car, puisque f est injective, on a f(x) > f(n) dans le second cas, et donc f(x) > 0.) Montrons que g est une bijection, ce qui contredira l'hypothèse faite sur g.

Montrons d'abord qu'elle est injective. Soit x et y deux éléments de n tels que g(x) = g(y). Si f(x) < f(n) et f(y) < f(n), alors g(x) = f(x) et g(y) = f(y). Donc, f(x) = f(y). Puisque f est injective, on a donc x = y. Si f(x) > f(n) et f(y) > f(n), alors g(x) = f(x) - 1 et g(y) = f(y) - 1. Donc, f(x) - 1 = f(y) - 1, et donf f(x) = f(y). Puisque f est injective, on a donc x = y. Si f(x) < f(n) et f(y) > f(n), alors g(y) = f(y) - 1, d'où $g(y) \le f(n)$, ce qui est impossible. De même, f(x) > f(n) et f(y) < f(n) est impossible. On a donc nécessairement x = y. Cela montre que g est injective.

Montrons maintenant qu'elle est surjective. Soit m un élément de \mathbb{N} . Si m < f(n), on peut choisir un élément x de n+1 tel que f(x) = m et $x \ne m$, et donc $n \in n$ et g(x) = m. Si $m \ge f(n)$, m+1 > f(n), donc on peut choisir un élément x de n+1 tel que $n \ne n$ f(x) = m+1, et donc g(x) = m. Ainsi, g est surjective. C'est donc bien une bijection.

Lemme : Soit E un ensemble de cardinal infini. Alors il existe une injection de \mathbb{N} vers E.

Démonstration : Il s'agit de montrer qu'il existe une suite u d'éléments de E deux-à-deux distincts. Pour ce faire, on définit par récurrence une suite u d'éléments de l'ensemble des parties de $\mathbb{N} \times E$ telle que :

- Pour tout entier naturel n, v_n est une injection de n dans E.
- Si n, m et k sont trois entiers naturels tels que k < n et k < m, alors $v_n(k) = v_m(k)$.

La suite u définie par $u = \left(v_{n+1}(n)\right)_{n \in \mathbb{N}}$ sera alors une injection de \mathbb{N} dans E. En effet, si n et m sont deux entiers naturels tels que $u_n = u_m$, on a $v_{n+1}(n) = v_{m+1}(m)$. Si n < m, cela donnerait $v_{m+1}(n) = v_{m+1}(m)$, ce qui est impossible puisque v_{m+1} est une injection. Si m < n, cela donnerait $v_{n+1}(m) = v_{n+1}(n)$, ce qui est impossible puisque v_{n+1} est une injection. On en déduit que v_{n+1} est une injection de \mathbb{N} dans \mathbb{E} .

Posons d'abord $v_0 = \emptyset$. Il s'agit bien d'une injection de 0 dans E.

Soit n un entier naturel et supposons v_n définit. Puisque le cardinal de E n'est pas n, v_n ne peut être surjective (sans quoi elle serait une bijection). Donc, on peut choisir un élément x de E tel que x n'est pas dans l'image de v_n . Posons $v_{n+1} = v_n \cup \{(n, x)\}$. Alors,

- Puisque $n + 1 = n \cup \{n\}$, v_{n+1} est bien une fonction de n + 1 vers E.
- Puisque v_n est injective et que x n'est pas dans son image, v_{n+1} est injective. (Soit a et b deux éléments de n+1 tels que $v_{n+1}(a) = v_{n+1}(b)$, alors a = b = n si $v_{n+1}(a) = x$ et a et b appartiennent à n sinon, et don ca = b car v_n est injective.)
- Soit m et k sont deux entiers naturels tels que $m \le n+1$ et k < m. Si $m \le n$, alors $v_n(k) = v_m(k)$, et donc $v_m(k) = v_{n+1}(k)$. Sinon, m = n+1, donc $v_m = v_{n+1}$, et donc $v_m(k) = v_{n+1}(k)$.

Définition : Soit \mathscr{E} l'ensemble des fonctions d'une partie de \mathbb{N} (qui existe d'après l'axiome de l'ensemble des parties) vers \mathbb{N} . On définit par récurrence les deux suites d'éléments de \mathscr{E} , Σ et Π de la manière suivante :

- Σ_0 et Π_0 sont les fonctions de $\{\emptyset\}$ vers $\mathbb N$ telles que $\Sigma_0(\emptyset) = 0$ et $\Pi_0(\emptyset) = 1$.
- Pour tout entier naturel n, Σ_{n+1} et Π_{n+1} sont les fonctions de l'ensemble des parties de \mathbb{N} de cardinal n+1 vers \mathbb{N} telles que, pour tout sous-ensemble y de \mathbb{N} de cardinal n et tout élément x de \mathbb{N} tel que $x \notin y$, $\Sigma_{n+1}(y \cup \{x\}) = \Sigma_n(y) + x$ et $\Pi_{n+1}(y \cup \{x\}) = \Pi_n(y) \times x$. (Cela est une bonne définition pourvu que tout sous-ensemble de \mathbb{N} de cardinal n+1 puisse s'écrire sous cette forme et que, s'il peut s'écrire sous cette forme de plusieurs manières différentes, le résultat n'en est pas affecté. Ces deux points sont démontrés ci-dessous.)

Soit E un sous-ensemble de \mathbb{N} de cardinal fini n. On note $\sum E$ l'entier $\Sigma_n(E)$ et $\prod E$ l'entier $\Pi_n(E)$.

Lemme : Soit n un entier naturel et Σ_n et Π_n définis comme ci-dessus. Soit E un sous-ensemble de \mathbb{N} de cardinal n+1. Soit F_1 et F_2 deux sous-ensembles de E de cardinal n et x_1 et x_2 deux éléments de E tels que $E = F_1 \cup \{x_1\} = F_2 \cup \{x_2\}$. Alors $\Sigma_n(F_1) + x_1 = \Sigma_n(F_2) + x_2$ et $\Pi_n(F_1) \times x_1 = \Pi_n(F_2) \times x_2$.

Démonstration : On procède de la manière suivante :

- On montre d'abord que, si $x_2 = x_1$, alors $F_2 = F_1$. Dans ce cas, le résultat est alors évident.
- On suppose ensuite que x₂ ≠ x₁. Alors, n ≥ 1 (sans quoi E n'aurait qu'un seul élément), x₂ ∈ F₁ (car x₂ ∈ F₁ ∪ {x₁} et x₂ ∉ {x₁}) et x₁ ∈ F₂ (même argument en échangeant les indices 1 et 2). On définit l'ensemble G par G = F₁ \ {x₂} et montre que F₂ \ {x₁} = G.
- On a alors $\Sigma_n(F_1) + x_1 = \Sigma_{n-1}(G) + x_2 + x_1$ et $\Sigma_n(F_2) + x_2 = \Sigma_{n-1}(G) + x_1 + x_2$. Puisque l'addition est commutative, on en déduit $\Sigma_n(F_1) + x_1 = \Sigma_n(F_2) + x_2$.
- De même, $\Pi_n(F_1) \times x_1 = \Pi_{n-1}(G) \times x_2 \times x_1$ et $\Pi_n(F_2) \times x_2 = \Pi_{n-1}(G) \times x_1 \times x_2$. Puisque la multiplication est commutative, on en déduit $\Pi_n(F_1) \times x_1 = \Pi_n(F_2) \times x_2$.

Notons d'abords que $x_1 \notin F_1$ et $x_2 \notin F_2$. En effet, si $x_1 \in F_1$, on aurait $F_1 = E$, ce qui est impossible puisqu'ils sont de cardinal différent. Donc, $x_1 \notin F_1$. De même, en remplaçant l'indice 1 par 2, on montre que $x_2 \notin F_2$.

Montrons le premier point. Supposons que $x_2 = x_1$. Soit e_1 un élément de F_1 . Alors, $e_1 \in E$ et $e_1 \neq x_1$. Puisque $x_2 = x_1$, on en déduit $e_1 \neq x_2$. Or, puisque $E = F_2 \cup \{x_2\}$ et $e_1 \in E$, on a $(e_1 \in F_2) \vee (e_1 \in \{x_2\})$. Puisque $e_1 \neq x_2$, $e_1 \in \{x_2\}$ est faux. On en déduit donc que $e_1 \in F_2$. Cela montre que $F_1 \subset F_2$. De même, en échangeant les rôles des indices 1 et 2, on montre que $F_2 \subset F_1$. Ainsi, $F_1 = F_2$ et le résultat attendu est évident (car $x_2 = x_2$ et $F_2 = F_1$). Dans la suite, on suppose que $x_2 \neq x_1$.

Montrons maintenant que l'ensemble G défini par $G = F_1 \setminus \{x_2\}$ satisfait : $G = F_2 \setminus \{x_1\}$. Soit x un élément de G. Puisque F_1 est un sous-ensemble de E, on a $x \in E$. Puisque $x \neq x_2$ et puisque $E = F_2 \cup \{x_2\}$, on en déduit $x \in F_2$. En outre, puisque $x_1 \notin F_1$, $x \neq x_1$. Donc, $x \in F_2 \setminus \{x_1\}$. Cela montre que $G \subset F_2 \setminus \{x_1\}$.

Soit x un élément de $F_2 \setminus \{x_1\}$. Puisque F_2 est un sous-ensemble de E, on a $x \in E$. Puisque $x \neq x_1$ et puisque $E = F_1 \cup \{x_1\}$, on en déduit $x \in F_1$. En outre, puisque $x_2 \notin F_2$, $x \neq x_2$. Donc, $x \in G$. Cela montre que $F_2 \setminus \{x_1\} \subset G$. Ainsi, on a bien $G = F_2 \setminus \{x_1\}$.

1.6.3. Ensemble dénombrable

Définition : Un ensemble E est dit *dénombrable* s'il existe une bijection de \mathbb{N} vers E. (Un ensemble dénombrable est donc nécéssairement infini.)

Nous montrerons ci-dessous que, \mathbb{N}^2 est dénombrable, et que, en fait, \mathbb{N}^n est dénombrable pour tout élément n de \mathbb{N}^* .

1.6.4. Théorème de Cantor-Bernstein

Théorème : Soit E et F deux ensembles. On suppose qu'il existe une injection de E vers F et une injection de E vers E. Alors, il existe une bijection de E vers F.

Démonstration : Nous nous proposons de démontrer ce théorème en deux étapes :

- Nous montrerons d'abord le lemme suivant : Soit A et B deux ensembles tels que $B \subset A$. On suppose qu'il existe une injection de A vers B. Alors il existe une bijection de A vers B.
- Nous en déduirons le théorème.

Commençons par le second point, qui est le plus facile. On suppose le lemme vrai. Soit E et F deux ensembles. On suppose qu'il existe une injection f de E vers F et une injection g de F vers E. Notons B l'image de g; il s'agit d'un sous-ensemble de E. Considérons l'application g de G vers G définie par G G G Montrons que cette fonction est une injection. Soit G et G deux éléments de G tels que G tels que G G on a : G G G G Montrons que cette fonction est une injection. Soit G et G deux éléments de G tels que G tels que G est aussi injective, cela implique G son tour G G Ainsi, G est bien injective. D'après le lemme, il existe donc une bijection de G vers G Notons-la G soit G la fonction de G vers G définie par G definie par G pour tout élément G de G est une injection, G en est aussi une. (Si G et G sont deux éléments de G tels que G est une définient G de G est une définient G de G est une definition de G soit G un élément de G le existe un élément G de G tels que G est une bijection de G est une bijection de G vers G et une bijection de G ex G et une bijection de G et une bijection de G et une bije

Montrons maintenant le lemme. Soit A et B deux ensembles tels que $B \subset A$. On suppose qu'il existe une injection u de A vers B. On définit alors par récurrence la suite $(C_n)_{n \in \mathbb{N}}$ de la manière suivante :

$$\begin{cases} C_0 = A \setminus B \\ \forall n \in \mathbb{N}^* \ C_n = u \left(C_{n-1} \right) \end{cases}.$$

Notons C la réunion de ces ensembles : $C = \{y \in A | \exists n \in \mathbb{N} \ y \in C_n\}$. A Notons que $u(C) \subset C$. En effet, soit $x \in C$, il existe $n \in \mathbb{N}$ tel que $x \in C_n$, et donc $u(x) \in C_{n+1}$. Définissons la fonction v de A vers B par : pour tout élément x de A, v(x) = u(x) si $x \in C$ et v(x) = x sinon. (Cette définition est correcte car, pour tout $x \in A$, l'image v(x) de x ainsi définie est dans $x \in C$. En effet, si $x \in C$, alors $x \in C$ et $x \notin C$ 0 et donc $x \in C$ 1 et donc $x \in C$ 2.

Montrons que v est injective. Soit x et y deux éléments de A tels que v(x) = v(y). Alors,

- Si $x \in C$, v(x) = u(x). Donc, v(y) = u(x). Puisque $u(C) \subset C$, cela implique $v(y) \in C$. Si y n'était pas dans C, on aurait v(y) = y, d'où $v(y) \notin C$, ce qui n'est pas le cas. Donc, $y \in C$. Donc, v(y) = u(y). On a donc u(x) = u(y). Puisque u est injective, on en déduit x = y.
- Si $x \notin C$, on a v(x) = x. Donc, v(y) = x. Par le même argument, y ne peut être un élément de C (car alors u(y) devrait en être un également). Donc, v(y) = y. On en déduit que y = x.

Motrons maintenant que v est surjective. Soit y un élément de B.

- Si $y \in C$, on a v(y) = y, donc y est bien dans l'image de v.
- Si $y \notin C$, on peut choisir un élément n de \mathbb{N} tel que $y \in C_n$. Cet entier ne peut être égal à 0 puisque $y \in B$ (et donc $y \notin A \setminus B$). Donc, par définition de C_n , il existe un élément x de C_{n-1} tel que y = u(x). Puisque $x \in C$, on a v(x) = u(x), et donc v(x) = y.

Ainsi, la fonction v est injective et surjective. C'est donc une bijection.

Corrolaire : Soit E un ensemble. On suppose qu'il existe une injection de \mathbb{N} vers E. Alors, E a un cardinal infini.

Démonstration : Supposons par l'absurde que ce n'est pas le cas, et ontrons qu'on aboutit à une contradiction. Soit n le cardinal de E. Il existe une bijection f de E vers n. Puisque $n \subset \mathbb{N}$, f est aussi une injection de E vers E, on en déduit d'après le théorème de Cantor-Bernstein qu'il existe une bijection, notée E dans la suite, de E vers E. Alors, E est une bijection de E vers E a un cardinal infini. On en déduit que l'hypothèse de départ ne peut qu'être fausse.

Exemple d'application : Bijection entre \mathbb{N} et \mathbb{N}^2 .

• Soit $f : \mathbb{N} \to \mathbb{N}^2$ la fonction définie par : $\forall x \in \mathbb{N}$ f(x) = (x, x). Cette fonction est une injection de \mathbb{N} dans \mathbb{N}^2 .

^{24.} Cet ensemble peut aussi être défini plus directement par : $C = \{y \in A | \exists x \in A \setminus B \exists n \in \mathbb{N} u^n(x) = y\}$.

• Soit $g: \mathbb{N}^2 \to \mathbb{N}$ la fonction définie par : $\forall x \in \mathbb{N} \ \forall y \in \mathbb{N} \ g((x,y)) = 2^x 3^y$. D'après l'unicité de la décomposition d'un entier naturel en produits de facteurs premiers (voir section 2.3.4), la fonction g est injective. En effet, soit deux éléments x et y de \mathbb{N}^2 tels que g(x) = g(y), la première composante de x doit être égale à celle de y par unicité de la décomposition en facteurs premiers, et de même pour leurs secondes composantes ; donc, x = y.

Il existe donc une injection de \mathbb{N} dans \mathbb{N}^2 et une injection de \mathbb{N}^2 dans \mathbb{N} . D'après le théorème de Cantor-Bernstein, on en déduit qu'il existe une bijection entre \mathbb{N} et \mathbb{N}^2 .

Exemple d'application 2 : Bijection entre \mathbb{N} et \mathbb{N}^n pour $n \in \mathbb{N}^*$.

- Soit $f: \mathbb{N} \to \mathbb{N}^n$ la fonction définie par : $\forall x \in \mathbb{N}$ f(x) = (x, x, ..., x). Cette fonction est une injection de \mathbb{N} dans \mathbb{N}^n .
- Puisqu'il existe une nfinité de nombres premiers distincts (voir section 2.3.1), on peut en choisir n, par exemple les n plus petits, notés p₁, p₂, ..., p_n. Soit g: Nⁿ → N la fonction définie par : ∀x ∈ N ∀y ∈ N g((x₁, x₂, ..., x_n)) = p₁^{x₁} p₂^{x₂} ··· p_n^{x_n}. D'après l'unicité de la décomposition d'un entier naturel en produits de facteurs premiers (voir section 2.3.4), la fonction g est injective.

Il existe donc une injection de \mathbb{N} dans \mathbb{N}^n et une injection de \mathbb{N}^n dans \mathbb{N} . D'après le théorème de Cantor-Bernstein, on en déduit qu'il existe une bijection entre \mathbb{N} et \mathbb{N}^n .

Contre-exemple : En guise d'exemple d'ensembles qui ne sont pas en bijection, considérons les ensembles \mathbb{N} et $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \{0, 1\})$. Suposons par l'absurde qu'il existe une bijection f du premier vers le second. Considérons l'élément g de $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \{0, 1\})$ défini par : 25

$$\forall x \in \mathbb{N} \ g(x) = 1 - f(x)(x).$$

Puisque f est une bijection, on peut choisir un élément x de \mathbb{N} tel que g = f(x). On a alors g(x) = f(x)(x), d'où 1 - f(x)(x) = f(x)(x). Mais cela est impossible puisque $f(x)(x) \in \{0, 1\}$, 1 - 0 = 1 et 1 - 1 = 0. On en conclut que l'hypothèse de départ est fausse : il n'existe aucune bijection de \mathbb{N} vers $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \{0, 1\})$.

Notons que ce raisonnement s'applique tel quel en remplaçant « bijection » par « surjection », et montre alors qu'il n'existe aucune surjection de \mathbb{N} vers $\mathcal{F}(\mathbb{N}, \{0, 1\})$.

1.6.5. Ensemble défini par une liste d'éléments

Soit $p \in \mathbb{N}^*$ et $a_1, a_2, ..., a_p$ des ensembles. On note $\{a_1, a_2, ..., a_p\}$ l'ensemble contenant exactement $a_1, a_2, ..., a_p$, i.e.,

$${a_1, a_2, \dots, a_n} = {x | \exists i (i \in [[1, p]]) \land x = a_i}.$$

Cet ensemble a pour cardinal *p*.

1.7. Éléments de théorie des groupes

Dans cette sous-section, nous donnons quelques concepts de base de théorie des groupes.

1.7.1. Définitions

Définition (magma): Un $magma \mathcal{M}$ est un couple formé par un ensemble M et une $loi de composition interne \cdot$ sur M (parfois appelée opération), c'est-à-dire une fonction de $M \times M$ vers M. On note souvent le magma (M, \cdot) . Si a et b sont deux éléments de M, on note $a \cdot b$ l'image de (a, b) par \cdot .

Définition (élément neutre) : Soit (M,\cdot) un magma. Un élément e de M est dit élément neutre si

$$\forall m \in M, e \cdot m = m \wedge m \cdot e = m.$$

Un magma admettant un élément neutre est dit unifère.

Lemme: Un magma admet au plus un élément neutre.

Démonstration : Soit (M, \cdot) un magme et e et f deux éléments identités pour ce magma. Puisque e est un élément identité, $e \cdot f = f$. Puisque f est un élément identité, $e \cdot f = e$. Par commutativité et transitivité de l'égalité, on en déduit e = f.

$$g = \{ z \in \mathbb{N} \times \{0, 1\} | \exists x \in \mathbb{N} \ z = (x, 1 - f(x)(x)) \}.$$

On montre facilement qu'il s'agit bien d'une fonction de \mathbb{N} vers $\{0, 1\}$.

^{25.} Plus formellement, on peut définir g par :

Définition (morpisme de magmas) : Soit (M, \cdot) et (N, *) deux magmas. Une fonction f de M vers N est dite *morphisme de magmas* de (M, \cdot) vers (N, *) si elle satisfait :

$$\forall (a, b) \in M^2, \ f(a \cdot b) = f(a) * f(b).$$

Définition (isomorpisme de magmas) : Soit \mathcal{M} et \mathcal{N} deux magmas. Un morphise de magmas f de \mathcal{M} vers \mathcal{N} est dit isomorphisme de magmas s'il est également une bijection.

Lemme : L'image d'un élément neutre par un morphisme de magmas surjectif (et donc, en particulier, par un isomorphisme) est un élément neutre.

Démonstration : Soit (M, \cdot) et (N, *) deux magmas et soit f un morphisme surjectif du premier vers le second. Soit e un élément neutre de (M, \cdot) . On a $f(e) \in N$. Soit y un élément de N. Il s'agit de montrer que f(e) * y = y et y * f(e) = y.

Puisque f est surjectif on peut choisir un élément y de M ten que f(x) = y. Donc f(e) * y = f(e) * f(x). Puisque

Puisque f est surjectif, on peut choisir un élément x de M ten que f(x) = y. Donc, f(e) * y = f(e) * f(x). Puisque f est un morphisme de magmas, $f(e) * f(x) = f(e \cdot x)$. Puisque e est un élément neutre pour e, $e \cdot x = x$. Donc, f(e) * f(x) = f(x). Donc, f(e) * y = y.

De même, puisque f est un morphisme de magmas, $f(x) * f(e) = f(x \cdot e)$. Puisque e est un élément neutre pour \cdot , $x \cdot e = x$. Donc, f(x) * f(e) = f(x). Donc, y * f(x) = y.

Corrolaire : Soit \mathcal{M} et \mathcal{N} deux magmas. On suppose qu'il existe un morphisme de magmas surjectif de \mathcal{M} vers \mathcal{N} . Si \mathcal{M} est unifère, alors \mathcal{N} l'est aussi. (Car l'image par le morphisme de l'élément neutre de \mathcal{M} est un élément neutre pour \mathcal{N} .)

Lemme: L'inverse d'un isomorphisme de magmas est un isomorphisme de magmas.

Démonstration : Soit (M, \cdot) et (N, *) deux magmas et soit f un isomorphisme du premier vers le second. Soit g l'inverse de f (qui existe et est une bijection puisque f est une bijection). Montrons que g est un morphisme de magmas. Puisque g est également uen bijection, il s'agira alors d'un isomorphisme.

Soit a et b deux éléments de N. Puisque f est une bijection, elle est surjective, donc on peut choisir deux éléments c et d de M tels que a = f(c) et b = f(d). On a alors : $g(a) \cdot g(b) = g(f(c)) \cdot g(f(d))$. Puisque g est l'inverse de f, cela donne : $g(a) \cdot g(b) = c \cdot d$.

Par ailleurs, g(a*b) = g(f(c)*f(d)). Puisque f est un morphisme, cela donne $g(a*b) = g(f(c \cdot d))$. Puisque g est l'inverse de f, cela donne : $g(a*b) = c \cdot d$. Donc, $g(a*b) = g(a) \cdot g(b)$.

Cela étant vrai pour tout élément (a, b) de M^2 , on en déduit que g est un morphisme de magmas, et donc un isomorphisme, de (M, \cdot) vers (N, *).

Définition (associativité): Soit (M,\cdot) un magma. La loi de composition interne \cdot est dite associative si

$$\forall a \in M, \forall b \in M, \forall c \in M, (a \cdot b) \cdot c = a \cdot (b \cdot c).$$

Le magma (M, \cdot) est alors dit *associatif*, ou *demi-groupe*.

Lemme : Soit \mathcal{M}_1 et \mathcal{M}_2 deux magmas. On suppose que \mathcal{M}_1 est associatif et qu'il existe un morphisme de magmas surjectif de \mathcal{M}_1 vers \mathcal{M}_2 . Alors \mathcal{M}_2 est associatif.

Définition (commutativité) : Soit (M, \cdot) un magma. La loi de composition interne \cdot est dite *commutative* si

$$\forall a \in M, \forall b \in M, a \cdot b = b \cdot a.$$

Le magma (M, \cdot) est alors dit *commutatif* ou *abélien*.

Lemme : Soit \mathcal{M}_1 et \mathcal{M}_2 deux magmas. On suppose que \mathcal{M}_1 est commutatif et qu'il existe un morphisme de magmas surjectif de \mathcal{M}_1 vers \mathcal{M}_2 . Alors \mathcal{M}_2 est commutatif.

Démonstration : Soit (M, \cdot) et (N, *) deux magmas. On suppose que le premier est commutatif et qu'il existe un morphise de magmas surjectif, f, du premier vers le second. Soit a et b deux éléments de b. Puisque b est surjectif, on peut choisir deux éléments b et b et b est un morphisme de magmas, b et b et b est un morphisme de magmas, on obtient : b est commutative, b est un morphisme de magmas, on obtient : b est un morphisme de magmas, on obtie

Définition (monoïde): Un magma unifère et associatif est appelé monoïde.

Définition (monoïde abélien): Un magma unifère, associatif et abélien est dit monoïde abélien.

Définition (morpisme de monoïdes): Un morphisme de magmas d'un monoïde vers un autre est dit *morphisme de monoïdes*.

Définition (isomorpisme de monoïdes) : Un isomorphisme de magmas d'un monoïde vers un autre est dit *isomorphisme de monoïdes*.

Lemme: L'inverse d'un isomorphisme de monoïdes est un isomorphisme de monoïdes.

Démonstration : Conséquence directe du même résultat pour un isomorphisle de magmas.

Définition (inverse) : Soit (M, \cdot) un monoïde et e son élément neutre. Soit m un élément de M. Un élément n de M est dit *inverse* de m (pour \cdot) si $m \cdot n = e \wedge n \cdot m = e$.

Lemme : Soit (M, \cdot) un monoïde et m un élément de M. Alors, m admet au plus un seul inverse pour \cdot .

Démonstration : Soit (M, \cdot) un monoïde et e son élément neutre. Soit m un élément de M. Soit n et o deux inverse de m pour \cdot . Alors, $(n \cdot m) \cdot o = e \cdot o = o$. Par ailleurs, $n \cdot (m \cdot o) = n \cdot e = n$. Puisque \cdot est associative, $(n \cdot m) \cdot o = n \cdot (m \cdot o)$. Donc, n = o.

Définition (groupe): Soit (M, \cdot) un monoïde. Si chaque élément de M admet un inverse pour \cdot , alors (M, \cdot) est appelé groupe.

Définition (**groupe**): Soit (M, \cdot) un monoïde abélien. Si chaque élément de M admet un inverse pour \cdot , alors (M, \cdot) est appelé *groupe abélien*.

Définition (morpisme de groupes): Un morphisme de magmas d'un groupe vers un autre est dit morphisme de groupes.

Définition (isomorpisme de groupes) : Un isomorphisme de magmas d'un groupe vers un autre est dit *isomorphisme de groupes*.

Lemme: L'inverse d'un isomorphisme de groupes est un isomorphisme de groupes.

Démonstration : Conséquence direct du même résultat pour un isomorphisme de magmas.

Définition (puissance) : Soit (M, \cdot) un monoïde abélien et e son élément neutre. On définit la suite de fonctions $(f_m)_{m \in m}$ de M vers M par récurrence de la manière suivante :

- Pour tout élément m de M, $f_0(m) = e$.
- Pour tout entier naturel n, pour tout élément m de M, $f_{n+1}(m) = m \cdot f_n(m)$.

Soit *n* un entier naturel et *m* un élément de *M*. On notera m^n l'élément $f_n(m)$.

Définition (cyclicité) : Un groupe anélien (G, \cdot) est dit *cyclique* s'il existe un élément g de G tel que :

$$\forall x \in G, \, \exists n \in \mathbb{N}, \, g^n = x.$$

Un tel élément *g* est dit *générateur* du groupe.

1.7.2. Quelques résultats

Lemme: Parmis les ensembles construits précédemment,

- $(\mathbb{N}, +)$, (\mathbb{N}, \times) et (\mathbb{Z}, \times) sont des monoïdes abéliens,
- $(\mathbb{Z}, +)$ est un groupe abélien.

Démonstration : Nous avons déjà démontré tous les éléments nécessaires. En effet,

- Les operations + et × sont des lois de compositions internes sur \mathbb{N} et \mathbb{Z} , donc $(\mathbb{N}, +)$, (\mathbb{N}, \times) , $(\mathbb{Z}, +)$ et (\mathbb{Z}, \times) sont des magmas.
- Les operations + et \times sont associatives et admettent chacune un élément neutre (0 pour la première et 1 pour la seconde) dans \mathbb{N} et \mathbb{Z} , donc $(\mathbb{N}, +)$, (\mathbb{N}, \times) , $(\mathbb{Z}, +)$ et (\mathbb{Z}, \times) sont des monoïdes.
- Les operations + et × sont commutatives, donc $(\mathbb{N}, +)$, (\mathbb{N}, \times) , $(\mathbb{Z}, +)$ et (\mathbb{Z}, \times) sont des monoïdes abéliens.
- Pour tout élément z de \mathbb{Z} , on a z + (-z) = (-z) + z = 0, donc -z est un inverse de z pour +. (\mathbb{Z} , +) est donc un groupe abélien.

À faire:

- cardinal de [a, b] (0 si a > b, b a sinon)
- Soit *n* un entier naturel et *E* un ensemble de cardinal *n*. Soit *x* tel que $x \notin E$. Alors $E \cup \{x\}$ a pour cardinal n + 1.
- Soit n un entier naturel et E un ensemble de cardinal n + 1. Soit x tel que $x \in E$. Alors $E \setminus \{x\}$ a pour cardinal n.
- Soit n et m deux entiers naturels et E et F deux ensembles de cardinals respectif n et m. Alors $E \cap F$ a un cardinal fini, noté k, et $E \cup F$ a un cardinal fini égal à n + m k.

2. Arithmétique

2.1. Division euclidienne

Soit a un entiers naturels et b un entier naturel non nul. Soit $E = \{a - kb | k \in \mathbb{N} \land a - kb \ge 0\}$. L'ensemble E est un sous-ensemble non vide (il contient au moins a, obtenu pour k = 0) de \mathbb{N} , donc il admet un unique élément minimum r. Cet élément est appelé reste de la division euclidienne de a par b. L'unique entier naturel q définit par r = a - qb est appelé quotient de la division euclidienne de a par b. Notons que l'on a : a = qb + r.

En outre, $0 \le r < b$. En effet, r est positif par définition de E et, si r était supérieur ou égal à b, on aurait $a - (q + 1)b = r - b \ge 0$, et donc $r - b \in E$. Puisque b > 0, r - b < r; cela contredirait donc la définition de r.

Notons que r est le seul élément de E compris entre 0 et b-1 (inclus). En effet, si s est un tel élément, alors les autres éléments de E sont tous de la forme s+kb avec $k \in \mathbb{Z}$. Si k>0, s+kb>=b car $k \ge 1$ et $s \ge 0$. Si k<0, s+kb<0 car $kb \le -b$ et s < b, donc $s+kb \notin E$. On en déduit que S est l'élément minimal de E, et donc que s=r.

Si le reste de la division euclidienne de a par b est 0, on dit que b divise a, ou encore que b est a diviseur de a, que a admet a pour diviseur ou que a est a multiple a a. Notons que, si a est non nul a ne peut alors être strictement supérieur a a. (En effet, soit a le quotient de la division Euclidienne de a par a0, on a a0 et a1 et a2.) Notons aussi que tout entier naturel divise a3.

Notons aussi que tout entier naturel non nul se divise lui-même. En effet, soit a un entier naturel non nul, on a a - a = 0, donc le minimum de l'ensemble E définit ci-dessus pour b = a est 0.

Un entier naturel est dit *pair* s'il est un multiple de 2 et *impair* sinon.

Définition : On définit les deux opérations // et % de $\mathbb{N} \times \mathbb{N}^*$ vers \mathbb{N} de la manire suivante : pour tout entier naturel a et tout entier naturel b non nul a // b est le quotient de la division Euclidienne de a par b et a % b est son reste.

Définition : Soit a et b deux entiers naturels non nuls. L'ensemble de leurs diviseurs communs est un sous-ensemble de \mathbb{N} non vide (il contient au moins 1) et borné supérieurement par le minimum de a et b. Il admet donc un unique élément maximal, appelé *plus grand diviseur commun*, ou pgcd, de a et b. Notons que cet entier est toujours supérieur ou égal à 1. Si n est un entier naturel, on considère que le pgcd de n et 0 (ou de 0 et n) est n. (Ainsi, le pgcd de 0 et 0 est 0.)

Définition : Deux entiers naturels a et b sont dits premiers entre eux si leur pgcd est 1.

Lemme : Soit a et b deux entiers naturels non nuls et c leur pgcd. On note d et e les entiers a // c et b // c. Alors, $a = d \times c$, $b = e \times c$, et d et e sont premiers entre eux.

Démonstration : Puisque c est un diviseur de a, le reste de la divirion Euclidienne de a par c est 0, donc $d \times c = a$. De même, puisque c est un diviseur de b, le reste de la divirion Euclidienne de b par c est 0, donc $e \times c = a$.

Supposons par l'absurde que d et e ne soient pas premiers entre eux. Alors, d et e admettent un diviseur commun f tel que f > 1. On peut donc choisir deux entiers naturels non nuls g et h tels que $d = g \times f$ et $e = h \times f$. Donc, $a = g \times f \times c$ et $b = h \times f \times c$. Donc, $f \times c$ est un diviseur commun à a et b. Puisque f > 0 et c > 0, $f \times c > c$, ce qui contredit la définition du pgcd. On en déduit que l'hypothèse de départ est fausse et que d et e sont premiers entre eux.

Une fonction Haskell calculant le pgcd de deux entiers naturels non nuls est donnée en appendice A.3.

2.1.1. Modulo

Soit p, q et r trois entiers relatifs. On écrit $p \equiv r [q]$, ou $p \equiv r \mod q$, ou encore $p \equiv r \pmod q$ s'il existe un entier relatif k tel que p = r + kq. On dit alors que p est égal à r modulo q. Notons que, pour tout entier relatif s, on a alors aussi $p \equiv (r + sq)[q]$. Notons aussi que l'on a toujours $p \equiv p[q]$ (puisque p = p + 0q).

Lemme : Soit q, p_1, p_2, r_1 et r_2 cinq entiers relatifs tels que $p_1 \equiv r_1[q]$ et $p_2 \equiv r_2[q]$. Alors,

- $p_1 + p_2 \equiv (r_1 + r_2)[q]$,
- $p_1 p_2 \equiv (r_1 r_2)[q]$,
- $p_1p_2 \equiv (r_1r_2)[q]$.

Démonstration : Choisissons deux entiers k_1 et k_2 tels que $p_1 = r_1 + k_1 q$ et $p_2 = r_2 + k_2 q$. On a :

- $p_1 + p_2 = (r_1 + r_2) + (k_1 + k_2) q$,
- $p_1 p_2 = (r_1 r_2) + (k_1 k_2) q$,
- $p_1p_2 = (r_1r_2) + (r_1k_2 + r_2k_1 + k_1k_2) q$.

Un entier naturel n est pair si et seulement si $n \equiv 0$ [2] et impair si et seulement si $n \equiv 1$ [2]. On montre ainsi facilement que la somme de deux nombres pairs est paire, la somme de deux impairs est paire, et la somme d'un pair et d'un impair est impaire.

Plus généralement, si p et q sont deux entiers naturels non nuls et si r est le reste de la division euclidienne de p par q, alors $p \equiv r[q]$. En outre, r est le seul entier vérifiant les conditions $p \equiv r[q]$ et $0 \le r < q - 1$. (En effet, les autres entiers satisfaisant la première relation difèrent d'un multiple de q, et sont donc soit strictement négatifs soit supérieurs ou égaux à q; voir l'argument plus haut dans cette sous-section.)

2.2. Écriture en base b

Soit *b* un entier naturel strictement supérieur à 1.

Théorème : Soit $n \in \mathbb{N}$. Il existe un unique entier naturel m et une unique séquence $(u_{m-1}, u_{m-2}, \dots, u_0)$ tels que $0 \le u_i < b$ pour tout $i \in [[0, n-1]], u_{m-1} = 0$, et $\sum_{i=0}^{m-1} u_i b^i = n$.

Définition : Pour $n \neq 0$, cette séquence est appelée *écriture de n en base b*. L'écriture de 0 en base *b* est (0). On omettra parfois les parenthèses et virgules quand il n'y a pas de confusion possible.

Démonstration : On procède par recurrence forte. Soit b un entier naturel strictement supérieur à 1. L'écriture de 0 en base b existe et est unique par définition. Soit $n \in \mathbb{N}^*$ et supposons que tout entier naturel strictement inférieur à n admet une unique écriture en base b. Distinguons deux cas selon que n est ou non un multiple de b.

Supposons d'abord qu'il n'en est pas un. Notons $(u_{l-1},u_{l-2},\ldots,u_0)$ l'écriture de n-1 en base b, où $l\in\mathbb{N}^*$. L'entier naturel u_0 est le reste de la division euclidienne de n-1 par b, donc $u_0< b-1$ (puisque, si $u_0=b-1$, on aurait $n-1\equiv b-1$ [b] et donc $n\equiv 0$ [b]). Donc, $(u_{l-1},u_{l-2},\ldots,u_1,u_0+1)$ satisfait la définition d'une écriture en base b. Puisque $\sum_{i=0}^l -1u_ib^i=n-1$, $(u_0+1)\sum_{i=1}^l -1u_ib^i=n$, donc il s'agit d'une écriture de n en base b.

Montrons qu'elle est unique. Supposons avoir deux écritures de n en base b, $(u_{l-1}, u_{l-2}, \ldots, u_1, u_0)$ et $(v_{m-1}, v_{m-2}, \ldots, v_1, v_0)$, où l et m sont deux entiers naturels non nuls. Alors, u_0 et v_0 doivent être égaux au reste de la division euclidienne de n par b, et donc distincts de 0. Donc, $(u_{l-1}, u_{l-2}, \ldots, u_1, u_0 - 1)$ et $(v_{m-1}, v_{m-2}, \ldots, v_1, v_0 - 1)$ sont deux écriturse en base b de n-1. Par hypothèse de récurrence, elles doivent être identiques, et donc $(u_{l-1}, u_{l-2}, \ldots, u_1, u_0) = (v_{m-1}, v_{m-2}, \ldots, v_m, v_0)$.

Supposons maintenant que b divise n. Soit q le quotient de la division enclidienne de n par b. q < n, donc, par hypothèse de récurrence, il adment une unique écriture $(u_{l-1}, u_{l-2}, \dots, u_0)$ en base b, où $l \in \mathbb{N}^*$. Alors, $(u_{l-1}, u_{l-2}, \dots, u_0, 0)$ satisfait les conditions d'une écriture en base b. C'est celle de $\sum_{i=0}^{l-1} u_i b^{i+1} = bq = n$.

Montrons qu'elle est unique. Supposons avoir deux écritures de n en base b, $(u_{l-1}, u_{l-2}, \ldots, u_1, u_0)$ et $(v_{m-1}, v_{m-2}, \ldots, v_1, v_0)$, où l et m sont deux entiers naturels non nuls. Alors, u_0 et v_0 doivent être égaux au reste de la division euclidienne de n par b, et donc égaux à 0. On a donc : $n = \sum_{i=1}^{l-1} u_i b^i = \sum_{j=1}^{m-1} v_j b^j$. Soit $q = \sum_{i=1}^{l-1} u_i b^{i-1}$. On a aussi : $q = \sum_{j=1}^{m-1} v_j b^{j-1}$. Donc, $(u_{l-1}, u_{l-2}, \ldots, u_1)$ et $(v_{m-1}, v_{m-2}, \ldots, v_1)$ sont deux écritures en base b de q. Par hypothèse de recurrence, elles sont identiques. Puisque $v_0 = u_0 = 0$, les deux écritures de n sont dont identiques.

Par récurrence forte, le résultat est donc vrai pour tout $n \in \mathbb{N}$.

De fonctions Haskell donnant l'écriture d'un entier dans une base quelconque ou convertissant cette écriture en décimal sont données enappendice .

2.3. Nombres premiers

2.3.1. Définition

Un entier naturel p est dit *premier* s'il admet exactement deux entiers naturels pour diviseurs : 1 et lui-même. On note \mathbb{P} l'ensemble des nombres premiers.

Les premiers nombres premiers sont 2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, 19 et 23.

Le seul nombre premier pair est 2. Les deux seuls nombres premiers séparés de 1 sont 2 et 3. (En effet, les nombres premiers strictement supérieurs à 2 sont tous impairs, et donc séparés d'au moins 2.)²⁶ Deux nombres premiers p et q sont dits jumeaux si p - q = 2 ou q - p = 2.

^{26.} Soit p et q deux nombres premiers strictement supérieurs à 2. Si p-q=1, p=q+1, alors p est pair ou q est pair, ce qui est impossible puisque aucun d'eux n'est divisible par 2.

Lemme: Tout entier naturel strictement supérieur à 1 est divisible par au moins un nombre premier.

Démonstration : On procède par récurrence forte. Le lemme est évidemment vrai pour le nombre 2, qui est lui-même premier (et, comme tout entier naturel, divisible par lui-même).

Soit n un entier naturel strictement supérieur à 2 et supposons que tout entier compris entre 2 et n-1 soit divisible par au moins un nombre premier.

Si n est divisible par un entier l compris entre 2 et n-1, alors il existe un nombre permier p divisant l. Il existe alors deux entiers naturels k et q tels que n=kl et l=qp, d'où n=(kq)p. Donc, p divise n.

Si n n'est divisible par aucun entier compris entre 2 et n-1, alors n n'est divisible que par 1 et par lui-même. Par définition, n est donc un nombre premier. Puisque n est divisible par lui-même, il est divisible par un nombre premier.

Dans les deux cas, *n* est divisible par un nombre premier. Par récurrence forte, on en déduit que le résultat est vrai pour tout entier naturel supérieur ou égal à 2.

Lemme : Il existe une infinité de nombres premiers.

Démonstration : On procède par l'absurde. Supposons qu'il n'existe qu'un nombre fini $N \in \mathbb{N}^*$ de nombres premiers, notés $p_1, p_2, ..., p_N$. Soit $q \equiv 1 + \prod_{i=1}^N p_i$. On a q > 1. Pour tout $i \in [1, N]$, on a q = 1 $[p_i]$, donc le reste de la division euclidienne de q par p_i est 1, et q n'est pas divisible par p_i . Donc, q n'est divisible par aucun nombre premier, ce qui contredit le lemme précédent. On en conclut que l'hypothèse est fausse.

Lemme : Soit p, q et r trois nombres premiers tels que r > q > p et r - q = q - p. Alors p = 3 ou q - p est divisible par 3.

Démonstration : Notons a = q - p. Soit b le reste de la division euclidienne de p par $a \in c$ celui de la division euclidienne de a par $a \in c$ celui de la division euclidienne de a par $a \in c$ soit $a \in c$ par $a \in c$ pa

Si b = c = 1, alors r = (1 + 1 + 1)[3] = 3[3] = 0[3]. Donc, r est divisible par 3. Puisque r est premier, on en déduit que r = 3, ce qui est impossible car p et q sont deux nombres premiers distincts strictement inférieurs à r et qu'il n'existe qu'un seul nombre premier (2) strictement inférieur à 3.

De même, si b = c = 2, alors r = (2 + 2 + 2)[3] = 6[3] = 0[3], ce qui est impossible comme nous venons de le voir. Si b = 1 et c = 2 ou si b = 2 et c = 1, alors q = (1 + 2)[3] = 3[3] = 0[3]. Donc, q est divisible par 3. Puisque q est premier, on en déduit que q = 3. Puisque p est un nombre premier strictement inférieur à q, il ne peut qu'être égal à 2. Donc, q = 3 - 2 = 1, d'où q = 4 + 1 = 4. Mais 4 n'est pas un nombre premier (puisque q = 3 + 2 = 1), donc ce cas est impossible.

Des fonctions Haskell détarminant si un entier naturel est premier et calculant les premier nombres premiers sont données en appendice A.2.

2.3.2. Théorème de Bachet-Bézout

Théorème (Bachet-Bézout): Soit a et b deux entiers naturels et c leur plus grand diviseur commun. Il existe deux entiers relatifs p et q tels que pa + qb = c.

Démonstration : Soit $E = \{pa + qb | (p,q) \in \mathbb{Z}^2 \land pa + qb > 0\}$. E est un sous-ensemble non vide (il contient au moins a, obtenu pour p = 1 et q = 0) de \mathbb{N} , donc il admet un plus petit élément r. En outre, par définition de E, r > 0. Montrons qu'il s'agit du plus grand diviseur commun de a et b, ce qui prouvera le théorème. Pour ce faire, nous procédons en deux temps. Nous montrons d'abord que r divise a et b, puis qu'il n'existe ausun plus grand diviseur commun à ces deux nombres.

Notons s le reste de la division euclidienne de a par r. Il existe un entier naturel k tel que a = kr + s, et $0 \le s < r$. Soit p et q deux entiers relatifs tels que pa + qb = r. On a : pa + qb = ka + s, et donc (p - k)a + qb = s. Si s > 0, s serait donc un élément de E. Or, cela est impossible car s < r. On en déduit que s = 0, et donc que r divise a. On montre de même, par le même argument et en échangeant les rôles de a et b, que r divise b. Ainsi, r est un diviseur commun de a et b.

Supposons maintenant par l'absurde qu'il existe un autre diviseur commun à a et b, noté t, tel que t > r. On peut choisir deux entiers naturels u et v tels que a = ut et b = vt. Soit p et q deux entiers relatifs tels que pa + qb = r. On a : r = put + qvt, d'où r = (pu + qv)t. Puisque r et t sont tous deux strictement positifs, pu + qv doit l'être aussi. Mais un

entier strictement positif est supérieur ou égal à 1, et donc $r \ge t$, en contradiction avec l'hypothèse. On en déduit qu'il n'existe aucun diviseur commun à a et b strictement supérieur à r.

Ainsi, r, qui est un élément de E et peut donc s'écrire qa + pb avec $(p, q) \in \mathbb{Z}^2$, est le plus grand diviseur commun de a et b.

Lemme: Soit p un nombre premier et a et b deux entiers naturels. Si p divise ab, alors p divise a ou p divise b.

Démonstration : Si p divise a, le résultat est vrai. Supposons que p ne divise pas a. Puisque les seuls diviseurs de p sont 1 et lui-même, et car p ne divise pas a, 1 est le seul diviseur commun à p et a, et donc leur plus grand diviseur commun. D'après le théorème précédent, on peut donc choisir deux entiers relatifs q et r tels que qp + ra = 1. Multiplions cette équation par b. Il vient : qpb + rab = b. Puisque p divise ab, on peut choisir un entier naturel k tel que ab = kp. Donc, qpb + kp = b. Cette équation peut se récrire : (qb + k)p = b. Puisque p et p sont tous deux strictement positifs, pb + k doit l'être aussi, et p divise donc p.

Corrolaire : Soit $N \in \mathbb{N}$ tel que N > 1, p un nombre premier, et $a_1, a_2, ..., a_N$ des entiers naturels. Si p divise $a_1 a_2 \cdots a_N$, alors il existe $i \in [[1, N]]$ tel que p divise a_i .

Démonstration : On procède par récurrence sur N. Pour N=2, il s'agit du lemme précédent. Supposons maintenant N>2 et l'assertion vraie au rang N-1. Puisque p divise $a_1a_2\cdots a_N$, égal à $(a_1a_2\cdots a_{N-1})a_N$, d'après le lemme précédent, il divise $a_1a_2\cdots a_{N-1}$ ou a_N . Dans le second cas, l'assertion est vraie. Dans le premiers, par hypothèse de récurrence, il existe $i\in [\![1,N-1]\!]$, et donc $i\in [\![1,N]\!]$, tel que p divise a_i et l'assertion est vraie. Par récurrence, elle est donc vraie pour tout $N\in \mathbb{N}$ tel que N>1.

Corrolaire: Soit $N \in \mathbb{N}$ tel que N > 1, p un nombre premier, et a un entier naturel. Si p divise a^N , alors p divise a.

Démonstration : Application du corrolaire précédent avec $a_1 = a_2 = \cdots = a_N = a$.

Corrolaire: Soit a, b, et c trois entiers deux-à-deux premiers entre eux. Alors ab et c sont aussi premiers entre eux.

Démonstration : Avec les mêmes notations, soit *d* un diviseur de *ab* et *c*. D'après le théorème de Bachet-Bézout, *d* divise *a* ou *b*. Puisque *a* et *c* sont permiers entre eux et que *b* et *c* sont permiers entre eux, *d* ne peut donc qu'être égal à 1. Réciproquement, 1 divise tout entier et donc *ab* et *c*. Donc, 1 est le pgcd de *ab* et *c*.

Corrolaire: Soit a et b deux entier premier entre eux, et c un entier. Si a et b divisent c, alors ab divise c.

Démonstration : Soit a et b deux entiers naturels premiers entre eux, et c un entier tel que a et b divisent c. D'après le théorème de Bachet-Bézout, on peux choisir deux entiers relatifs u et v tels qur ua + vb = 1. Multiplions cette expression par c. Il vient : uac + vbc = c. Puisque a et b divisent c, on peut choisir deux entiers naturels d et e tels que ad = c et e et

2.3.3. Théorème du reste chinois

Théorème : Soit p un entier naturel strictement supérieur à 1. Soit $n_1, n_2, ..., n_p$ des entiers naturels strictement supérieurs à 1 deux-à-deux premiers entre eux. Soit $N = n_1 n_2 \cdots n_p$. Pour tout p-uplets d'entiers naturels $(a_1, a_2, ..., a_p)$ tel que $a_i < n_i$ pour chaque $i \in [1, p]$, il existe un unique entier naturel n tel que n < N et, pour chaque $i \in [1, p]$, $n \equiv a_i [n_i]$.

Démonstration:

Unicité: Supposons avoir deux tels entiers n et m. Sans perte de généralité, on peut supposer n ≥ m. (Si ce n'ets pas le cas, on se ramène à cette situation en inversant les noms de n et m.) Alors, pour tout i ∈ [[1, p]], n − m ≡ 0 [n_i]; autrement dit, n_i divise n − m. D'après l'un des corrolaires du théorème de Bachet-Bézout, on en déduit que N divise n − m. Puisque n − m ≥ 0 (par définition d'un entier naturel) et n − m < N, on en déduit que n − m = 0, et donc n = m.

Existence: Les deux ensembles [[0, N - 1]] et [[0, n₁ - 1]] × [[0, n₂ - 1]] × ··· × [[0, n_p - 1]] ont le même cardinal fini N. D'après le résultat précédent, la fonction du permiers vers le second qui à un entier n ∈ [[0, N - 1]] associe le p-uplet de ses restes modulo a₁, a₂, ..., a_p est injective. Donc, elle est aussi surjective.

Corrolaire : Soit a et b deux entiers naturels premiers entre eux et strictement supérieurs à 2. Alors il existe au moins quatre entiers naturels x_1 , x_2 , x_3 et x_4 chacun strictement inférieur à ab et tels que, pour tout $i \in \{1, 2, 3, 4\}$, $x_i^2 \equiv 1$ [ab].

Démonstration : D'après le théorème du reste chinois, on peut choisir quatre entiers x_1 , x_2 , x_3 et x_4 strictement inférieurs à ab tels que $x_1 \equiv 1$ [a], $x_1 \equiv 1$ [b], $x_2 \equiv -1$ [a], $x_2 \equiv 1$ [b], $x_3 \equiv 1$ [a], $x_3 \equiv -1$ [b], $x_4 \equiv -1$ [a], $x_4 \equiv -1$ [b]. (Ces quatre entiers sont bien deux à deux distincts car aucune paire de deux d'entre eux n'a le même reste par division euclidienne par a ou b; en effet, puisque a > 2, -1 n'est pas égal à 1 modulo a ni b.) Pour tout $i \in \{1, 2, 3, 4\}$, on a $x_i^2 \equiv 1$ [a] et $x_i^2 \equiv 1$ [b].

Soit $i \in \{1, 2, 3, 4\}$. Soit y le reste de la division euclidienne de x^2 par ab. On a $y \equiv x^2$ [a] et $y \equiv x^2$ [b]. Donc, $y \equiv 1$ [a] et $y \equiv 1$ [b]. Puisque $1 \equiv 1$ [a] et $1 \equiv 1$ [b] et que 1 et y sont deux entiers naturels strictement inférieurs à ab, on déduit du théorème du reste chinois que y = 1.

Cela étant vrai pour chaque valeur de *i*, on en déduit : $\forall i \in \{1, 2, 3, 4\} x_i^1 \equiv 1 [ab]$.

2.3.4. Décomposition en facteurs premiers

Théorème : Tout entier naturel non nul a peut s'écrire comme un produit de facteurs premiers, i.e., il existe $N \in \mathbb{N}^*$, $(p_1, p_2, \dots, p_N) \in \mathbb{P}^N$ et $(n_1, n_2, \dots, n_N) \in \mathbb{N}^{*N}$ tels que

$$a = \prod_{i=1}^{N} p_i^{n_i},$$

où le produit vide correspond à l'entier naturel 1. Cette décomposition est unique à l'ordre près des facteurs. (Où un nombre élevé à une puissance $n \in \mathbb{N}$ est vu comme le produit de n fois ce nombre.)

Démonstration:

- Existence: On procède par récurrence forte sur a. Pour a = 1, le produit vide convient. Supposons maintenant a > 1. Si a n'admet aucun autre diviseur que 1 et lui-même, il est premier et a est une décomposition en facteurs premiers. Sinon, on peut choisir un entier naturel non nul b tel que b > 1, b < a, et b divise a. On peut aussi choisir un entier naturel non nul k tel que kb = a. On a k < a. Par hypothèse de récurrence, b et k admettent chacun une décomposition en produit de facteurs premiers. Notons-les respectivement B et K. Alors, BK est une décomposition en produit de facteurs premiers pour a. On conclut que a admet une décomposition en produit de facteurs premiers. Par récurrence forte, cela est vrai pour tout a ∈ N*.</p>
- Unicité: Supposons par l'absurde que a admette deux décompositions en produits de facteurs premiers différentes (autrement que par l'ordre des facteurs). Il existe au moins un nombre premier p apparaissant avec des puissances différentes dans ces deux décompositions (cette puissance étant possiblement zéro dans une des deux décompositions si p n'y apparaît pas). Notons ces deux puissances n_1 et n_2 , avec $n_2 > n_1$. On peut choisir deux entiers naturels k_1 et k_2 tels que $a = p^{n_1}k_1 = p^{n_2}k_2$ et k_1 peut s'écrire comme produit de facteurs premiers distincts de p. On a : $p^{n_2-n_1}k_2 = k_1$. Donc, p divise k_1 . En utilisant le corrolaire du lemme du théorème de Bachet-Bézout, on en déduit qu'il divise au moins l'un des facteurs premiers de l'écriture de k_1 sus-mentionnée. Mais cela est impossible car chacun d'eux est premier et distinct de p, et n'admet donc pas p pour diviseur. On en déduit que a ne peut admettre deux décompositions en produits de facteurs premiers distinctes (sauf par l'ordre des facteurs).

2.3.5. Petit théorème de Fermat

Théorème : Soit p un nombre premier et a un entier naturel non multiple de p. Alors, $a^{p-1} \equiv 1$ [p].

Démonstration : Notons, pour tout $i \in [1, p-1]$, $a_i = ia$ et r_i le reste de la division euclidienne de a_i par p. Montrons d'abords que les r_i ainsi définis sont deux à deux distincts. On procède par l'absurde. Soit $(i, j) \in [1, p-1]^2$ tels que

j > i et $r_j = r_i$. On a alors $a_j \equiv a_i$ [p], et donc p divise $a_j - a_i$. Puisque $a_j - a_i = a$ (j - i) et p et a sont premiers entre eux, d'après de lemme du théorème de Bachet-Bézout, p divise j - i. Mais cela est impossible puisque j - i est un entier naturel non nul strictement inférieur à p. Cela montre que les r_i pour $i \in [1, p - 1]$ sont deux à deux distincts.

Puisque chacun d'eux appartient à $\llbracket 1,p-1 \rrbracket$ (aucun d'eux ne peut être nul d'après le lemme du théorème de Bachet-Bézout puisque, pour chacune des valeur de i,p ne divise ni i ni a, et donc pas a_i), l'ensemble $\{r_i|i\in \llbracket 1,p-1 \rrbracket\}$ est inclus dans $\llbracket 1,p-1 \rrbracket$ et a le même cardinal fini. On en déduit que ces deux ensembles sont égaux. On a donc : $\prod_{i=1}^{p-1} r_i = (p-1)!$, et donc, puisque $a_i \equiv r_i$ [p] pour tout $i \in \llbracket 1,p-1 \rrbracket$, $\prod_{i=1}^{p-1} a_i \equiv (p-1)!$ [p]. Soustrayant puis factorisant (p-1)!, il vient : (p-1)! ($a^{p-1}-1$) = 0 [p]. Donc, p divise (p-1)! ($a^{p-1}-1$). Puisque

Soustrayant puis factorisant (p-1)!, il vient : (p-1)! $(a^{p-1}-1)=0$ [p]. Donc, p divise (p-1)! $(a^{p-1}-1)$. Puisque p ne divise ni 1, ni 2, ..., ni p-1, et d'après le second lemme du théorème de Bachet-Bézout, on en déduit que p divise $a^{p-1}-1$. On a donc $a^{p-1}-1\equiv 0$ [p], et donc $a^{p-1}=1$ [p].

Remarque : Avec les mêmes notations, il n'est pas toujours vrai que p-1 est le plus petit entier naturel n tel que $a^n \equiv 1$ [p]. Un contre-exemple est donné par p=17 et a=2: on a $2^8=256=(15\times17)+1$, donc, bien que 17 est premier, 2 n'est pas un multiple de 17 et 8<17-1, $2^8\equiv1$ [17]. Une autre classe de contre-exemples est donnée par tout nombre premier p strictement supérieur à 2 et p=1: on a alors p=1 [p] pour tout entier naturel p=1.

2.4. Les groupes $\mathbb{Z}/(n\mathbb{N})$ et $(\mathbb{Z}/(n\mathbb{N}))^*$

2.4.1. Définition

Soit *n* un entier naturel non nul. ***

À faire :

- Définition de la relation d'équivalence
- Définition de l'ensemble $\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z})$
- Définition du magma $(\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z}), +)$
- preuve que la définition de + est une bonne définition (différent représentants de la même classe → même résutlat)
- preuve qu'il s'agit d'un groupe
- parfois noté simplement $\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z})$ quand il n'y a pas de confusion possible
- Définition de l'ensemble $(\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z}))^*$ (sans le zéro)
- Définition du magma $(\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z}), \times)^*$ (sans le zéro)
- preuve que la définition de × est une bonne définition (différent représentants de la même classe → même résutlat)
- preuve qu'il s'agit d'un groupe
- parfois noté simplement $(\mathbb{Z} / (n\mathbb{Z})) *$ quand il n'y a pas de confusion possible

2.4.2. Cyclicité pour $(\mathbb{Z} / (p\mathbb{N}))^*$ pour p premier

2.4.3. Cyclicité pour $(\mathbb{Z}/(p^m\mathbb{N}))^*$ pour p premier

A. Codes Haskell, C/C++ et Rust

A.1. Écriture d'un entier naturel en base b

A.2. Test de primalité

La fonction isPrime ci-dessous teste si un entier p est un nombre premier. Sa complexité est $O(p^{1/2})$.

La fonction findNPrimes ci-dessous prend un entier naturel *N* en argument et retourne la liste des *N* premiers nombres premiers.

```
-- prepend an element to a list
prepend :: a -> [a] -> [a]
prepend x [] = [x]
prepend x (y:l) = y : (prepend x l)
-- last element of a list (re-implementtaion; the default one should be used in real-
   world applications)
last_list :: [a] -> a
last_list[x] = x
last_list (x:l) = last_list l
-- determine if p is prime given an ordered list of all prime numbers at least up to its
    square root
isPrime_l :: Integer -> [Integer] -> Bool
isPrime_l p [] = True
isPrime_l p (q:l) | isDivisible p q = False
                  | q*q > p = True
                  | otherwise = isPrime_l p l
-- find the next prime number given an ordered list of all previous ones
nextPrime :: Integer -> [Integer] -> Integer
nextPrime p l | isPrime_l (p+1) l = (p+1)
              | otherwise = nextPrime (p+1) l
```

```
-- find the N next prime numbers given an ordered list of all previous ones
findNextPrimes :: Integer -> [Integer] -> [Integer]
findNextPrimes 0 l = l
findNextPrimes n l = let y = (nextPrime (last_list l) l) in
    findNextPrimes (n-1) (prepend y l)
-- find the N first prime numbers
findNPrimes :: Integer -> [Integer]
findNPrimes n = findNextPrimes (n-1) [2]
```

Version C du test de primalité :

```
bool is_prime(unsigned int n) {
    if (n < 2) {
        return false;
    }
    if (n < 4) {
        return true;
    }
    if (n%2 == 0) {
        return false;
    }
    unsigned int m = 3;
    while (m*m <= n) {
        if (n%m == 0) {
            return false;
        }
        m += 2;
    }
    return true;
}</pre>
```

Version Rust du test de primalité :

```
fn is_prime(n: usize) -> bool{
    if n < 2 {
        return false;
    }
    if n < 4 {
        return true;
    }
    if n%2 == 0 {
        return false;
    }
    let mut m: usize = 3;
    while m*m <= n {
        if n%m ==0 {
            return false;
        }
        m += 2;
    }
    true
}</pre>
```

A.3. PGCD

La fonction pgcd ci-dessous prend comme arguments deux enters naturels et donne leur pgcd.

Version C:

```
int pgcd(unsigned int n, unsigned int m) {
    unsigned int a;
    unsigned int b;
    unsigned int c;
   if (n <= m) {
        a = m;
        b = n;
    } else {
        a = n;
        b = m;
   while (b > 0) {
       c = a - b*(a/b);
        a = b;
        b = c;
    }
    return a;
```

Version Rust:

```
fn pgcd(n: usize, m: usize) -> usize {
   let mut a: usize;
   let mut b: usize;
   let mut c: usize;
    if n >= m {
        a = n;
        b = m
    } else {
        a = m;
        b = n;
    }
   while b>0 {
        c = b;
        b = a - (a/b)*b;
        a = c;
   }
    а
```

A.4. Crible d'Érastosthène

Il s'agit d'un algorithme permettant de trouver tous les nombres premiers infèrieurs ou égaux à un entier naturel donné.

Version C++:

```
#include <vector>
// data type to use for numbers
typedef unsigned long number;
// Sieve of Erastosthenes
// return a vector with all the prime numbers no larger than n
std::vector<number> primes_below_n(number n) {
    std::vector<bool> isPrime(n, true);
    isPrime[0] = false;
    number index = 1;
    char alpha = 1;
    number i;
   while (index < n) {</pre>
        i = (index+1)*(index+1)-1;
        while (i < n) {
            isPrime[i] = false;
            i += alpha * (index+1);
        if (index==1) {
            alpha = 2;
        }
        index++;
        while ((!(isPrime[index])) && (index < n)) {</pre>
            index++;
    }
    std::vector<number> res;
    for (number i=0; i<n; i++) {
        if (isPrime[i]) {
            res.push_back(i+1);
    return res;
}
```

Version Rust²⁷:

```
// data type to use for numbers
type Number = usize;

// create an array of bools initialized to true
// implemented as an array of u8, where each u8 codes for 8 bools
fn make_bool_array(length: usize) -> Vec<u8> {
    if length%8==0 {
        vec![255; length/8]
    } else {
        vec![255; length/8+1]
    }
}

// read an entry from an array of bools
fn read_bool_array(array: &Vec<u8>, index: usize) -> bool {
    let index_u8: usize = index/8;
    let index_bit = index%8;
    if array[index_u8] & (0b0000 0001 << index_bit) == 0 {</pre>
```

^{27.} Cette version est sensiblement plus longue car le compilateur rustc 1.51.0, utilisé pour tester la version Rust, n'optimise pas les vecteurs de type bool—chaque entrée prend ainsi un octet en mémoire. Nous définissons donc des fonctions auxiliaires afin de pouvoir représenter huit bool pour chaque octet, afin de ne pas utiliser plus de mémoire que nécessaire. Le compilateur g++ 7.5.0 avec lequel la version C++ a été testée optimise les vecteurs de type bool pour que chaque entrée ne prenne (en moyenne et pour de grands vecteurs) qu'un bit de mémoire ; il n'est donc pas besoin, pour cette version, d'employer des fonctions auxiliaires.

```
false
    } else {
        true
    }
}
// set the value of an entry
fn set bool array(array: &mut Vec<u8>, index: usize, val: bool) {
    let index_u8: usize = index/8;
   let index_bit = index%8;
    if val {
        array[index_u8] |= 0b0000_0001 << index_bit;
    } else {
        array[index_u8] &= 255 - (0b0000_0001 << index_bit);
}
// Sieve of Erastosthenes
// return a vector with all the prime numbers no larger than n
fn primes_below_n(n: Number) -> Vec<Number> {
   let mut is_prime = make_bool_array(n as usize);
    set_bool_array(&mut is_prime, 0, false);
   let mut index: Number = 1;
   let mut alpha: Number = 1;
   let mut i: Number;
   while index < n {</pre>
        i = (index+1)*(index+1)-1;
        while i < n {
            set_bool_array(&mut is_prime, i, false);
            i += alpha * (index+1);
        if index==1 {
            alpha = 2;
        index+=1;
        while (index < n) && (!read_bool_array(&is_prime, index)) {</pre>
            index+=1;
   let mut res = Vec::<Number>::new();
    for i in 0..n {
        if read_bool_array(&is_prime, i) {
            res.push(i+1);
        }
    return res;
```

B. Liste des 1000 premiers nombres premiers

```
2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 37, 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71, 73, 79, 83, 89, 97, 101, 103, 107, 109, 113,
127, 131, 137, 139, 149, 151, 157, 163, 167, 173, 179, 181, 191, 193, 197, 199, 211, 223, 227, 229, 233, 239, 241,
251, 257, 263, 269, 271, 277, 281, 283, 293, 307, 311, 313, 317, 331, 337, 347, 349, 353, 359, 367, 373, 379, 383,
389, 397, 401, 409, 419, 421, 431, 433, 439, 443, 449, 457, 461, 463, 467, 479, 487, 491, 499, 503, 509, 521, 523,
541, 547, 557, 563, 569, 571, 577, 587, 593, 599, 601, 607, 613, 617, 619, 631, 641, 643, 647, 653, 659, 661, 673,
677, 683, 691, 701, 709, 719, 727, 733, 739, 743, 751, 757, 761, 769, 773, 787, 797, 809, 811, 821, 823, 827, 829,
839, 853, 857, 859, 863, 877, 881, 883, 887, 907, 911, 919, 929, 937, 941, 947, 953, 967, 971, 977, 983, 991, 997,
1009, 1013, 1019, 1021, 1031, 1033, 1039, 1049, 1051, 1061, 1063, 1069, 1087, 1091, 1093, 1097, 1103, 1109,
1117, 1123, 1129, 1151, 1153, 1163, 1171, 1181, 1187, 1193, 1201, 1213, 1217, 1223, 1229, 1231, 1237, 1249,
1259, 1277, 1279, 1283, 1289, 1291, 1297, 1301, 1303, 1307, 1319, 1321, 1327, 1361, 1367, 1373, 1381, 1399,
1409, 1423, 1427, 1429, 1433, 1439, 1447, 1451, 1453, 1459, 1471, 1481, 1483, 1487, 1489, 1493, 1499, 1511,
1523, 1531, 1543, 1549, 1553, 1559, 1567, 1571, 1579, 1583, 1597, 1601, 1607, 1609, 1613, 1619, 1621, 1627,
1637, 1657, 1663, 1667, 1669, 1693, 1697, 1699, 1709, 1721, 1723, 1733, 1741, 1747, 1753, 1759, 1777, 1783,
1787, 1789, 1801, 1811, 1823, 1831, 1847, 1861, 1867, 1871, 1873, 1877, 1879, 1889, 1901, 1907, 1913, 1931,
1933, 1949, 1951, 1973, 1979, 1987, 1993, 1997, 1999, 2003, 2011, 2017, 2027, 2029, 2039, 2053, 2063, 2069,
2081, 2083, 2087, 2089, 2099, 2111, 2113, 2129, 2131, 2137, 2141, 2143, 2153, 2161, 2179, 2203, 2207, 2213,
2221, 2237, 2239, 2243, 2251, 2267, 2269, 2273, 2281, 2287, 2293, 2297, 2309, 2311, 2333, 2339, 2341, 2347,
2351, 2357, 2371, 2377, 2381, 2383, 2389, 2393, 2399, 2411, 2417, 2423, 2437, 2441, 2447, 2459, 2467, 2473,
2477, 2503, 2521, 2531, 2539, 2543, 2549, 2551, 2557, 2579, 2591, 2593, 2609, 2617, 2621, 2633, 2647, 2657,
2659, 2663, 2671, 2677, 2683, 2687, 2689, 2693, 2699, 2707, 2711, 2713, 2719, 2729, 2731, 2741, 2749, 2753,
2767, 2777, 2789, 2791, 2797, 2801, 2803, 2819, 2833, 2837, 2843, 2851, 2857, 2861, 2879, 2887, 2897, 2903,
2909, 2917, 2927, 2939, 2953, 2957, 2963, 2969, 2971, 2999, 3001, 3011, 3019, 3023, 3037, 3041, 3049, 3061,
3067, 3079, 3083, 3089, 3109, 3119, 3121, 3137, 3163, 3167, 3169, 3181, 3187, 3191, 3203, 3209, 3217, 3221,
3229, 3251, 3253, 3257, 3259, 3271, 3299, 3301, 3307, 3313, 3319, 3323, 3329, 3331, 3343, 3347, 3359, 3361,
3371, 3373, 3389, 3391, 3407, 3413, 3433, 3449, 3457, 3461, 3463, 3467, 3469, 3491, 3499, 3511, 3517, 3527,
3529, 3533, 3539, 3541, 3547, 3557, 3559, 3571, 3581, 3583, 3593, 3607, 3613, 3617, 3623, 3631, 3637, 3643,
3659, 3671, 3673, 3677, 3691, 3697, 3701, 3709, 3719, 3727, 3733, 3739, 3761, 3767, 3769, 3779, 3793, 3797,
3803, 3821, 3823, 3833, 3847, 3851, 3853, 3863, 3877, 3881, 3889, 3907, 3911, 3917, 3919, 3923, 3929, 3931,
3943, 3947, 3967, 3989, 4001, 4003, 4007, 4013, 4019, 4021, 4027, 4049, 4051, 4057, 4073, 4079, 4091, 4093,
4099, 4111, 4127, 4129, 4133, 4139, 4153, 4157, 4159, 4177, 4201, 4211, 4217, 4219, 4229, 4231, 4241, 4243,
4253, 4259, 4261, 4271, 4273, 4283, 4289, 4297, 4327, 4337, 4339, 4349, 4357, 4363, 4373, 4391, 4397, 4409,
4421, 4423, 4441, 4447, 4451, 4457, 4463, 4481, 4483, 4493, 4507, 4513, 4517, 4519, 4523, 4547, 4549, 4561,
4567, 4583, 4591, 4597, 4603, 4621, 4637, 4639, 4643, 4649, 4651, 4657, 4663, 4673, 4679, 4691, 4703, 4721,
4723, 4729, 4733, 4751, 4759, 4783, 4787, 4789, 4793, 4799, 4801, 4813, 4817, 4831, 4861, 4871, 4877, 4889,
4903, 4909, 4919, 4931, 4933, 4937, 4943, 4951, 4957, 4967, 4969, 4973, 4987, 4993, 4999, 5003, 5009, 5011,
5021, 5023, 5039, 5051, 5059, 5077, 5081, 5087, 5099, 5101, 5107, 5113, 5119, 5147, 5153, 5167, 5171, 5179,
5189, 5197, 5209, 5227, 5231, 5233, 5237, 5261, 5273, 5279, 5281, 5297, 5303, 5309, 5323, 5333, 5347, 5351,
5381, 5387, 5393, 5399, 5407, 5413, 5417, 5419, 5431, 5437, 5441, 5443, 5449, 5471, 5477, 5479, 5483, 5501,
5503, 5507, 5519, 5521, 5527, 5531, 5557, 5563, 5569, 5573, 5581, 5591, 5623, 5639, 5641, 5647, 5651, 5653,
5657, 5659, 5669, 5683, 5689, 5693, 5701, 5711, 5717, 5737, 5741, 5743, 5749, 5779, 5783, 5791, 5801, 5807,
5813, 5821, 5827, 5839, 5843, 5849, 5851, 5857, 5861, 5867, 5869, 5879, 5881, 5897, 5903, 5923, 5927, 5939,
5953, 5981, 5987, 6007, 6011, 6029, 6037, 6043, 6047, 6053, 6067, 6073, 6079, 6089, 6091, 6101, 6113, 6121,
6131, 6133, 6143, 6151, 6163, 6173, 6197, 6199, 6203, 6211, 6217, 6221, 6229, 6247, 6257, 6263, 6269, 6271,
6277, 6287, 6299, 6301, 6311, 6317, 6323, 6329, 6337, 6343, 6353, 6359, 6361, 6367, 6373, 6379, 6389, 6397,
6421, 6427, 6449, 6451, 6469, 6473, 6481, 6491, 6521, 6529, 6547, 6551, 6553, 6563, 6569, 6571, 6577, 6581,
6599, 6607, 6619, 6637, 6653, 6659, 6661, 6673, 6679, 6689, 6691, 6701, 6703, 6709, 6719, 6733, 6737, 6761,
6763, 6779, 6781, 6791, 6793, 6803, 6823, 6827, 6829, 6833, 6841, 6857, 6863, 6869, 6871, 6883, 6899, 6907,
6911, 6917, 6947, 6949, 6959, 6961, 6967, 6971, 6977, 6983, 6991, 6997, 7001, 7013, 7019, 7027, 7039, 7043,
7057, 7069, 7079, 7103, 7109, 7121, 7127, 7129, 7151, 7159, 7177, 7187, 7193, 7207, 7211, 7213, 7219, 7229,
7237, 7243, 7247, 7253, 7283, 7297, 7307, 7309, 7321, 7331, 7333, 7349, 7351, 7369, 7393, 7411, 7417, 7433,
7451, 7457, 7459, 7477, 7481, 7487, 7489, 7499, 7507, 7517, 7523, 7529, 7537, 7541, 7547, 7549, 7559, 7561,
7573, 7577, 7583, 7589, 7591, 7603, 7607, 7621, 7639, 7643, 7649, 7669, 7673, 7681, 7687, 7691, 7699, 7703,
7717, 7723, 7727, 7741, 7753, 7757, 7759, 7789, 7793, 7817, 7823, 7829, 7841, 7853, 7867, 7873, 7877, 7879,
7883, 7901, 7907, 7919
```